

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

Un engagement en évolution

Analyse d'une mobilisation citoyenne hainuyère

Auteur : Georgiana Nowacki-Carp
Promoteur(s) : Frédéric Moens
Année académique 2019-2020
Intitulé du master et de la finalité : Master (120) en sciences politiques,
orientation générale, à finalité spécialisée

Remerciements,

Le présent travail de fin d'études est particulièrement important pour mon parcours professionnel et privé. Après une démarche accomplie d'études successives à orientation différente, la réalisation de ce mémoire m'a permis de mieux identifier mes priorités en tant qu'étudiante, employée et parent. J'ai découvert à travers la méthodologie mise en place et le sujet choisi, les préférences qui guident mon quotidien. Ce travail, n'est pas seulement l'accomplissement de mon cursus mais aussi le résultat d'un travail de collaboration. A cet égard, je voudrais remercier chaleureusement toutes les personnes qui m'ont accompagné sur cette pente gratifiante.

Tout d'abord je voudrais remercier mon promoteur, le professeur Frédéric Moens, qui est pour moi une source continue d'inspiration et d'orientation. Merci encore pour vos conseils et votre disponibilité, parfaitement appropriés à mes besoins.

J'adresse également tous mes remerciements à Florence Defourny en qualité d'administratrice du groupe « La Nature sans Friture », qui s'est montrée très accessible et collaboratrice.

Je voudrais remercier affectueusement ma famille, ma maman, ma fille et mon défunt époux pour tous les sacrifices faits afin de m'apporter leur soutien et leurs encouragements constants.

Et pour clôturer je voudrais remercier mes collègues de travail, qui m'ont accompagné malgré eux, avec beaucoup de bienveillance dans cette expérience enrichissante. Je leur remercie particulièrement pour le temps accordé à la relecture de ce travail et surtout pour la note d'humour toujours motivante.

Table des matières

1.	Introduction	3
1.1	Le cadre d'une question	3
1.2	Détour méthodologique	7
2.	Les préliminaires de l'engagement.....	10
3.	L'évolution de l'engagement	14
3.1	Le questionnement sur le nouveau militantisme	14
3.2	Le modèle français de premiers groupements.....	18
3.3	La dynamique sociale de deux formes d'engagement	21
3.4	L'engagement militant et distancié	23
3.5	Le passage du <i>nous</i> au <i>je</i> collectif.....	24
3.6	Les militants de l'engagement distancié	25
3.7	L'engagement affranchi.....	26
3.8	Les caractéristiques de l'engagement moderne.....	29
3.9	Le militant affilié et affranchi ou l'articulation entre le <i>nous</i> et le <i>je</i>	32
3.10	L'engagement affranchi allongé	34
3.11	Le « bien commun » dans les mobilisations contestataires	39
3.12	La situation de conflit	43
4.	Énonciation des hypothèses	48
5.	« La Nature sans Friture », une réalité de terrain	50
5.1	Arbre décisionnel des acteurs impliqués dans une affaire aux enjeux multiples	50
5.2	La complexité du projet d'extension de l'usine CL Warneton.....	54
5.2.1	La transparence de l'information	55
5.2.2	La position de l'administration communale de Frameries.....	57
5.2.3	Enjeux et préoccupations riveraines	58
6.	L'engagement au sein du groupe « La Nature sans Friture »	60
6.1	L'activité virtuelle du groupe	60
6.1.1	La nature des publications.....	60
6.1.2	Les objectifs de publications.....	62
6.1.3	La nature des actions collectives	69
6.1.4	Les paroles fortes des publications.....	73
6.2	Questionnaire et observations critiques	74
6.3	Une mobilisation interprétée	77
7.	Conclusion.....	88
8.	Bibliographie.....	90

1. Introduction

Dans le présent travail, je me suis intéressée à la question de l'engagement des individus. De nouvelles formes de mobilisation apparaissent et essaient d'affirmer la société civile comme acteur politique et non seulement politicien. Qu'il s'agisse de comités de fêtes, d'associations sociales, d'organisations non-gouvernementales ou de groupes d'intérêt général comme les partis politiques ou les syndicats, tous ces groupements veulent s'ouvrir de plus en plus à un nouveau public. Paradoxalement, ce système, basé sur une participation de plus en plus large, ne détermine pas l'augmentation du nombre de militants mais la variété de formes de militantisme chez un individu même.

1.1 Le cadre d'une question

La problématique de l'engagement peut être abordée selon différents angles : le lien d'association, la manière légale de former une association, les mouvements citoyens, les mobilisations, la société civile, la citoyenneté, la démocratie participative. Toutes ces notions se regroupent dans une liste non-exhaustive en lien avec l'engagement. Certaines de ces composantes seront abordées partiellement, juste pour endosser un rôle de clarification. En effet, dans cette étude, je me suis interrogée sur la manière dont les individus arrivent à s'engager et en quelle mesure cet engagement les détermine à se grouper et à se manifester dans l'espace public. Comment le militantisme est en train de se métamorphoser et quelle dimension prend-il. L'analyse s'intéresse à la manière dont une collectivité pourrait répondre aux aspirations des citoyens dans une société individuée où l'appartenance collective se négocie et se construit.

Au départ de l'étude, mon attention s'est dirigée vers trois mobilisations dont deux à dimension internationale : *Oxfam*, *Attac* d'une part et « La Nature sans Friture » d'autre part. Les choix sont assez surprenants mais ils avaient à mon sens de l'intérêt par rapport à la question que je me pose de par leur finalité assez précise. Néanmoins, en prenant en compte des critères de l'engagement moderne que sont l'efficacité, la spontanéité et la radicalité, deux d'entre elles, *Attac* et *Oxfam*, sont des organisations dans lesquelles le citoyen rejoint une cause existante. Les personnes se mobilisent pour une cause et dans une organisation qui les préexistent. Les critères de la mobilisation spontanée et d'action locale n'y apparaissent donc pas. Ça ne veut pas dire que ces organisations n'ont pas d'actions locales mais qu'elles découlent d'un noyau central. Le principe de fonctionnement d'*Attac* qui est propre aux intellectuels et aux économistes, est de limiter les finances. Pour devenir militant, il faut donc être convaincu par

l'intérêt anti-financier. Les comités locaux se sont formés de manière autonome en retour à l'action du groupe central. Cette forme d'organisation s'explique par le fait qu'*Attac* est moins une organisation d'ampleur internationale comme *Greenpeace* par exemple, même si elle existe dans de nombreux pays, mais une association du mouvement altermondialiste qui critique le fonctionnement financier mondial et se mobilise contre les banques et les multinationales. D'après le site de l'organisation *Attac* (2001), ses actions visent à faire pression sur les transactions financières afin de limiter la mondialisation (Communication : James Tobin, taxe Tobin et Attac, para. 12) ou alors sur le système de pensions (Attac, auteur : Rallet, 2019) et ces interventions doivent donner aux militants un véritable horizon. Oxfam s'engage pour le développement durable, contre la pauvreté et l'esclavagisme professionnel de temps modernes, essentiellement dans les pays en développement, mais pas exclusivement. Par exemple, comme mentionné en 2019 sur le site *Oxfam*, l'année précédente a été voté le texte pour les droits de paysans et paysannes au niveau mondial. Par conséquent, il y a un critère de l'engagement contemporain qui en ressort, à savoir le caractère précis ou concret de l'action. Cependant, le caractère spontané de l'action manque à l'appel. Dans les deux cas, nous sommes face à des organisations où le critère de spontanéité est en déperdition. Étant donné que ce qui m'intéresse est une action précise et concrète et une mobilisation spontanée, le cas du comité de riverains de « La Nature sans Friture » de Frameries répond mieux à mon questionnement. La problématique de cette action spontanée est son caractère très proche d'une action *Nimby- Not in my backyard*. La mobilisation pourrait s'apparenter à une simple opposition mais ce qui est intéressant est qu'elle génère des arguments de type écologique et durable qui poussent le groupe à poursuivre d'autres actions plus englobantes. Le but de l'analyse est de comprendre si une mobilisation de ce type s'inscrit dans les critères de l'engagement contemporain caractérisant une situation urgente, spontanée, radicale et efficace avec un but précis qui par capillarité pourrait passer à quelque chose de plus vaste. Et dans ce cas, l'objectif ne se résume pas simplement à une opposition locale, et de ce fait le phénomène *Nimby* est dépassé.

Le présent travail est structuré en huit chapitres intégrant l'introduction, la conclusion et la bibliographie.

Le chapitre 1 se réfère aussi à la méthodologie utilisée pour la réalisation de ce mémoire. Les différentes étapes de la recherche sont présentées ainsi que la nature de données récoltées.

Les chapitres 2 et 3 se basent sur des lectures particulières qui développent les multiples facettes de l'engagement à travers les dernières décennies. En effet, les nombreuses analyses à ce sujet présentent une évolution de l'engagement et une multiplication de formes

d'engagement chez le même individu. L'évolution est vérifiée par la multiplication des mobilisations et leur nature. Ces chapitres essaient d'identifier les caractéristiques constantes et celles variables de l'engagement. Les observations sont faites à partir de formes d'organisation et de fonctionnement au sein des mobilisations, de la place qu'elles laissent à leurs membres pour s'affirmer en tant qu'individus ainsi que de l'ampleur des enjeux mobilisateurs. Le travail essaie donc à ce niveau de mettre en évidence, à partir de ces paramètres, les différences et les similitudes observées entre les militants anciens ou nouveaux et la tendance actuelle à l'engagement.

Le chapitre 4 présente les hypothèses de travail nécessaires à la conception de ma théorie soutenue par les notions de la première partie. Leur élaboration a pour objectif de lier les concepts relatifs à l'engagement et de produire des résultats fiables pour la critique. Elles essaient de mettre en évidence dans quelle mesure l'évolution de l'engagement est révélatrice d'un nouveau type de comportement dans la société.

Les chapitres 5 et 6 comprennent un travail empirique descriptif et un travail d'analyse. Ces chapitres s'intéressent à l'engagement lors d'une situation concrète de mobilisation, à savoir au sein du groupe « La Nature sans Friture ». Dans un premier temps sont présentées les données récoltées qui font par après l'objet de l'analyse. La logique de présentation impose donc un inventaire de toutes les parties impliquées et leur poids décisionnel. Le dernier acteur présenté et le plus important étant la mobilisation de riverains. Cette partie du travail présente et analyse la communication virtuelle de la page *Facebook* du groupe sur six mois et les résultats d'un questionnaire adressé à l'ensemble des membres. À partir de ces constats, il conviendra dès lors de s'interroger sur la nature de l'engagement ressenti par les membres du groupe.

Pour clôturer cette introduction je voudrais revenir sur le choix du sujet traité par ce travail. L'engagement est pour moi, une question chargée en curiosité. Mon parcours citoyen est mû par une façon de comprendre le monde. C'est un mélange d'idées qui ont traversé des valeurs implicites et explicites, propres à deux régimes politiques différents : totalitaire et démocratique. Le contraste entre ces deux régimes, sur la marge de manœuvre qu'ils laissent à la société civile, façonne les différentes manières d'agir des individus dans l'espace public. L'engagement prend alors un sens dans son contexte. L'idéal totalitaire du régime communiste de Ceausescu visait une transformation en profondeur des individus qui étaient supposés perdre leur individualité. Ainsi, les citoyens étaient aliénés par l'identité collective prônée par le parti communiste qui occupait l'ensemble de l'espace social. Le système visait une harmonie parfaite entre l'individu et son parti. L'engagement du militant se voyait comme un sacrifice ayant

l'objectif d'effacer l'individu derrière un *nous* collectif. La logique communiste roumaine permettait une existence contrôlée des associations étudiantes ou des coopératives agricoles mais ne laissait pas naître la société civile. L'activité des associations souvent liée à des pratiques révolutionnaires restait sous la surveillance du régime. Cette connaissance d'un régime politique différent permettant une liberté maîtrisée d'association a enrichi mon parcours. Il se nourrit aujourd'hui de celle d'un régime démocratique. Aujourd'hui, le citoyen a le droit de savoir, de s'exprimer, de participer et de décider. La démocratie donne la parole aux citoyens et leur laisse la possibilité de prendre position malgré une représentation politique. En cas de désaccord, les individus s'organisent collectivement pour un objectif d'intérêt général. Ce qui a mobilisé mon attention est de savoir comment cet engagement se construit et quelle est sa nature.

1.2 Détour méthodologique

La première étape de la méthodologie utilisée pour ce travail provient de la formulation de la question de départ. Son énoncé a évolué sur toute une partie de la période des recherches pour se stabiliser à la fin de lectures particulières sur le sujet. En effet, au départ, elle intégrait trop d'éléments d'analyse différents. Cette superposition de registres de références compliquait les recherches et par conséquent l'analyse. Les échanges réguliers avec le professeur Frédéric Moens de l'UCLouvain-Fucam Mons, m'ont aidé à rétrécir l'éventail d'exploration et à éliminer les éléments surabondants. La question de départ a été ainsi définie par des composantes concordantes.

La phase d'exploration est principalement axée sur les multiples ouvrages d'un seul auteur qui me semble très pertinent et complet dans ses travaux au sujet de l'évolution de l'engagement. Donc, le cadre théorique du travail se structure sur des données récoltées sur plusieurs décennies provenant d'un seul chercheur scientifique. Mais la construction du modèle d'analyse ne se limite pas à ses seuls travaux. Ces éléments sont complétés par de nombreux articles scientifiques qui viennent renforcer ou parfois dévier les analyses apportées par l'auteur phare. Ces documents secondaires participent partiellement à la construction du cadre d'analyse.

Le rassemblement de ces données m'a permis de développer un travail sur l'élaboration des hypothèses. L'objectif étant d'étudier les conséquences de ces dernières et en quoi elles sont révélatrices d'un nouveau comportement. Leur examen passe par la confirmation ou l'infirmité de liens annoncés entre les éléments composants. Dans le cas présent, il a été bien question de les confronter au réel pour en tester leur consistance.

Dans la logique d'une démarche inductive, l'étape suivante de la méthodologie a été la recherche des éléments analysés théoriquement dans la pratique. La récolte des données empiriques mélange une observation indirecte et une observation participante et directe.

L'observation indirecte intègre plusieurs éléments. D'abord, un inventaire de tous les acteurs impliqués dans cette affaire a été réalisé. Ce bilan m'a paru nécessaire afin de mieux comprendre le combat du groupe et par conséquent la nature de l'engagement en son sein. Pour la réalisation de cette présentation je me suis dirigée vers les sites respectifs de chaque partie afin de savoir quelles sont leurs compétences respectives et en quoi leur intervention influence la mobilisation. Le degré de présentation de ces acteurs est donc différent et ne débute pas, par

l'introduction en scène de l'acteur pertinent de ce travail, à savoir le citoyen, mais par l'acteur économique déclencheur de la mobilisation.

Dans le cadre de recherches empiriques, je me suis dirigée vers différentes sources d'informations. D'une part, les données récoltées proviennent des rencontres avec les membres du groupe lors d'une réunion citoyenne, de deux courts entretiens personnels et plusieurs échanges téléphoniques avec un des administrateurs du groupe. D'autre part, j'ai réalisé une observation indirecte de données secondaires. En effet, suite à un premier entretien avec un des administrateurs du groupe, j'ai été dirigée chaleureusement vers la page *Facebook* du groupe comme source incontournable de leur activité collective. Nombreuses données empiriques sont donc récupérées par cette méthode. Ensuite, j'ai réalisé une analyse minutieuse de cet échange communicationnel sur une période de six mois. La difficulté pour recueillir ces informations a été de remonter jour après jour dans l'historique de la page *Facebook* pour encoder chaque type de publication dans un tableau. L'objectif de cette opération était de quantifier les données mensuellement et les classer en fonction de leur nature, définie selon les paramètres du présent travail, dans des catégories spécifiques. En effet, l'outil informatique *Facebook* ne réalise pas ce type de triage et les informations ne sont parfois même pas présentées dans un ordre chronologique.

D'autres données secondaires utilisées pour ce travail sont par exemple l'historique sur l'activité et l'agenda du groupe, présenté lors de la réunion de septembre 2019 à laquelle j'ai participé. De nombreuses sources médias comme des articles des journaux *La Province*, *La Dernière Heure* ou des reportages de la *RTBF* (abordant le sujet) m'ont été utiles pour mieux encadrer le sujet de mon travail.

Suite à un deuxième entretien avec le même administrateur du groupe, lors de la vente de tickets pour une de leurs actions à nature mobilisatrice de moyens humains et matériels, nous avons fixé un rendez-vous pour réaliser un focus groupe sur la thématique de l'engagement avec les sept membres du comité du groupe. Les conditions actuelles de vie et les nouvelles mesures de restrictions dues à l'épidémie de Covid-19 n'ont pas permis la poursuite de cette organisation.

C'est pourquoi, à ce stade, j'ai réorganisé la méthode empirique. En effet, j'ai approfondi l'observation des comportements par un questionnaire réalisé sur le thème de l'engagement afin de mieux interpréter le ressenti des membres du groupe. La publication de ce questionnaire sur la page *Facebook* du groupe, a été soumise d'abord à l'accord de sept membres du comité. Leur

acceptation m'est parvenue rapidement et le lien du questionnaire a été posté avec un message d'accompagnement. Ce dernier reprenait une brève présentation de moi-même et du travail de recherche réalisé. Mais traitait également de la durée requise pour compléter le questionnaire et de la manière dont les réponses seraient examinées. Le questionnaire a été adressé à l'ensemble des 2400 membres du groupe de la page *Facebook* avec une ouverture pour la réception de réponses de dix jours. À noter que parmi les membres virtuels certains sont représentants politiques, députés ou ministres, ou encore de nombreuses associations. L'effectif concret du groupe est estimé approximativement à cinq cent personnes. Dans un rapide délai de deux jours, j'ai obtenu l'ensemble de 42 réponses utilisées pour l'analyse. Ce nombre m'a semblé assez représentatif par rapport aux membres actifs du groupe. En effet, en fonction de la nature des événements collectifs organisés, le nombre de membres actifs varie entre deux et cinq cent personnes. Toutefois, j'ai réalisé que certaines des questions posées ne sont pas facilement analysables par rapport aux hypothèses formulées. Les résultats obtenus restent cependant pertinents et m'ont permis de réaliser un travail d'interprétation de données suivi d'une légère déconnexion du terrain pour retourner vers mon cadre théorique et enfin le confronter à mon empirie. En effet, à partir du cadre théorique, j'ai dégagé des critères qui permettent de voir en quelle mesure le groupe analysé répond à ces valeurs.

2. Les préliminaires de l'engagement

Depuis plusieurs décennies, les citoyens revendiquent la participation à la table de négociations avec les personnalités politiques et les experts scientifiques afin de décider de l'intérêt général. Les causes de cet investissement sont multiples et varient entre le désir primaire « de participer à la vie de la cité » et le sentiment d'appartenance de l'individu qui cherche la protection d'une communauté politique pour figurer dans un *nous* dé-singularisé (Rui, 2009, p.81). Par conséquent, l'entrée de l'individu, dans l'espace public, peut se faire de différentes manières en fonction des objectifs poursuivis.

La légitimité de « ces citoyens ordinaires » désireux de participer à la décision politique qui ne sont pas investis d'une compétence particulière pour être considérés comme des experts et qui sont rarement des élus politiques, représentants d'une catégorie de la population, il faut la chercher dans les valeurs démocratiques (Joly, Marris, 2003, p.196). Le sociologue allemand Max Weber considère que la légitimité « désigne l'ensemble des valeurs et des règles qui rendent possible le consentement au pouvoir » (as cited in Vercauteren, 2016, p. 4.20). Elle permet d'éviter les abus de pouvoir et de force et d'obtenir le consentement des citoyens aux lois qui structurent la société. Dans la même logique, le professeur allemand Fritz Scharpf explique la légitimité par les « inputs » et les « outputs » en la mettant en lien avec la démocratie d'Abraham Lincoln : « la démocratie est le pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple » (as cited in Vercauteren, 2016, p. 4.21). Il souligne ici une double légitimité de la démocratie de « par » et « pour » le peuple. La seule source légitime du pouvoir, le seul habilité et compétent à l'exercer dans un système démocratique, étant le peuple, toute décision politique doit refléter sa volonté. Ce peuple législateur peut exprimer ses préférences à travers une démocratie directe ou alors il délègue son pouvoir à des représentants étant dans l'incapacité de légiférer tous ensemble d'une seule voix : il choisit le vote des représentants.

La légitimité vient aussi par l'action démocratique qui doit être réalisée pour l'intérêt général, pour la prospérité et l'équilibre de la communauté et jamais pour l'intérêt personnel. Dans l'idéal, toute décision politique légitime doit porter sur une large consultation et négociation populaire, afin de produire des résultats qui répondent aux attentes des citoyens. Mais l'engagement des citoyens à la base de cette participation pourrait s'appuyer sur des intérêts privés. Dans cette perspective, les mobilisations prennent la forme d'interventions en faveur des « victimes » qui veulent rendre publique leur souffrance suite à une décision.

La légitimité se décline alors entre celle des citoyens qui prennent leur responsabilité et veulent faire avancer la société et celle des élus qui ont voté les lois contre lesquelles se forment parfois des mobilisations. La légitimité de ces actions a comme valeur principale la solidarité de certains autour d'une souffrance particulière ou de la défense d'un droit. Les citoyens se mobilisent pour lutter contre les inégalités, pour sortir de situations de crise, pour aider les personnes en difficulté, etc. Mais la légitimité de cet investissement n'est pas totale parce qu'elle vient parfois se heurter à l'intérêt général. Il s'agit souvent d'une minorité de la population qui remet en cause un cadre approuvé par une majorité. Le diagnostic en légitimité des mobilisations pourrait venir de la capacité à produire une action solidaire mais surtout du potentiel du groupement à monter en généralité les intérêts privés. Les mobilisations de citoyens auraient pour effet, de conjuguer intérêt personnel et intérêt général. Leurs missions seraient de répondre aux échecs des lois, aux défaites de la société et d'introduire dans l'espace public des projets porteurs d'idées novatrices. L'introduction des enquêtes publiques avec l'intention d'élargir les bases de la démocratie représentative et de stimuler la participation citoyenne, est un moment important dans la constitution de ces mobilisations. Le plus souvent, c'est le point de départ d'interrogations sur la légitimité du projet et sa dimension d'intérêt général. D'où l'interrogation sur les éléments qui permettent de comprendre la question de la légitimité des parties intervenantes dans un conflit reprise par la présente étude en fin de chapitre 3.

Ainsi, dans le système démocratique représentatif, la délégation se trouve confrontée à la participation. Les objectifs de longue durée, afférents aux mandants, passent en second plan après les interventions immédiates de terrain. L'obstination à réguler les orientations idéologiques se heurte au processus d'affirmation des individus, en pleine expansion. Cette émancipation rend autrui responsable de ses engagements ainsi que de ses choix et voudrait réduire à néant la distance entre la parole et l'action.

Les représentants politiques se trouvent dans un contexte où ils doivent accorder un rôle plus important à la société civile, afin d'éviter que celle-ci ne devienne une opposition constante à la sphère politique. Selon le professeur Roger Sue¹, les élus doivent conserver des rôles plus magistraux et accepter une perte de leur autonomie contre un gain en crédibilité et confiance, de la part de leurs électeurs. Ce partage de pouvoir, fixerait mieux les positions des deux parties afin d'augmenter la légitimité de l'une et la reconnaissance de l'autre (Sue, 2004, p.37).

¹ « Roger Sue est diplômé d'études supérieures de philosophie, de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences Po) et de l'Institut Français de Presse, Docteur d'Etat en Sciences Politiques et habilité à diriger des recherches en Sciences Sociales », <https://www.babelio.com/auteur/Roger-Sue/71193>, consulté le 19/02/2020

Il est aussi important de préciser que toutes les mobilisations ne sont pas une composante essentielle de mouvements sociaux. En effet, les deux phénomènes présentent des dénominateurs communs et peuvent s'influencer réciproquement mais leur montée en ampleur et leurs objectifs les distinguent. Les mouvements sociaux sont définis à partir de caractéristiques différentes par les auteurs. Ainsi, pour le sociologue français Alain Touraine, les mouvements sociaux visent à orienter les représentations collectives, les comportements des individus et les idées politiques (as cited in Croché, 2018, chapitre 3). L'essentiel d'un mouvement social se trouve dans la capacité de la mobilisation à porter un projet de société alternatif (exemple : le mouvement ouvrier du 19^{ème} siècle). L'auteur étudie la capacité de la société à produire de l'action collective qui va orienter les modèles en place dans une société donnée (la marche pour le climat de nos jours). Ces mouvements vont essayer d'orienter l'histoire et les représentations nationales ou internationales. Les représentations successives du monde ne naissent pas par hasard et l'effacement des anciennes représentations au profit de nouvelles doit être interprété comme une simple conséquence de leur épuisement naturel. Touraine nous invite à considérer que dans toute société, les représentations multiples du monde coexistent, mais une d'entre elles a nettement le dessus. Grâce aux mouvements sociaux, l'une d'entre elles se détache largement et décline les autres et s'impose comme une référence indiscutable.

Philippe Starck considère en analysant la perspective du mouvement ouvrier d'Alain Touraine que dans la vision de ce dernier tout mouvement social a un ennemi. À ce titre, il essaie de le distinguer des nouveaux mouvements sociaux féministes, régionalistes ou écologistes qui ne s'inscrivent pas dans la continuité du mouvement ouvrier. Pour Touraine, un mouvement social n'est pas une simple mobilisation contre un projet mais il incarne une initiative de changement social qui va essayer de modifier le modèle culturel. Ainsi, certains mouvements, comme la défense des homosexuels, de l'immigration et l'intégration des handicapés dans la société peuvent être analysés en utilisant ce schéma. En effet, la portée sociétale d'un mouvement va résider dans sa possibilité et sa capacité à redéfinir les valeurs et les orientations.

D'autres sociologues, comme Mario Diani et Erik Neveu, définissent le mouvement social comme un projet commun, basé sur une identité partagée souvent dans une logique conflictuelle pour défendre un intérêt matériel ou une cause (as cited in Faniel, Gobin, Paternotte, (CRISP), 2017, p.1). Les auteurs s'accordent sur l'idée de Touraine qu'une organisation n'est pas suffisante pour définir un mouvement mais elle peut être une composante essentielle. Pour eux,

les mouvements sociaux sont la plupart du temps de nature régressive. Ils apparaissent en réaction à une situation de changement avec le but de revenir à « un état passé » (Faniel, Gobin, Paternotte, (CRISP) 2017, p.2).

L'évolution des mouvements sociaux peut être aussi lue comme une métamorphose de la société et un déplacement de la militance. La fragmentation des classes sociales et l'apparition d'autres identités ont été favorables aux nouvelles mobilisations. Basées sur un nouveau type de militance, ces dernières sont la conséquence d'une part d'un déplacement de la « société politique vers la société civile » et d'autre part d'un déplacement « des enjeux traditionnels vers des enjeux immédiats » (Rihoux, Molitor, 1997, p. 60). Cette migration ne représente toutefois pas un oubli des origines avec les mouvements antérieurs. Les nouvelles caractéristiques mobilisatrices identifient une opposition à l'autorité institutionnalisée et « une méfiance à l'égard des grandes constructions idéologiques » (Rihoux, Molitor, 1997, p. 60). Dans ce cas, les militants ne luttent pas seulement en réaction à un projet concret mais aussi pour affirmer leur identité.

La définition donnée de mouvements sociaux se caractérise ces dernières décennies par une transformation de leur mode d'organisation actuellement plus décentralisée ainsi que par des modes d'expression qui combinent les comportements très combatifs comme les manifestations, les grèves de la faim, avec la convivialité et la dimension festive.

3. L'évolution de l'engagement

Le présent chapitre a pour but d'expliquer l'évolution du militantisme et le changement de paradigme, depuis quelques décennies, de l'engagement. Il présente, d'abord, le questionnement qui plane autour de ces notions, à travers les observations faites à ce sujet, pour ensuite approfondir les concepts. La figure du militant connaît, en effet, des nouvelles caractéristiques à travers les formes modernes de mobilisation. Mais s'agit-il pour autant d'un nouveau militantisme ou juste d'une multiplication de certains de ses paramètres ? En théorie, il n'y a probablement plus un modèle fixe pour le définir mais de plus en plus de formes sont considérées comme légitimes par la société civile. Pour expliquer la notion de militantisme, il m'est paru indispensable de faire le lien avec son correspondant qui est l'engagement. Il ne s'agit pas d'un pléonasme volontaire mais de deux notions interdépendantes. Dans la deuxième partie de ce chapitre, sont présentées les principales formes d'engagement, ainsi que le contexte où il pourrait se produire et les enjeux des mobilisations. L'engagement n'est plus vécu comme un sacrifice pour une cause définitive. Désormais, les individus se mobilisent aussi pour des causes éphémères qu'ils arrivent à intégrer dans leur vie privée. Afin de savoir ce qui le caractérise et pouvoir dégager des catégories communes, il faut connaître les éléments communs partagés par les membres.

3.1 Le questionnement sur le nouveau militantisme

Plusieurs auteurs débattent sur la polémique qui plane autour de la notion d'ancien et nouvel engagement. Le sociologue français Lilian Mathieu s'accorde en 2013 un chapitre de l'ouvrage « Résister au quotidien » pour présenter de manière très structurée les différentes manières de militer. L'auteur présente, à partir d'une grille d'analyse, les grands traits de l'ancien et nouveau militant, dans la tentative de dégager les caractéristiques propres mais aussi communes à chacun.

Le premier constat est celui d'un certain scepticisme de l'auteur à l'idée d'un nouveau militantisme. Le tout est de pouvoir cadrer l'adjectif « nouveau ». Déjà dans les années 1970, il y avait de nouveaux mouvements, s'en sont suivis les mobilisations étudiantes et après les altermondialistes qui sont à chaque fois « le nouvel » engagement d'une époque. En effet, l'engagement connaît une constante évolution et adaptation aux problèmes générationnels et sociétaux mais aucune thèse à ce sujet ne peut affirmer une frontière fixe entre les deux. Toutefois, des transformations incontestables sont observées à travers les nouvelles

mobilisations. Dans ce chapitre, quatre dimensions sont présentées, permettant de passer en revue les transformations subies par le militantisme :

1. Un nouveau répertoire de l'action collective

Il s'agit ici de faire le constat que les nouvelles mobilisations optent afin de gagner en légitimité pour des actes plus créatifs de manifestation. Les actions violentes, de force, perdraient de l'ampleur face à des actions plus humoristiques et sympathiques telles que l'organisation de pique-niques, fête ou d'actions caricaturales. Ces formes de contestation restent assez isolées et la pratique d'ensemble se base sur la démonstration de force comme les grèves, les actions d'occupation de locaux, les manifestations. Le choix des militants s'est dirigé, vers le type de protestation douce, pour améliorer la recevabilité du groupement qui compte de moins en moins sur le pouvoir de masse. Ces revendications métamorphosées, porteuses d'une dimension ironique, se réclament d'un certain capital culturel des militants ayant les capacités de les formuler. Toutefois, la différence propre à ce répertoire, il ne faut pas l'attribuer à l'ancien et au nouveau militantisme, mais aux formes d'expression qui connaissent une émancipation.

2. Les choix organisationnels

Le mode d'organisation permet de mettre en contraste les anciens et les nouveaux militants. Pour les premiers, il y a une structure, une hiérarchie. Les décisions et les règles sont formelles et rigides alors que pour les deuxièmes on parle de la souplesse, du consensus, informalité et horizontalité (Mathieu, 2013, p.229). Sur cet aspect, Mathieu rejoint le professeur et sociologue Jacques Ion² pour qui les groupements militants prendraient de plus en plus la forme de « réseaux d'individus souples, non hiérarchisés » (as cited in Mathieu, 2013, p.229). Le nouveau mode d'organisation, il faut l'attacher plutôt à une distinction entre ce qui était le mouvement ouvrier avec toute une série d'institutions derrière et les mobilisations modernes qui correspondent à une société de l'individu. Le consensus serait donc le nouveau mode de décision interne et la liberté de parole assurerait une participation plus large des militants qui ne seraient plus conditionnés par une hiérarchie verticale. Cette informalité organisationnelle permet, aux individus, un degré d'investissement variable dans le temps et l'intensité.

² « Directeur de recherches au CNRS, membre du Centre de recherches et d'études sociologiques appliquées de la Loire (Crésal) », <https://www.babelio.com/auteur/Jacques-Ion/46843>, consulté le 19/02/2020

3. Les formes d'engagement

À nouveau sur cet aspect, Lilian Mathieu se réfère à Jacques Ion qui a consacré la majorité de ses ouvrages aux analyses des mobilisations faites à travers l'évolution du militantisme avec l'objectif de distinguer les traits de l'engagement d'autrefois et d'aujourd'hui. Mathieu rejoint la logique de professeur Ion sur les nouveaux militants qui cherchent « à préserver son quant à soi » avec l'aspiration de ne plus se confondre dans les idées collectives d'un syndicat avec lequel il faut absolument se trouver en accord (as cited in Mathieu, 2013, p. 233). Les nouvelles mobilisations moins informelles laissent justement la possibilité aux individus d'affirmer leurs idées.

Les travaux de Jacques Ion font, en 1997, la distinction entre différentes formes de militantisme : d'abord celui « total » et « distancié » qu'il redéfinit plus tard en 2001 par un processus d'affranchissement et en 2005 le compare à celui « affilié » (as cited in Mathieu, 2013, p. 233). Le premier désigne la figure du soldat héro prêt à tout sacrifier pour un combat. C'est le militant qui cherche son identité derrière le *nous* collectif. Dans le deuxième, celui de militant « distancié » devenu par après « affranchi », l'investissement n'est pas moindre parce qu'il refuse des sacrifices suprêmes et met à distance sa vie privée et professionnelle. En effet, la différence vient du fait qu'il réunit ses ressources personnelles pour s'exprimer et qu'il affiche ensuite une mobilité d'investissement dans différentes causes. L'engagement ne se mesure plus à la fidélité à une organisation. Et l'intensité de l'engagement peut être aussi profonde, dans un cas, comme dans l'autre. L'existence de ces deux profils est attestée par de nombreux travaux mais aucun ne le délimite dans le temps. En effet, ils coexistent depuis de nombreuses décennies sans se cantonner à un modèle. D'après Mathieu, la distinction entre le militantisme total et le distancié est plutôt idéologique et leur polarité sur un axe permet d'inscrire, entre eux, d'autres types d'engagement, variés en traits d'appartenance plutôt à un pôle ou à un autre.

4. Les enjeux de luttes

La distinction des enjeux de ces luttes anciennes et nouvelles se fait à partir de deux visions différentes : d'une part le mouvement tel vu comme un projet révolutionnaire de transformation sociale : pour une meilleure gouvernance, il faut intéresser et faire participer les citoyens au bien-être de leur pays. D'autre part, les mobilisations pragmatiques avec des objectifs plus réalisables et résultats plus rapides, de proximité. C'est l'opposition entre les idéologies désireuses de changements politiques et sociaux profonds et le réalisme qui poussent les

individus à s'enrôler pour des missions plus concrètes et réalisables à courte durée. Cette idée se retrouve élargie par les sociologues Bruno Frère et Marc Jacquemain, en conclusion de l'ouvrage « Résister au quotidien ». D'après ces deux auteurs, le changement profond vient des cadres de lutte de ces mobilisations. Les revendications ne sont plus liées à un désir de changement total du système mais à des pratiques, ce qui leur procure une nature contestataire mais moins dirigée vers le fonctionnement des institutions. Certaines de ces démarches (comme celles de Greenpeace par exemple) seraient plus guidées par des philosophies que par une lutte politique.

Une autre différence, mise en évidence, entre les nouveaux et les anciens militants est celle de leur vie politique. Les mobilisations actuelles inscrivent les rapports entre les nouveaux militants et la sphère politique dans une rationalité à priori de confrontation. En refusant toute récupération politique, ces groupements disent « se suffire à eux-mêmes » (Ion, 2005, p.128). De leur part, les partis politiques dominants promeuvent dernièrement une démocratie participative censée répondre aux questions de plus en plus nombreuses de la société civile.

Lilian Mathieu dégage comme hypothèse que les nouvelles mobilisations regroupent des militants ayant un capital culturel avéré nécessaire aux combats modernes pour assurer une meilleure résistance. Aussi l'auteur considère que les nouveaux militants sont disposés à se voir comme les pionniers porteurs de nouvelles problématiques sociales.

Les sociologues Bruno Frère et Marc Jacquemain manifestent aussi leur prudence sur l'appellation de « nouvelles formes d'engagement ». Pour eux, cette qualification est mitigée parce que les caractéristiques de l'ancien et de nouveau militantisme ne sont pas délimitées dans le temps. Et les deux formes se manifestaient simultanément à des époques différentes. Ainsi, l'engagement total et communiste n'excluait pas déjà à l'époque la présence de celui distancié. D'après ces auteurs la justification des actions « ici et maintenant » viendrait d'un affaiblissement des idéologies. Mais les deux modèles peuvent coexister et partager des traits communs. La convivialité, par exemple, ne peut pas être attribuée essentiellement aux nouvelles mobilisations, vu qu'elle était déjà fondamentale dans les organisations ouvrières. Aussi, la préférence actuelle pour une forme d'organisation en réseau axée sur une alternance des missions, à celle hiérarchisée avec un pouvoir monopolisé par certains, était déjà familière aux mouvements féministes des années 1970.

Pour essayer de mieux comprendre le scepticisme vis-à-vis de la distinction entre nouvel et ancien engagement et surtout saisir le sens de ces qualificatifs je me suis dirigée vers les travaux

de Jacques Ion à ce sujet. Les analyses de cet auteur se répartissent sur plusieurs décennies et affichent une réelle continuité temporelle ce qui a attiré davantage mon attention. La problématique du militantisme a été abordée par cet auteur d'abord en 1997, avec « La fin des Militants » et puis quatre ans plus tard il approfondit ces notions dans « L'engagement au pluriel », pour y revenir à nouveau en 2005 avec l'analyse présentée dans « Militer aujourd'hui ». La richesse de ces ouvrages vient aussi d'un déplacement relatif d'objet d'enquête. La continuité de ses travaux ne s'inscrit pas dans une recherche de causes mobilisatrices de la sociologie militante mais essaye de définir comment ce militantisme se produit. L'ouvrage de 1997 se base sur des anciens groupements existants depuis une trentaine d'année ; quant aux analyses reprises en 2001, elles s'appuient sur des mobilisations récentes sans statut juridique. Avec le livre de 2005, l'auteur revient sur cet angle d'analyse pour définir non pas les raisons, souvent évidentes des mobilisations modernes, mais comment les militants interviennent dans l'espace public et surtout comment ils arrivent à se grouper à travers des formes variées. Ses analyses mettent en évidence surtout les caractéristiques d'un engagement en pleine évolution plutôt qu'une distinction précise par rapport à différentes périodes.

3.2 Le modèle français de premiers groupements

Pour comprendre les formes militantes des groupements d'un pays, il faut d'abord analyser le cadre de son apparition, à savoir l'espace public qui détermine les caractéristiques du militantisme. Il s'agit de rapport entre « la sphère privée et la sphère publique » qui influence la notion complexe de société civile, en constante évolution (Ion, 1997, p.19). Le philosophe anglais Thomas Hobbes considérait que la société civile était l'État (as cited in Ion, 1997, p.19). De nos jours, elle désigne plutôt les acteurs non-politiques. Cette tournure suppose une opposition de la société civile à la société politique.

Une des caractéristiques dominantes de nos sociétés modernes est, d'après Jacques Ion, l'individualisme. Cette particularité revient à considérer la société comme un agrégat d'individus avec une autonomie préexistante à leur possibilité d'appartenir à des groupements. L'individualisme est alors une valeur de la démocratie et se retrouve déjà dans l'affirmation du philosophe Tocqueville « l'aristocratie avait fait de tous les citoyens une longue chaîne qui remontait du roi paysan au roi ; la démocratie brise la chaîne et met chaque anneau à part » (as cite in Ion, 1997, p.20). Une autre particularité déterminante, dans les formes de militantisme modernes, provient du lien d'association et de la liberté des individus à se réunir en dehors de leurs communautés d'appartenance : « territoriales, familiales ou professionnelles » (Ion, 1997, p.21).

Pour analyser l'évolution de l'espace public, Jacques Ion se base sur le modèle démocratique français. Le profil du militant de l'organisation mixte et centrale française tient ses caractéristiques de la jonction communautaire et sociétaire. La représentation d'un groupe ne peut se faire que si le militant possède les mêmes origines attestées que celles de son groupement. L'évidence de ses origines est donnée par ses particularités, tels les habits, la manière de parler, la descendance. En même temps, son rôle de militant l'oblige à faire partie d'un réseau plus large pour accéder à une existence supérieure et porter les revendications à un autre niveau supérieur. Le militant peut se trouver dans la figure du prêtre faisant le sacrifice de sa vie privée au profit de son engagement total.

Par ailleurs, la racine étymologique du mot militant renvoie à un individu dévoué à une cause tel un soldat engagé dans un combat. Le militant s'offre entier à cette cause durable et les actions perdues ne le découragent pas ; elles s'inscrivent comme les batailles dans une guerre. L'engagement du militant est donc complet et continu. À l'origine il n'y a pas d'engagement ponctuel pour une cause. Le profil du militant peut être même assimilé à celui défini par le père de la sociologie, Émile Durkheim, lorsqu'il fait la typologie des suicides, et notamment de l'individu trop intégré dans une structure, arrivé à un « suicide altruiste ».

Idéalement dans l'espace public français, il ne doit pas y avoir des intermédiaires entre la sphère publique et privée, c'est-à-dire entre la Nation, l'État et les citoyens. Dans ce modèle, les représentants doivent garantir l'intérêt général. Mais la multiplication considérable de groupements dans les années 1990, d'abord aux États-Unis par les groupements religieux et ethniques, puis en France par les corporations, rend de plus en plus confuse cette réalité entre la société civile et leurs représentants.

La société civile s'affirme dans l'espace public, d'abord formé par les cafés, les milieux fermés, la presse et s'illustre ensuite dans les élections et la reconnaissance progressive de certaines formes d'organisations. « Les gouvernements successifs » français se méfiaient des associations et pendant presque un siècle, elles étaient d'ailleurs interdites. La première loi qui reconnaît les syndicats est votée en 1884 et peut être interprétée comme un compromis entre « l'idéologie individuelle du suffrage universel et la représentation organique des intérêts » (Ion, 1997, p.23). Il s'agit ici de reconnaître des groupements qui n'attendent pas au pouvoir politique et se limitent à un rôle de délégation, revendicatif.

Les premiers groupements français apparaissent donc dans ce contexte d'opposition entre sphère publique et sphère privée, essayant de remplir le vide laissé par la représentation. Les

caractéristiques de ces associations varient en fonction « de leur histoire, les conditions de naissance, leur statut juridique, l'objet de leur intervention » (Ion, 1997, p.25).

Jacques Ion définit les caractéristiques de ces groupements comme des variantes d'un même modèle, appelé le modèle mixte et central français. Mixte, parce qu'il combine une appartenance communautaire et sociétaire ; l'appartenance communautaire doit être vue comme une corporation préexistante aux individus dont leur représentation reste impossible au-delà de cette entité. Celle sociétaire est la possibilité qui est donnée aux individus de raisonner et désigner de manière démocratique des représentants. Le modèle est considéré central parce qu'il est historiquement dominant, dans les formes d'organisations analysées. Les principales caractéristiques de ce modèle sont dégagées à partir de trois aspects concernant l'organisation de groupements, l'intégration d'individus dans leur milieu et l'origine de la force collective.

Les groupements sont structurés en « réseaux idéo-politiques » qui permettent une double appartenance : communautaire et politique nationale (Ion, 1997, p.27). Les individus qui se trouvent, par exemple, dans une association de parents ou de quartier, liés par des besoins sociaux basiques comme ceux familiaux, professionnels ou la proximité de voisinage, sont susceptibles de se trouver également impliqués de manière directe ou pas dans la sphère politique nationale. L'accès à ce type de réseau captive le plus souvent plusieurs générations d'individus.

L'intégration d'individus dans ces groupements est paradoxale, à la fois comme citoyens anonymes et engagés. L'anonymat se reflète dans le rejet de tout ce qui est lié à la sphère privée et l'engagement intense est illustré à travers le *nous* effectif imprégné d'une fusion concrète entre les membres. L'identité collective s'affirme par des cartes de membre, des écussons, des manifestations ou encore des cérémonies périodiques.

La force du groupement est donnée par ses membres, considérés comme un agrégat d'individus qui n'appartient plus à leur univers d'origine, vu que la sphère privée est complètement écartée, mais sont plongés dans un autre univers d'appartenance : locataires, ouvriers, religieux. La légitimité du groupe vient de sa structure et de la délégation des représentants qui portent les revendications de la masse à l'extérieur.

3.3 La dynamique sociale de deux formes d'engagement

La perspective des Lumières et l'avènement de la raison s'opposent à la sphère religieuse et expliquent l'évolution de la société vers l'individualisme. L'organisation de la société n'est plus une hiérarchique, formée par la superposition des individus et des organisations respectives mais une masse d'individus autonomes non liés à leurs groupements. L'orientation de la société vers l'individualisme modifie donc le lien social et laisse la possibilité aux individus de s'affirmer. Le paradoxe démocratique de la montée individualiste est de développer des formes d'autorité et de domination.

À partir de cette nouvelle dynamique existante entre l'individu et la société, le professeur Ion cadre l'évolution de l'engagement, à travers une enquête de différents groupements basée sur trois critères d'analyse : « les transformations des groupements, leurs modes de structuration et leur fonctionnement interne et des types d'actions qu'ils mettent en œuvre » (Ion, 1997, p.100).

Ces travaux sont à l'origine de la distinction faite entre les deux types d'engagements :

- « l'engagement militant », défini comme étant durable ; il combine « une appartenance et sociabilité primaires avec une insertion sociétaire dans l'espace idéo-politique national » (Ion, 1997, p.100). Il tient sa légitimité du nombre d'adhérents et des délégués porte-parole de leurs revendications,
- « l'engagement distancié », se distingue du premier sur plusieurs aspects. D'abord la notion d'appartenance est remplacée par une valorisation personnelle. Puis les individus se mobilisent « ponctuellement sur des objectifs limités pour une durée déterminée, privilégiant l'action directe et l'efficacité immédiate même restreinte » (Ion, 1997, p.100).

L'auteur rappelle qu'il s'agit de modèles non-catégoriques et qu'il faut laisser une marge de subtilité aux caractéristiques, à cause de la difficulté de les encadrer précisément en deux types. Certains groupements pourraient fortement mélanger le *nous* communautaire et le *je* individualiste.

Il y a donc d'autres moyens d'être présent dans l'espace public que l'engagement militant et l'engagement distancié. Ce qui change aujourd'hui, c'est l'affirmation des individus, en tant que militants autonomes, et aussi leur sortie du personnage intéressé uniquement par le bien commun. Le monde associatif est caractérisé, de plus en plus, par des organisations qui cherchent à associer des individus autonomes, capables d'adhérer en toute indépendance et en

connaissance de cause. Ce changement ne veut pas nécessairement fragmenter la sphère politique mais la recomposer en tenant compte de nouveaux acteurs.

L'engagement distancié n'est pas le profil exclusif des groupements modernes et existe en effet depuis plusieurs décennies. Il s'agit plutôt d'une tendance de groupements contemporains en constante multiplication. Sa force se trouve dans la spécificité des activités qu'il porte ou alors de la « convivialité de proximité » (Ion, 1997, p.102). L'engagement distancié est ponctuel, dégagé d'un mouvement en réseau. Il permet à l'individu de devenir le citoyen, sans orientation idéologique, du bien commun. Il s'agit d'une mise en évidence de la séparation entre la sphère communautaire et sociétaire, entre le ponctuel et le généralisé. L'engagement distancié permet une diversification de l'espace public. La réalité associative étant complexe et diversifiée, les caractéristiques de l'engagement contemporain dégagées par Ion, ne doivent pas être considérées comme absolues, d'autant qu'elles ne sont pas vérifiées par des statistiques mais par des observations sur différents groupements. En effet, une statistique est possible à partir d'un répertoire de différents types d'engagements, alors qu'ici un seul est analysé. Par conséquent, les caractéristiques sont plutôt les traits grossis des tendances de groupements observées sur le terrain.

L'engagement militant supposait, non seulement, une appartenance à un groupement mais aussi une insertion de ce dernier à un niveau supérieur, national, qui définissait son sens. L'adhérent à une organisation était, par conséquent un double militant d'une entité qui définissait son identité et orientait sa vision. Aujourd'hui, la dislocation de l'engagement en deux variantes, militant et distancié, remet en cause l'infrastructure et l'enjeu d'anciens groupements.

Le professeur Jacques Ion cite le sociologue français Luc Boltanski pour expliquer la duplicité caractérielle de l'objet mobilisateur contemporain. De cette manière, la mobilisation est orientée par la réalisation d'un objectif large tel l'écologie par exemple et en même temps il n'y a plus la nécessité d'un fonctionnement avec une appartenance primaire impliquant une identité commune, familiale ou professionnelle.

La multiplication des mobilisations contribue à l'individuation de la société, ayant pour cause la fragmentation en trois étapes, de l'engagement militant dans son évolution habituelle: « appartenance primaire, adhésion, groupement volontaire » (Ion, 1997, p.103). Avant, l'adhésion était presque synonyme de militantisme mais à présent, une mobilisation n'implique plus une adhésion préalable. Ce n'est pas pour autant que la non-adhésion vaut

désintéressement. Elle désigne plutôt « une action individualisée qu'une participation collective » (Ion, 1997, p.103). Les organisations internationales, comme par exemple *Amnesty International* ou *SOS Racisme*, mettent en évidence une forme d'engagement différente que celui de l'engagement militant intégral. Il ne s'agit pas d'un engagement idéologique moins profond mais peut-être plus partiel de par le processus d'adhésion de ses membres.

3.4 L'engagement militant et distancié

L'analyse de 1997 faite par le professeur Ion, se base sur des anciens groupements, existants depuis une trentaine d'année, qui entre 1960 et 1990 connaissent une véritable évolution. Qu'il s'agisse de leur mode de fonctionnement, de leur structure et des causes de leur naissance, les modifications sont factuelles. L'auteur fait le constat de plusieurs motifs déclencheurs de la métamorphose de groupements à savoir un glissement de valeur de *nous*, d'un désir d'autonomie des membres qui conduit à un fonctionnement interne plus individualisé et affirmé, « un moindre formalisme juridique, un moindre emploi du nombre comme moyen de revendication » (Ion, 1997, p.79). Les actions sont également organisées sur des causes pratiques et immédiates et non pas durables et l'accent est mis sur la valorisation des compétences personnelles. Le choix est laissé aux membres de participer à certaines actions et donc l'organisation accepte l'irrégularité des adhésions. De ce fait, ces observations illustrent un modèle associatif ancien dépassé par la variété du paysage social actuel.

Premièrement, il est important de faire le point sur l'engagement militant et celui distancié, pour ensuite expliquer comment ce dernier a évolué. L'engagement distancié s'oppose au modèle associatif mixte et central français axé sur la sphère communautaire et sociétaire, évoqué au point 3.2 de ce chapitre. L'investissement des individus conduit à des mobilisations de courte durée, avec des missions succinctes et une forme de militantisme beaucoup plus souple, voir potentiellement plus « superficielle » parce qu'elle ne demande plus de sacrifices sur la vie privée. Mais la superficialité de ce nouvel engagement est paradoxale parce que le groupement n'efface plus l'identité personnelle des individus. Au contraire il veut la valoriser et la garantir. Le militantisme des années 2000 impose une mise à distance par rapport à la vie privée et ne réclame plus le sacrifice de cette dernière. L'auteur pose l'hypothèse que cette mise à distance ne signifie pas forcément superficialité mais au contraire un investissement très fort. La tendance est à la disparition progressive de groupements qui fusionnent les comportements de ses membres en leur imposant un registre commun et obligatoire d'action : « le langage du groupement volontaire (la langue de bois), les votes, les actions publiques » (Ion, 1997, p.82). L'engagement distancié permet une affirmation de l'individu particulièrement avide de ses

idées et ses capacités. Cette singularité lui laisse l'opportunité évidente de stopper à tout moment son adhésion. Les bénévoles des associations caritatives par exemple, sollicitent occasionnellement leurs compétences personnelles. La tendance de groupements modernes est le résultat du passage de l'engagement « timbré », définitif avec une carte de membre, à celui « symbolisé par le post-it, détachable et mobile : mise de soi à disposition, résiliable à tout moment » (Ion, 1997, p.81). La militance du soldat prêt à sacrifier sa vie pour une cause est remplacée par la possibilité de tenir compte d'un éventail des intérêts. L'engagement distancié est moins une figure sociale mais plus un comportement ponctuel.

Jacques Ion met en miroir l'engagement militant et distancié, à l'instar de la séparation faite par Max Weber entre « éthique de conviction » et « éthique de responsabilité » (as cited in Ion, 1997, p.85). Si l'éthique de conviction ne laisse par la possibilité à l'individu d'assumer l'importance de ses actes, celle de responsabilité, au contraire, lui mobilise toutes ses capacités et compétences afin de ne pas se trouver simplifié à la valeur du groupement.

Une autre différence peut être faite sur la temporalité de l'engagement militant et distancié. Le premier est visionnaire et se préoccupe moins de la réalité présente alors que le deuxième est la flamme individuelle ressentie par une personne dans des circonstances particulières.

Les aspirations de nouveaux groupements viennent de leur champ d'action, passées du niveau local à celui mondial permettant de désigner un bien commun, une valeur revendiquée par tous (comme l'humanité par exemple, sauver la planète, etc.)

3.5 Le passage du *nous* au *je* collectif

L'articulation philosophique entre le *nous* collectif et le *je* individuel, est un remplacement d'origines et de pratiques communes de membres par un rassemblement des individus avec des parcours et des origines différentes autour d'une mission commune. La structure de l'association n'impose plus les critères d'adhésion, c'est l'engagement qui déterminera une unité orientée par l'ambition commune.

Généralement, pour définir le *nous* d'un groupement, il faut préciser le lien de parenté ou le lien social. L'identité des membres ne vient pas d'un travail d'analyse local, mais généralisé, intégrant des univers différents qui ont en commun une action (par exemple la catégorie d'ouvrier englobe différents métiers) rendant crédible le groupement.

De nos jours, ce qui pose le plus problème dans le terme de *nous* c'est la cohésion au sein d'un groupement à l'instar du passage tel défini par Durkheim de la solidarité mécanique à celle

organique. La définition de *nous* est influencée d'autant plus par son opposition à la signification attribuée au *je*. Les membres d'une organisation possèdent des identités de plus en plus différentes rendant difficiles un groupement catégoriel. Par exemple, les bénévoles du *Resto du cœur*, se trouvent impliqués dans l'organisation par la crainte qu'un malheur puisse leur arriver alors que leur réalité les place relativement loin d'une telle prédestinée.

Le *nous* de l'engagement distancié n'est donc plus lié à des appartenances communautaires préalables, comme la proximité géographique, les liens familiaux, professionnels, mais il se caractérise plutôt par une diversification au sein même du groupement. Ces derniers permettent une visible mobilité des individus de manière à articuler différentes formes d'engagement. Ce n'est plus le groupement qui détermine l'évolution de l'individu mais ce dernier qui se trouve maître de ses engagements.

Le *nous* est de moins en moins présent à l'échelle nationale et davantage représenté dans toute sa diversification à l'échelle internationale. L'écologie, les droits de l'homme, les causes caritatives sont des réalités partagées pas tous. Le *nous* devient une valeur commune, comme l'humanité, au milieu de cette polyvalence. La moralité de ces organisations s'impose à tous et se transmet de génération en génération. Ce qui est recherché, ce sont des concepts fédérateurs qui unissent les militants professionnels avec les partisans de l'engagement distancié pour dégager un *nous* universel.

3.6 Les militants de l'engagement distancié

Les analyses faites par l'auteur sur plusieurs décennies, s'accordent sur l'idée que l'engagement distancié ne peut pas être destiné à une catégorie sociodémographique particulière. Les arguments à la base de cette affirmation viennent d'observations liées au champ d'action « syndical, politique, caritatif, culturel, etc. » et à l'ancienneté du groupement (Ion, 1997, p.86). La tendance est d'assimiler le nouvel engagement aux jeunes et aux nouvelles classes sociales moyennes ou supérieures (Ion, 1997, p.88). Mais c'est au sein même de ces couches sociales supérieures que s'effectue le recrutement de membres pour les associations qui requièrent un engagement fusionnel, militant. Par contre, comme l'engagement distancié implique l'affirmation de compétences personnelles, ces dernières se retrouvent bien plus souvent chez les individus appartenant aux milieux techniques et intellectuels. De ce fait, il peut arriver que les bénévoles se trouvent chassés d'un groupement si en plus de leur simple assistance bénévole, des compétences particulières sont réclamées. Ainsi, une même personne au cours de sa vie pourrait convertir son engagement militant en celui distancié. Cette

réorientation serait encore plus possible chez les militants « des mouvements écologiques ou humanitaires, d'anciens militants de gauche ou d'extrême gauche, ou d'anciennes militantes féministes » (Ion, 1997, p.89).

L'engagement distancié ne pourrait pas être que l'enseigne des jeunes, même s'il ressort le plus souvent dans cette catégorie sociale où on retrouve paradoxalement le moins d'individus avec des compétences techniques ou intellectuelles précises. Dans les recherches sur les associations de jeunes, certaines caractéristiques factuelles identifient des pratiques de l'engagement distancié sans pour autant assurer une imbrication parfaite. Les jeunes, par exemple, ont une vision idéologique moindre mais se dirigent plus vers des actions concrètes « ici et maintenant » (Ion, 1997, p.90). De plus, la conformité juridique de leurs associations est réduite, sans réunions constantes mais plutôt d'agissements spontanés du « coup par coup » (Ion, 1997, p.90). Les structures sont non professionnelles, limite, méfiantes des compétences particulières. Une légitimité, « moins soucieuse de représentative que d'une capacité reconnue de type personnel à exprimer les intérêts du groupe » (Ion, 1997, p.90). Généralement, les associations entretiennent des rapports nébuleux avec les autorités publiques. Mais au sein d'un même groupe, on peut trouver des traces de l'engagement militant. Les origines des groupements de jeunes sont parfois plus anciennes et la création d'une nouvelle association se fonde sur des adhésions préalables. Cette appartenance est une barrière aux nouvelles entrées d'adhérents et renforce « le caractère fusionnel des groupements » (Ion, 1997, p.91).

3.7 L'engagement affranchi

Dans la continuité des travaux réalisés en 1997, Jacques Ion aborde à nouveau en 2001 le sujet de l'engagement, à travers cette fois, une enquête sur des groupements récents sans statut juridique. Le déplacement de l'objet d'analyse renforce davantage certaines caractéristiques de l'engagement distancié, déjà observées en 1997. L'émancipation de l'engagement militant à celui distancié, continue son évolution à travers le processus d'affranchissement. Pour l'expliquer, l'auteur part de la notion d'individuation définie comme une « contrainte paradoxale » par le sociologue Ulrich Beck en 1998 (as cited in Ion, 2001, p.19). Sans annuler l'engagement militant *Antigonide* assoiffé de sacrifice, les nouvelles formes d'engagement ne demandent pas moins d'implication. Elles correspondent à un espace public transformé ouvert à de nouvelles formes d'association. Ainsi, l'engagement contemporain, souvent bénévole, peut être déchiffré depuis le fonctionnement des groupements analysés : comment les individus se réunissent, quand, à quelle heure, qui sont leurs représentants, quelles sont les bases écrites de

leurs réunions, comment affirment-ils leur adhésion au groupe, quelles sont les relations entre les membres.

La logique d'affranchissement présentée par la professeur Ion est à comprendre comme un processus évolutif entre « la fin de l'entre soi » et « répondre de soi » (Ion, 2011, p.23). « La fin de l'entre soi » est la manifestation moindre de l'identité collective qu'il s'agisse de l'appartenance communautaire de type « familial, professionnelle, religieuse, géographique » ou idéologique (Ion, 2001, p.24). En effet, les exemples donnés illustrent de nouvelles adhésions, lors de l'action territoriale, soit une ouverture à de nouveaux types d'adhérents. C'est le cas de l'association principalement féminine « Les amis de la maternité » formée par des mères immigrées mais aussi d'origine française, qui défendait un établissement maternel. Le processus de recrutement de nouvelles militantes au sein de l'association se réalisait au-delà du territoire approprié à leur action.

Les structures de ces nouveaux groupements témoignent aussi de la faiblesse des réseaux associatifs idéologiques. En effet, nous assistons à la naissance de nouvelles associations « sportives, familiales, récréatives, syndicales et éducatives » qui n'évoluent plus au sein de ces réseaux à orientation politique mais dans des organisations de communautés ayant plus d'autonomie (Ion, 2001, pg.27). Exemple : « *SOS racisme* atteste par exemple la perte d'influence d'un groupement national au profit de la multiplication de petits groupements locaux de jeunes » (Ion, 2001, p.27).

Le détachement des appartenances communautaires n'est pas pour autant synonyme d'isolement et perte de liens sociaux. Les individus bâtissent des réseaux à partir des associations basées sur un engagement sur mesure et pluriel à la fois. Ce sont des actions « ici et maintenant », insoumises à un ordre de constitution ou à des propriétés spécifiques mais basées sur une flexibilité et une adaptabilité aux missions. Exemple : le groupe de jeunes présenté au chapitre III de l'ouvrage « L'engagement au pluriel » et analysé par le sociologue Roland Raymond, connaît une modification permanente de ses membres adaptée aux missions ponctuelles à accomplir. Par ailleurs, le recrutement de membres se fait davantage en fonction de ressources personnelles d'individus : par rapport à leurs métiers respectifs ou par rapport à leur patrimoine social.

La deuxième composante du processus d'affranchissement est en quelque sorte un engagement singularisé, ce que l'auteur appelle « répondre de soi ». Les nouvelles actions de groupements modernes répondent à une identité individuelle et remettent en question les

mécanismes de la démocratie représentative. Il n'y a plus de demande de représentants de ces nouvelles associations. La délégation n'est également plus requise parce que les préoccupations ne sont pas de mieux restituer la composition du groupement mais d'atteindre les objectifs fixés et de répondre de soi. Par ailleurs, le délégué ne pourrait pas avoir le même rôle parce que ce sont les membres du groupe qui lui assurent l'existence. Et à partir du moment où leur comportement n'illustre pas une appartenance, le délégué ne pourra pas se dénombrer pour assurer une représentativité individuelle.

Répondre de soi signifie aussi un moindre attachement à la structure du groupement. L'individu ne se morfond plus derrière le collectif comme moteur de l'action, mais assume ses responsabilités et obligations. Ces dernières décennies, les « habitants de quartiers dits sensibles » les jeunes de cités urbaines, les immigrés, sont devenus des citoyens impliqués dans ces actions ponctuelles et parfois momentanées (Ion, 2001, p.32). Toutefois, la participation citoyenne connaît cette spectaculaire augmentation aussi à cause de la méfiance affichée des citoyens vis-à-vis des institutions.

Parmi les analyses proposées dans les différents chapitres de l'ouvrage de 2001, « L'engagement au pluriel », mon attention s'est dirigée vers celle du chapitre IV réalisée par le sociologue Abdelhafid Hammouche, concernant l'association les « Amis de la maternité ». En effet, les enquêtes de terrain présentent toutes des formes d'engagement singulières et plurielles à la fois. Mais le travail actuel cherche à déterminer les particularités d'un engagement contestataire en évolution, raison pour laquelle tous les exemples ne sont pas adaptés.

Il est intéressant, à ce niveau, de présenter en quelques lignes l'association féminine « Les amis de la maternité » qui est une association lyonnaise, composée d'une trentaine de membres majoritairement de sexe féminin, provenant de quartiers différents, dont l'objectif est de fournir des activités aux patientes de la maternité. La création de l'association s'inscrit dans une action protestataire contre la fermeture de cette maternité suite à des pétitions lancées par les habitants de la ville. Ainsi, partant de la cause mobilisatrice, une fois les objectifs atteints l'association devrait se dissoudre. Mais malgré des bouleversements intérieurs et la réalisation de son objectif, l'activité associative se stabilise autour des actions sociales de femmes de l'association encouragées par les médecins dans le cadre d'un soutien apporté aux patients instables psychologiquement. Il est intéressant de mentionner qu'à la base du recrutement des membres il y a un engagement en deux temps : d'abord celui d'aider les patients mais aussi celui d'un

désir de sociabilité et d'affirmation de l'identité des membres. Soit parce qu'ils veulent proposer leurs services, soit la motivation vient d'un problème apparu dans leur vie privée.

La particularité de cet engagement originaire d'une opposition vient de l'investissement progressif des membres à la recherche d'une sociabilité. Les femmes militantes cherchent une émancipation sociale et utilisent l'attachement au groupe comme nouveau contexte d'affirmation de leur identité nouvelle.

3.8 Les caractéristiques de l'engagement moderne

Après avoir présenté les origines de l'engagement militant, son évolution vers l'engagement distancié et rattaché les nouvelles formes de militantisme à un processus d'affranchissement, Ion revient en 2005 sur l'action militante d'ensemble qui n'est plus liée à une institution ou à une idéologie, à un parti politique ou à un syndicat mais se laisse portée de plus en plus par deux types d'engagements : un public et un politique. L'engagement public est, en quelque sorte, une variété de l'engagement politique et il se concrétise par la reconnaissance des associations de bénévoles ou stigmatisés de la société qui n'écrasent pas pourtant les mouvements anciens écologistes, féministes, régionalistes.

L'ouvrage n'essaie pas d'expliquer les raisons souvent évidentes de ces nouvelles mobilisations mais comment les militants interviennent dans l'espace public et surtout comment ils arrivent à se grouper à travers des formes variées.

La première particularité dégagée des actions collectives est la dimension pragmatique. Les individus cherchent à obtenir de résultats concrets, mesurables. Des résultats « ici et maintenant » comme l'auteur l'indique par son expression forte. Il souligne toutefois que cette efficacité immédiate ne met pas fin aux idéologies qui continuent à coexister avec ce nouvel type d'engagement. Le militantisme moderne cherche d'une certaine façon à apporter des solutions provisoires mais immédiates à des problèmes qui ne sont pas encore connus du grand public. Il essaie donc d'apporter plus de visibilité à ces questions sociales et de stimuler la sphère politique. L'ambition pragmatique de ce type d'action est souvent une réponse à une situation d'urgence négligée par les pouvoirs publics. C'est le cas de différentes associations présentées : de chômeurs, de sans-papiers, de sans logement ou mal logés, des écologistes qui défendent les arbres, de bénévoles des *Restos du cœur*, etc.

La recherche d'une réponse précise à des problèmes peut être vue comme une réaction à un contexte incertain où les représentations de l'avenir sont en mutation (Ion, 2005, p.12). Toutefois, ce monde incertain n'est pas une constatation et une préoccupation récente. Déjà

dans les années 1960, les syndicats et les associations populaires avaient cette vision. Ce qui change maintenant vient du fait que les « groupes dits d'intérêt général (partis politiques, clubs de pensées, mouvements d'éducation populaire, etc.) » perdent terrain face aux associations d'implantation locale ou sur des thématiques mieux définies (Ion, 2005, p.12). Ainsi, la philosophie sociale se métamorphose : les individus ne sont plus à la recherche d'avenirs lointains meilleurs mais focalisent leur énergie et attention à s'opposer aux dangers proches. Cette transformation de pensée s'explique d'une part par le monde social et politique incertain dans lequel nous nous trouvons. Même les individus les plus éduqués ou avec des positions professionnelles avantageuses ne se sentent pas à l'abri des catastrophes mais au contraire ils suivent le principe « ça pourrait nous arriver » pensée déjà existante dans les résultats des travaux faits par le professeur Ion en 1997 (Ion, 2005, p.14). D'autre part « l'ascenseur social » autorisant l'espoir d'un avenir meilleur aux différentes générations de la même famille, fonctionne au ralenti (Ion, 2005, p.13). L'engagement d'autrefois était surtout à l'image des appartenances familiales, professionnelles ou de voisinage qui sont à la base de besoins sociaux primaires. Ces liens d'appartenance à une identité sociale se trouvent progressivement affaiblis par les expériences effectives et individuelles. Par conséquent la dimension de classe sociale perd de l'importance face à la vision humanitaire soucieuse des « souffrants » de la société (Ion, 2005, p.15). L'auteur insiste sur les différentes périodes significatives d'une structuration sociale différente, par thématiques. La projection d'un après qui encadre et transforme les individus est remplacée par des secteurs en carence.

Pour revenir sur les caractéristiques de l'engagement, celui-ci pourrait se définir à partir de trois composantes englobant la vision « agir ici et maintenant » (Ion, 2005, p.16). Cette dernière signifie surtout un « plus » de l'action militante moderne : plus vite, plus proche de la population, plus concret.

1. L'urgence est une caractéristique bien plus évidente du secteur social qui solidarise très vite autour de thématiques comme la drogue, le suicide, les maladies, les enfants, les femmes, les sans-papiers. Les défavorisés sont de plus en plus la raison de faire collectif et d'agir publiquement. Cela ne signifie pas qu'ils sont délaissés par les politiques mais qu'on essaie d'obtenir des interventions rapides de la part de ces derniers. Cette nécessité de répondre à des situations exceptionnelles de plus en plus fréquentes, impose aux autorités publiques un autre temps pour leurs actions.

2. L'efficacité répond à une exigence d'identification précise des objectifs accessibles poursuivis par les associations. C'est un critère qui témoigne d'une supposée inefficacité

politique et pousse les individus à se réorienter vers des organisations plus accueillantes, axées sur des problèmes plus isolés mais dont les solutions ne sont pas guidées par les discours mais par les résultats confirmés.

3. La radicalité certifie l'existence des inégalités sociales qui poussent les associations à des interventions spectaculaires appelées par l'auteur opérations « coup de poings ». Comme par exemple celles « de *Greenpeace*, d'*Act Up* mais aussi de *Confédération paysanne* » (Ion, 2005, p.22). La radicalité était d'abord la spécialité de petits groupes qui cherchaient une visibilité publique mais est progressivement devenue une pratique des organisations nationales et internationales à la recherche d'un impact rapide sur l'opinion publique. Ces actions spectaculaires sont stratégiquement réfléchies pour diriger les échanges avec les autorités publiques et maîtriser les négociations.

L'interaction entre les nouvelles associations et la sphère politique qui vit à la temporalité des législatures donnent un autre rythme aux actions publiques. Elles veulent façonner une manière différente de faire de la politique qui ne se débarrasse pas de ses objectifs à long terme. En effet, ce qu'on recherche, ce ne sont pas les solutions en dehors de la dimension politique mais la prise en compte de ces nouvelles notions d'urgence, d'efficacité et de radicalité. Souvent les nouvelles associations sont le prélude des problèmes à venir. Elles sont le signal d'alarme d'un problème local qui peut prendre de l'ampleur et se généraliser.

Tout militantisme a besoin d'une visibilité publique afin de faire connaître les causes défendues. Les moyens utilisés sont variés : les manifestations, des actions caritatives, les témoignages ou via les médias, etc. Ces dernières décennies les médias occupent une place remarquable dans la vie des individus de par les nombreux moyens dont ils ont la possibilité de transmettre de l'information. Ils ont un important impact sur l'opinion publique.

L'engagement contemporain médiatisé a souvent comme particularité d'associer militantisme et expérience de vie privée. Ce mélange intentionnel a comme objectif de mobiliser les affects traditionnellement exclus de la sphère politique. Comme ici cité par Ion, le sociologue allemand Habermas mentionnait déjà à l'époque que l'espace public est utilisé pour exprimer la raison et le privé pour représenter les sentiments et les passions (Ion, 2005, p.33). Avec le nouvel engagement propre aux actions contestataires, l'espace personnel vient réclamer des droits dans l'espace public. Il s'agit d'une exposition médiatique et publique de l'individu, utilisée comme argument de la légitimité de son action. C'est une situation voulue et non imposée qui l'utilise comme ressource pour affirmer son engagement.

Les petites associations comme les organisations non gouvernementales organisent des opérations « *coup de poings* » par la distribution d'images, de dépliants, de slogans, généralement dans une logique non violente pour attirer l'attention de l'opinion publique. L'engagement contemporain est assoiffé de scène médiatique et pour y arriver est prêt à mettre ses habits festifs afin d'obtenir les résultats espérés. Exemples : la *Gay Pride*, journée sans achat, etc. (Ion, 2005, p.41). Toutefois, il y a des militants qui refusent la médiatisation de leur engagement et les opérations spectaculaires même si faute de moyens, les médias représentent souvent la seule méthode de se faire connaître³.

Internet est omniprésent dans la communication de ces associations qu'il s'agisse de relations verticales dans un réseau ou horizontales entre les individus. L'usage de cet outil informatique peut avoir un double rôle : d'une part, il peut simplifier la communication par la création d'un site et la possibilité de discuter en ligne et d'autre part, il peut être créateur et responsable d'un réseau dont la vie en dépend.

Ion explique qu'auparavant au sein d'un réseau associatif, les relations verticales étaient privilégiées. Il entend par relations verticales celles établies entre les différentes organisations syndicales, sportives ou même religieuses et leur noyau central représenté généralement par un parti politique. De nos jours, les relations horizontales prennent le devant parce que les conglomerats sont de moins en moins tentants. Alors les associations tentent de prendre leur autonomie. La projection actuelle du monde associatif est celle d'un réseau d'individus et non pas de groupements⁴.

3.9 Le militant affilié et affranchi ou l'articulation entre le *nous* et le *je*

Déjà dans les travaux de 1997, les analyses du professeur Ion conjuguait le *je* et le *nous* dans la manière de faire collectif. Le parcours personnel, les sentiments et les passions ne sont pas sans incidence sur le mode d'engagement dans l'espace public. Pour expliquer l'influence du *je* et du *nous* sur l'implication militante, l'auteur trace les traits d'ensemble de deux figures militantes déjà profilées :

- l'engagement militant ou total de 1997 évolue vers à un militantisme affilié,
- l'engagement distancié de 1997 évolue vers un militantisme affranchi.

³Exemple l'association Tibérius Claudius présentée par le sociologue S. Frangiadakis dans l'ouvrage « L'engagement au pluriel » sous la direction de J. Ion en 2001

⁴Exemple l'association Tibérius Claudius qui préfère un fonctionnement sans structure et « sans épousailles » (S. Frangiadakis, 2005, p.55)

Cette distinction est importante dans la mesure où elle va permettre de mieux lire le profil de militants contemporains.

Le militant affilié est celui de masse, sans qualité particulière. Il s'agit généralement d'un homme qui se sacrifie tel le soldat héro pour une cause prédéfinie. Dans ce cas, l'adhésion est souvent un héritage familial et synonyme d'appartenance aux mêmes valeurs (Ion, 2005, p.73). Dans le militantisme affilié, il y a une forte distinction entre la vie privée et la vie publique parce que l'investissement requis est de longue durée. L'espace privé n'est pas assimilé à la vie associative. L'adhésion est symbolisée par une carte de membre qui signifie l'appartenance au groupe. Mais les ressources et les compétences personnelles de l'individu en tant que tel ne sont pas prioritaires parce que le groupe a comme objectif d'assurer son émancipation et son éducation, de lui façonner une nouvelle image. Il y a un effacement du *je* au profit de l'identité collective qui correspond souvent à une catégorie sociale : « classe ouvrière, chrétiens ouvriers, parents d'élèves, etc. » (Ion, 2005, p.75). Les sentiments et les affects ne sont pas éliminés par ce type de participation mais ils s'expriment à travers le collectif, à travers ce *nous* qui est souvent aussi expression d'une appartenance primaire : les liens familiaux, professionnels, géographiques (Ion, 2005, p.76). C'est la figure type du militant communiste qui se trouve enrôlé dans les syndicats, partis politiques ou autre organisation de nos jours en voie de disparition. La cause de cette volatilisation du militant affilié est que le *nous* devient trop envahissant, rendant quasi impossible l'expression individuelle. Et quitter un *nous* semblable revient à renoncer à une partie de soi. La perte de légitimité se justifie par un désir d'individus de prendre de la distance par rapport aux idéaux et se diriger vers une autre manière de s'engager.

Le militant affranchi est à la recherche d'un engagement différent de celui affilié. Le degré d'implication n'est pas moindre parce qu'il réclame une mobilisation de toutes les ressources personnelles de l'individu et une exposition publique sans filtre jusqu'à l'affirmation de sa singularité en *je*. Ce type d'investissement lui laisse la possibilité de prendre de la distance avec le groupement et d'avoir une réflexion sur son propre engagement. L'affranchissement, est un processus de délivrance par rapport aux appartenances primaires héritées : familiales, professionnelles, de proximité, etc. Par conséquent, le militant affranchi est l'individu qui ne se confond plus à l'identité collective. L'organisation moins coercitive permet à l'individu de s'exprimer en son nom propre mais cette sécularisation ne lui assure plus la protection communautaire.

La question qui se pose est de savoir qui sont les acteurs de ces nouvelles mobilisations identifiées par l'auteur comme étant celles des individus « sans ressources » (Ion, 2005, p.87). Il s'agit de catégories sociales défavorisées pas forcément économiquement mais qui n'ont pas la possibilité de se rendre visible et qui essaient de s'imposer publiquement pour obtenir une reconnaissance de leur statut. Les « sans ressources » sont les sans-papiers, les sans logement, les sans emploi, les sans domicile fixe, etc. Ce sont des citoyens privés de droits. De nombreuses associations se forment alors pour défendre leurs droits ou en obtenir de nouveaux auprès des autorités publiques. La particularité vient du fait que les membres de l'association sont souvent les intéressés mêmes engagés dans un combat contre leur position de victime⁵. Les valeurs pour lesquelles ces associations se battent concernent souvent une intégrité sociale bouleversée : la solidarité, l'égalité, la tolérance, les droits des citoyens. De même les associations *Act Up* (visibilité de victimes du *SIDA*), *DAL* (Droit au logement), *AC* (agir ensemble contre le chômage) luttent pour rendre la parole à ceux qui sont stigmatisés par la société et rééquilibrer leurs rapports à cette dernière.

3.10 L'engagement affranchi allongé

Parmi ces multiples formes de militantisme, deux profils se dessinent à partir de champs d'action qui projettent une opposition implicite entre l'intérêt général et privé : le militantisme au sein du mouvement altermondialiste et du phénomène *Nimby*, profilent un engagement affranchi sans pour autant s'y encadrer parfaitement. Il s'agit plutôt d'un prolongement de celui-ci par une multiplication des enjeux pris en compte. Les deux formes de militantisme concernent d'une part une perspective mondiale dont les autorités politiques sont dépassées et d'autre part une localisée que les autorités politiques négligent.

Sans entrer dans les détails du mouvement altermondialiste il est intéressant d'apporter quelques informations à ce sujet afin de déterminer la particularité de l'engagement altermondialiste. Le mouvement naît lors du sommet de l'organisation mondiale du commerce à Seattle en 1999 et se caractérise non seulement comme une action protestataire contre le mondialisme mais aussi de « contre-proposition » (Ion, 2005, p.108). Une de ses particularités vient de l'ambition de marquer l'histoire par ses rassemblements. Cet aspect événementiel a pour originalité de conditionner l'existence du mouvement qui en dehors des sommets, disparaît. Deuxièmement, le mouvement se démarque de par la diversité des profils politiques engagés et troisièmement par les tranches d'âge des militants : soit très jeunes, soit anciens

⁵ Un exemple d'association de ce type est *AIDES*, qui vient en aide aux personnes malades de *SIDA* et lutte pour la réintégration sociale de ces personnes discréditées de leurs compétences.

militants de « l'âge d'or » des années 1970 (Ion, 2005, p.109). Les campagnes altermondialistes se focalisent sur « l'annulation de la dette des pays pauvres, la remise en cause de l'OMC, la réforme des institutions financières internationales et la contestation des marchés financiers » (Ion, 2005, p.110). Un de principaux acteurs de ce mouvement est l'association *Attac* créée à une époque (en 1998) où l'engagement était en baisse dans les groupements d'intérêt général comme les partis politiques. Les militants, des personnes physiques venues d'univers différents (journalistes, artistes, ...) se sont engagés dans une lutte contre les inégalités financières de tout type : les fonds de pension, la santé, les licenciements, etc. On retrouve dans ce type d'action collective une caractéristique commune avec l'engagement affranchi, à savoir celle pragmatique « agir là où c'est possible », agir « *ici et maintenant* » (Ion, 2005, p.113).

D'autre part, il y a l'engagement au sein du phénomène *Nimby*. Originaire des Etats-Unis dont l'acronyme anglais veut dire « Not In My Backyard » soit la traduction en français est « pas dans mon jardin ». Ces interventions étaient dirigées contre les entreprises colonisatrices porteuses de nouvelles constructions ou expansions non-désirées par les riverains. Il s'agit dans ce cas d'un militantisme propre à une action protestataire contre les projets d'implantation publics : construction d'autoroutes, aéroport, TGV, l'arrivée des éoliennes...Le phénomène *Nimby* prend de l'ampleur de par la multiplication des associations composées de riverains concernés. Ce sont des mobilisations fortement critiquées tant par l'opinion publique que par les autorités responsables de ces projets. Cette stigmatisation vient de l'image égoïste des actions entreprises ayant comme seul potentiel objectif la protection de l'environnement de proximité. Ces interventions sont considérées comme irrecevables aussi parce qu'elles opposent publiquement l'intérêt général à l'intérêt privé.

Léa Sébastien⁶ « chercheuse pour la résolution de conflits environnementaux » a écrit plusieurs articles à ce sujet et les moyens de trouver un accord entre les acteurs impliqués. Dans un de ses textes, elle cite les professeurs américains Kraft et Clary dont les travaux concernent les mobilisations *Nimby* des années 1990, pour expliquer les causes principales identifiées à l'origine de ce phénomène contestataire :

- la méfiance envers les porteurs du projet,
- l'information limitée sur le problème,
- une vision locale des risques entraînés par un projet,
- une évaluation émotionnelle des propositions d'implantation,

⁶ « Maître de conférences en géographie à l'université Toulouse 2 Le Mirail, chercheuse au Laboratoire Aide à la résolution de conflits environnementaux. », <https://www.franceculture.fr/personne-lea-sebastien>, consulté le 20/02/2020

- une aversion généralisée et particulière du risque.

D'autres auteurs cités dans cet article comme les chercheurs américains en sociologie Freudenberg et Pastor (1992) considèrent les actions nimbistes caractérisées par « l'ignorance » et « l'égoïsme » (Sébastien, 2013, p.148). Il s'agit de l'ignorance d'un savoir mal publicité par les entrepreneurs et l'égoïsme d'arrêter ces contestations contre des dédommagements. Les analyses centrent une image plutôt négative du phénomène *Nimby* qui n'est plus tout à fait de l'actualité. A l'intérieur même du phénomène il y a une distinction entre les bons et les mauvais *Nimby*.

Jacques Ion et Léa Sébastien s'accordent sur cette approche moins réductrice du phénomène *Nimby* et essayent de démontrer, tous les deux, que les associations de ce type ne défendent pas simplement des intérêts égoïstes individuels mais qu'elles sont un tremplin politique et qu'elles permettent de reformuler « le bien commun ». En effet, les deux auteurs se rejoignent sur l'idée que l'action protestataire n'est pas seulement une source de conflit mais une opportunité d'enrichissement des individus, de la science, de la société et du système démocratique. Leurs enquêtes de terrain concernent des projets d'aménagement de territoire et les résultats sont similaires sur certains aspects. Le phénomène *Nimby* est analysé sous des angles positifs à travers l'apport pour les citoyens concernés et leur espace de vie et aussi par l'impact sur l'environnement politique.

À ce sujet, Ion présente en 2005 dans son ouvrage « L'engagement au pluriel » l'analyse d'une action de mobilisation contre un projet d'autoroute en France. Plusieurs observations ont retenu mon attention. D'abord les individus arrivent à faire collectif à partir de l'action fédératrice en faisant abstraction de leurs différences professionnelles (agriculteurs, marchands) et de leur statut de propriétaire/locataire ou nouveau/ancien habitant de la zone concernée. Par la constitution de ce groupement, ils remettent en question le lien de confiance avec leurs représentants politiques et décident d'être les propres porteurs de leurs revendications. Une autre constatation est que ce comité de riverains découvre en cours de route l'existence d'autres acteurs impliqués dans le projet et apprennent progressivement le mode d'organisation des administrations. Ils s'auto-instruisent à faire entendre leur voix par des affiches, des interventions médiatiques, l'organisation de réunions périodiques, la préparation technique des dossiers. Cette expérience incite en effet à monter leur propre réseau. Ils reçoivent une connaissance politique grâce à leurs contacts avec les représentants responsables de projets contestés. Leur revendication auprès du monde politique se traduit par une double interrogation sur le savoir et sur le pouvoir. Ainsi, ils contestent des compétences spécifiques des experts

« en matière d'urbanisme, transport, de pollution, de droit, etc... » qui sont souvent la base de décision politiques (Ion, 2005, p.118). Paradoxalement, le comité lui-même fait appel à des experts afin de justifier sa démarche. L'objection principale s'adresse donc aux politiques et aux experts de renoncer à leur prétention d'être seuls à définir le savoir et le bien commun. En effet, le phénomène *Nimby* n'est pas nécessairement l'équivalent d'une dimension locale par l'opposition à un projet de voisinage. La contestation locale doit normalement être portée par les représentants politiques au niveau supérieur afin de rendre publique la cause défendue. Sauf que souvent, les discours politiques présentent une dimension antinomique : d'encouragement pour certains habitants de se mobiliser et de disqualification pour d'autres qui passent à l'acte. On retrouve dans la cause mobilisatrice de ces associations, la particularité de l'engagement affranchi « ici et maintenant » qui vise l'obtention de résultats concrets, mesurables et imbriqués à l'objectif localisé.

Le cas d'enquête d'un conflit environnemental présentée par Sébastien en 2013, concerne une décharge pour le traitement des déchets et leur exploitation génératrice de nuisances sonores et olfactives dangereuses pour l'être humain et pour l'environnement. L'hypothèse d'une revalorisation de l'engagement *Nimby* s'appuie sur le modèle d'analyse des quatre capitaux de Putman de 2001 : le capital social, le capital savant, le capital patrimonial et le capital politique.

Le capital social est le résultat des connexions sociales productrices de solidarité et de confiance entre les individus. Les riverains sont amenés à se mettre en contact avec des associations, des professionnels, les autorités administratives et politiques et tous ces liens permettent de rassembler une population très diversifiée et de créer un réseau local.

Dans leur démarche de justificatifs précis, les membres de l'association sont encouragés à se diriger vers des experts venant de différents secteurs : médecins, ingénieurs, avocats, agriculteurs, écologistes, etc., capables de combler leurs lacunes dans les différentes matières d'intervention. La mise en relation avec ces experts permet la création d'un capital savant.

Le capital patrimonial se construit à partir de l'attachement local au territoire (Sébastien, 2013, p.155). Exceptionnellement, dans le cas présenté par Léa Sébastien, le comité de riverains a la chance de découvrir des valeurs patrimoniales anciennes⁷.

⁷ L'association a découvert un site gallo-romain sur le terrain du projet.

Le capital politique requiert l'existence d'un capital social préalable. Ce dernier, dans la perspective d'une sociologie critique de Pierre Bourdieu (1980) n'est pas suffisant à l'acquisition du capital politique. Ce qui autorise l'auteur à qualifier de capital politique la somme de ressources savantes, patrimoniales et sociales. L'identification du capital politique est très importante, dans la mesure, où à partir des actions entreprises auprès du Conseil d'État ou du préfet, elle permet de clarifier le conflit entre intérêts privés et intérêt général. Les citoyens veulent participer à des actions constructives destinées à trouver des solutions et non faire simplement opposition.

Le souhait de participer aux décisions politiques, de défendre une cause locale à connotation globale, de s'impliquer pour définir des valeurs communes et vouloir les perpétuer même après avoir atteint l'objectif, sont les traits d'ensemble d'une démarche qui dépasse le phénomène *Nimby*. « La contestation devient un vecteur d'intégration du citoyen et un mode potentiel de politisation » (Sébastien, 2013, p.162).

Léa Sébastien, et dans une moindre mesure Jacques Ion, montrent que les mobilisations *Nimby* permettent d'une part l'acquisition d'un capital politique et d'autre part une interaction avec la sphère politique destinée à globaliser les intérêts défendus. En effet, la critique sévère, à l'égard des mobilisations *Nimby*, vient aussi de leur souhait d'intrusion dans la sphère politique. Alors que cette dernière se montre souvent impénétrable aux nouveaux acteurs et ne veut pas laisser se produire l'action politique indépendamment de leurs décisions. Jacques Ion montre que la perspective associative, à priori d'opposition, retrace les frontières politiques et modifie ainsi le sens de l'engagement des individus dans ces actions. La défense des intérêts privés n'enferme pas les mobilisations contestataires dans les manifestations musclées, poujadistes mais peut être l'opportunité d'une « socialisation politique » (Ion, 2001, p.215). D'une part, par la possibilité d'un échange concret avec les autorités et d'autre part, ces oppositions font l'effort de traduire la défense d'une cause commune, propre aux individus d'origines sociales, scolaires ou de nationalités différentes.

À ce stade, il est intéressant de mentionner une analyse sur les effets controversés de la participation citoyenne afin de mieux comprendre comment cette expérience est vécue par les individus. Cette étude, toutefois non liée au phénomène *Nimby*, réalisée par la sociologue Sandrine Rui est axée sur l'exposition constante de l'individu dans l'espace public qui peut être considérée par certains une expérience enrichissante et pour d'autres traumatisante par les risques qu'elle entraîne. La confrontation aux autres et le questionnement sur le bien commun donnent la possibilité d'acquérir certaines capacités citoyennes dont l'individu ne disposait pas

auparavant. Ainsi, il se construit une identité citoyenne, permettant de nouvelles formes de socialisation et de politisation, à travers sa participation à des actions collectives. Les convictions se trouvent influencées par la mise en relation avec des experts, par « la complexité des procédures administratives » ou par les obligations des intervenants (Sui, 2009, p.80).

Avec la montée de l'individuation, on fait le constat d'un recyclage du phénomène *Nimby*. Cette opposition ponctuelle, est de plus en plus valorisée par l'accentuation des opinions individuelles. La revalorisation du phénomène *Nimby* était déjà un sujet abordé par le sociologue Arthur Jobert en 1998. Les actions ponctuelles, apparemment limitées, dans le temps et l'espace, à visibilité réduite pour un niveau supérieur, sont porteuses « d'un phénomène politique » (Jobert, 1998, p.70).

3.11 Le « bien commun » dans les mobilisations contestataires

Le philosophe Pierre Dardot et le sociologue Christian Laval s'interrogent sur la définition profonde du concept de « bien commun » qu'ils présentent comme un principe mobilisateur des luttes sociales et politiques et non pas comme un bien privé ou public. « Commun » est devenu un « ensemble de pratiques, de luttes, d'institutions et de recherches ouvrant son avenir non capitaliste » (Dardot, Laval, 2015, p.17). Par conséquent, le « commun » n'est ni un bien, qu'il s'agisse d'un public ou privé, et ni un objet. Il doit être considéré comme un principe de fonctionnement des actions collectives qui permet de construire des « communs » (Dardot, Laval, 2015, p.49).

Le sens étymologique du mot « commun », dont la racine latine est « munnus », désigne des prestations obligatoires des hommes. L'assujettissement de ces derniers à des charges publiques communes produit des normes juridiques et morales qui cadrent les actions. Une compréhension similaire du « commun » est donnée par Aristote qui considère que les citoyens doivent mettre ensemble leurs pensées et actions pour légiférer sur le mode de vie approprié pour la cité (as cited in Dardot, Laval, 2015, p.23).

Selon les auteurs, la conception actuelle du commun doit affronter trois représentations qui se manifestent toujours, parfois involontairement, de par leur enracinement dans les jugements.

La première perspective d'origine théologico-politique considèrerait que les institutions en mesure de définir le commun étaient l'État et l'Église. Cette conception de la doctrine romaine donnait à l'État, le rôle de décider de la volonté commune. En période médiévale, ce rôle se partage avec l'Église, les penseurs de l'époque considéraient le bien commun comme étant un

bien « spiritualisé » (Dardot, Laval, 2015, p.30). Cette vision se heurte, de nos jours, aux prétentions participatives des citoyens aux actions et décisions publiques.

Une deuxième conception du commun est liée à l'environnement et à la nature. Des éléments, comme l'air, les nuages, la lumière, le soleil, les étoiles, les animaux de la forêt, l'eau de mers, les rivières ne peuvent être appropriées par les humains à cause de leur infinité. Un humain ne peut pas se proclamer maître de tous ces éléments et appauvrir les autres de leur utilité publique.

La troisième vision du commun est plutôt philosophique et tient à la valeur de l'humanité. De par leur condition d'humain, il y a une appartenance qui dégagerait un commun universel et nous dirigerait tous dans une même direction. Le commun, lié à l'humanité, est celui de la volonté de tous, celle qui est intériorisée et nous guide pour un certain agir ensemble. D'ailleurs, le philosophe Nietzsche désacralise le commun en lui métamorphosant sa valeur. Pour ce philosophe, le commun ne peut pas être un bien parce que le partage aurait pour conséquence de lui faire perdre sa valeur noble (as cited in Dardot, Laval, 2015, p.48).

Chez Ion, pour cadrer la notion de bien commun dans un contexte propre aux formes de mobilisations contestataires, il est important de faire la différence entre « individualisme » et « individuation ». L'individualisme, notion assez controversée, fait globalement référence à un retrait de la personne de l'espace public. Pour le sociologue Louis Dumont, cité par J. Ion, l'individualisme est une conséquence des sociétés industrielles et caractérise plutôt les relations sociales. Chez Tocqueville, par contre, l'individualisme est lié à la personne et à ses affects s'opposant à l'égoïsme. C'est plutôt « un sentiment réfléchi et paisible qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de semblables et à se retirer à l'écart avec sa famille et ses amis » (as cited in Ion, 2001, p.200). Dans cette logique, le professeur Roger Sue explique l'individualisme comme un isolement social de l'individu mais cette fois involontaire. Pour cet auteur, la mutation de la société civile fait suite aux nouvelles formes d'organisation politique et sociale où l'individu ne connaît plus un cadre déterminé mais plutôt évolutif et divers. La mobilité professionnelle, familiale, géographique ne permet plus un encadrement précis ou une adhésion permanente, mais oriente vers l'individualisme. La société dichotomique d'aujourd'hui est isolation et communication simultanée, illustrant des mondes parallèles. Les orientations de gauche et de droite n'arrivent plus à définir, à travers les idéologies traditionnelles, les infrastructures démocratiques.

L'individuation est au contraire une affirmation de l'individu comme « entité sociale » (Ion, 2001, p.200). Il s'agit d'un processus qui permet d'acquérir de nouvelles valeurs sociales inscrites dans une vision commune à d'autres personnes ayant parfois des parcours et des origines différentes. L'individuation, comme l'individualisme, sont des actions intentionnelles qui sollicitent les affects des individus. C'est ce qui fait la singularité de chacun. Les individus ne cherchent pas à cacher leurs sentiments derrière un engagement globalisant. Au contraire, ils les utilisent comme un argument pour obtenir une place dans la société, avoir la reconnaissance sociale de leur identité primaire mais aussi avoir la possibilité de s'écarter de celle-ci pour une secondaire.

Les mobilisations éphémères, même focalisées sur le court terme, s'inscrivent souvent dans des démarches soucieuses du bien commun. Les objectifs à long terme de la « vie en société » n'ont pas disparu avec l'apparition des oppositions mais sont conditionnées par de observations plus critiques (Ion, 2001, p.215). Les objectifs matériels, d'obtenir des résultats précis, ne sont pas uniquement des indicateurs d'égoïsme local avide de la protection de son environnement proche sans préoccupation d'un impact social ou politique à un niveau plus englobant.

L'auteur Arthur Jobert aborde la construction du bien commun dans le domaine de l'aménagement du territoire⁸, secteur très problématique pour apporter de la légitimité à l'intérêt général. Parce que dans ce secteur, les autorités publiques définissent le bien commun susceptible de heurter la propriété privée. Les interventions des riverains questionnent la légitimité de ces projets d'aménagement et sont quelque part une réaction normale de rejet par rapport à une menace de dévalorisation de leurs biens et de surévaluation des risques (les nuisances sonores, olfactives, pollution de l'environnement...) Les riverains peuvent endosser le rôle de victime et former une association des citoyens défavorisés d'un projet dont ils ne prévoient aucun bénéfice direct ou des bénéfices anodins. Dans ce cas, ils se montrent paradoxalement des individus rationnels en termes de calcul et de perte mais incohérents pour apprécier l'impact exact du nouveau projet.

Les membres de ce type de comité se trouvent alors enfermés dans une position binaire entre leur statut de riverain et celui de citoyen. Le premier étant porteur d'intérêts privés et le deuxième d'intérêt général. La manière de formuler publiquement la défense d'une cause, peut conduire ces mobilisations à sortir du périmètre peu valorisant du phénomène *Nimby* ou les enfermer davantage dans le statut de « défenseurs d'intérêts privés » (Jobert, 1997, p.74).

⁸ Il s'agit d'un conflit médiatisé en 1997 mobilisant les riverains d'un de quartiers le plus riches de Paris, Saint-Germain, contre la transformation de leur drugstore en boutique de luxe dont le prometteur était le grand couturier G. Armani

Deux problématiques connexes du phénomène *Nimby* sont déterminantes pour la frontière entre intérêt privé et intérêt général : celle de la compensation et celle du « débat public » (Jobert, 1998, p.80). La compensation est un dédommagement matériel ou formel. Elle peut prendre la forme d'une indemnisation financière mais aussi d'une forme de protection de l'environnement et du bien-être de riverains par l'introduction des nouvelles règles. La démarche compensatoire interroge ainsi les avantages incontestablement supérieurs apportés par l'intérêt général sur les dégâts provoqués aux intérêts privés. Cette réflexion place l'action contestataire au milieu de la sphère politique, ce qui la rend visible. Le débat devient une pratique implicite de ces mobilisations d'oppositions. En effet, de plus en plus, les citoyens refusent de se trouver devant un projet fini présenté lors de l'enquête publique. Les idéaux démocratiques des individus prennent de plus en plus en compte leurs intérêts privés, territoriaux, politiques, économiques, environnementaux. La participation active d'acteurs impliqués dans la réalisation d'un projet accorde la légitimité de s'exprimer et d'affirmer les différents intérêts.

La définition de l'intérêt général, dans un contexte d'opposition aux projets d'implantation publique, regroupe plusieurs éléments. La décentralisation met l'État en retrait et accorde plus de légitimité aux élus locaux pour délimiter le bien commun. Les représentants politiques de proximité se trouvent projetés dans un rôle direct responsable des modifications dans les problématiques locales comme le secteur de l'aménagement du territoire. Ainsi, les politiques soutiennent parfois les citoyens concernés par ces projets à construire leurs actions. Cette intervention dépend en outre de l'évolution du rapport entre la sphère politique et les promoteurs de projets d'aménagement. Les industriels sont moins soutenus par les élus locaux attachés à l'opinion de leur électorat et moins à des projets dont la réalisation dépasserait la durée de leur législature et le périmètre de leur circonscription. Les citoyens-riverains, au-delà de leur réaction défensive, sont demandeurs d'une légitimité pour défendre leur espace de vie et le justifier dans l'espace public auprès des politiques. C'est aussi une aspiration de redécouvrir la sphère politique, les institutions et la totalité des acteurs intervenants. Les intérêts privés se trouvent ainsi légitimés par la procédure de décision participante. L'implication dans ces actions donne l'occasion d'influencer la construction publique de l'intérêt général loin de la procédure politique à visibilité réduite. La transformation des rapports entre la sphère politique, économique et la société civile contribuent au façonnement d'autres frontières de l'intérêt général. Avant d'aller vers le général, il faut être à l'écoute du local, des revendications particulières déterminantes pour la définition du général. Les démarches effectuées par les

riverains permettent un finissage du bien commun et une montée en généralité de la cause défendue.

3.12 La situation de conflit

Le point de départ de ce sous-chapitre provient du questionnement sur la notion de légitimité abordée au niveau du chapitre 2. Pour rendre intelligible une situation d'opposition, il faut saisir le type de légitimité de l'objet étudié. L'affrontement sur le même objet ne signifie pas que l'action d'une de deux parties est illégitime. Les deux peuvent évoquer des éléments justifiant leurs actions. Dans la perspective sociologique et économique de Luc Boltanski, lorsqu'il parle de la justification et de principes de justice, cette question de légitimité est centrale. Boltanski et Thévenot, sociologue et respectivement économiste, ont développé à partir d'enquêtes de terrain concernant de situations conflictuelles, un outil d'analyse de ces disputes, intitulé la « théorie de la justice ». L'exposition ici de ce modèle d'analyse a pour but de mieux comprendre les rapports entre les parties dans une situation où la défense de leurs intérêts les opposent.

La problématique de la justice constitue un de quatre régimes d'action possible : celui d'accord divisé en paix en « justesse » et paix en amour et celui de désaccord divisé en dispute en justice et dispute en violence. Dans le présent travail, c'est la présentation de la situation de désaccord en justice qui est pertinente. En effet, ce cadre d'analyse offre la possibilité de comprendre comment la tension se produit, quel est le moment culminant et comment il faut agir pour trouver un accord. Contrairement à la dispute en violence, où la justification est éliminée, la dispute en justice est un conflit où les personnes ne sont pas réduites à des choses et utilisent leurs capacités de réflexion pour argumenter. À partir du moment où la justification est réinsérée dans la situation conflictuelle, les auteurs parlent d'un régime de dispute en justice. C'est la construction d'un dispositif ayant pour mission d'uniformiser les arguments des uns et des autres.

L'objet de cette théorie est de savoir comment l'accord se produit à partir des justificatifs apportés par les parties intervenantes. En effet, pour l'appliquer il faut commencer par faire un inventaire de la situation sociale conflictuelle, à savoir de prendre en considération tous les intervenants qu'il s'agisse de personnes ou d'objets. Les auteurs définissent les rapports entre les êtres non pas à partir des intérêts souvent défendus avec la force et la violence mais à partir de la justification de leurs actes. Ainsi, une personne n'est jamais réduite à un statut

d'appartenance à une communauté ou à une catégorie sociale mais peut s'approprier des rôles différents.

Dans une situation sociale de dispute en justice, la valeur de l'égalité ne peut pas être considérée comme un calcul social pur. Raison pour laquelle s'impose d'utiliser un autre outil de mesure afin de savoir faire cet inventaire de valeurs des humains et non humains suivi d'une redistribution équitable des biens entre eux, sur base de leurs réclamations. Cet étalon est le principe d'équivalence qui permet de rapprocher, comparer et hiérarchiser les acteurs. Ainsi, pour sortir d'une dispute et arriver à un accord entre les parties impliquées, il faut trouver une équivalence entre leurs grandeurs respectives. L'exemple donné par Boltanski concerne deux chercheurs qui partagent un même bureau mais où un utilise un ordinateur plus puissant que l'autre. Par conséquent, celui qui a la vieille machine vit une situation d'injustice. Pour sortir de cette tension, il faut examiner la situation à partir d'individus concernés mais aussi des objets (les ordinateurs). Le but est d'assembler toutes les composantes du problème et puis de faire une distribution égale non pas à valeur arithmétique.

Dans le régime de la dispute en justice, le moment essentiel est celui de l'épreuve. C'est le moment où l'affrontement est réel et où la justification des parties intervenantes se fait publiquement. L'épreuve, est définie par l'auteur comme étant la situation de mise en questionnement des grandeurs d'individus. Quand les capacités de ces derniers se trouvent en confrontation pratique avec d'autres personnes ou des objets. Pour défendre leurs positions et affirmer leur avantage sur l'adversaire, les acteurs font référence à des principes du bien commun. Il est important ici de bien faire la distinction entre valeurs liées aux personnes (valeurs religieuses, esthétiques) et principes qui sont liés aux situations. Ce qui nous amène à la « grandeur des personnes » qu'il faut comprendre comme la valeur d'une personne étant le résultat de ses qualités et compétences dans une situation donnée. Quant aux principes, ils doivent imposer une sorte de distribution égale, de généralité pour le bien collectif. Il n'existe pas un unique principe d'équivalence capable de résoudre toutes les situations de dispute. En effet, la justice permet d'avoir plusieurs principes d'équivalence qui fixent un ordre social par rapport à une certaine conception du bien commun que les parties ont.

L'épreuve de la justification n'est pas une simple confrontation des arguments individuels, de défense d'intérêts privés mais plutôt un moment de doute sur les grandeurs respectives des parties impliquées. Les personnes font référence à des principes d'équivalence qui permettent à la situation de prendre une « montée en généralité » applicable à tous (Jacquemain, 2001, p.9). Si les intervenants trouvent à justifier leurs conflits en référence à des principes supérieurs et

sortent de leurs intérêts privés, et par conséquent ils arrivent à un accord, « la montée en généralité » aura permis de sortir de la dispute. Dans l'épreuve de la justification les rapports de force ne sont pas exclus, surtout que les situations où les capacités et les ressources des acteurs adversaires sont identiques restent exceptionnelles. Par contre dans la dispute en justice, la force est contrainte par le renvoi à un principe du bien commun.

Ainsi, les acteurs justifient leurs revendications en s'attachant à des principes supérieurs du bien commun de manière à obtenir le consentement des autres personnes. Les principes sont les piliers de ce que l'auteur appelle les « Cités ». Ce sont différents registres d'action, qui dépendent de l'absence d'accord d'une part et d'autre part de l'existence ou non de l'équivalence. Il s'agit de principes de références forcément contraignants dont l'absence entraîne la violence. Le fonctionnement de quatre cités parmi celles citées par Boltanski est particulièrement intéressant pour le présent travail. La première, la cité domestique, est construite autour de la familiarité ou de la tradition comme mode de justification. La deuxième, la cité civique, exige la renonciation aux intérêts privés. La troisième, la cité industrielle, a comme étalon de mesure, l'efficacité. Et la quatrième, la cité de l'opinion, a pour principe de base de grandeur la popularité.

Par conséquent, à l'intérieur de chaque cité il y a une forme de bien commun qui peut devenir l'enjeu de situations conflictuelles. En cas de dispute en justice dans une cité, les adversaires apportent des arguments pour mesurer leurs grandeurs respectives lors de l'épreuve de justification. Il peut arriver que les acteurs intervenants comparent leurs justificatifs en référence au même principe et dans ce cas, il faut voir qui a plus de ressources et qui en a moins. Mais aussi il peut arriver qu'ils ne trouvent pas d'accord sur le principe qui doit régler leur différend et dans ce cas, souvent la personne qui est en perte de cause dans la cité respective va souvent apporter des arguments d'une autre cité où il pourra retrouver sa grandeur. Le principe de grandeur d'une cité peut alors être utilisé pour critiquer un autre. Les cités, étant de systèmes qui se réfèrent à de grandeurs propres à une situation, ils permettent de comprendre comment régler le conflit mais aussi ce qui se passe quand les adversaires proviennent d'univers différents. Les parties doivent apporter de justificatifs vérifiés et dépasser une simple argumentation.

La situation de conflit met en concurrence les légitimités de parties. Le moment essentiel permettant la sortie de ce désaccord est l'épreuve. Cette dernière peut se résoudre avec la confrontation sur un bien commun supérieur qui offre la possibilité « d'approcher des grandeurs relevant de mondes différents » (Blondeau, Sevin, 2004, p. 10). L'épreuve cherche donc à

trouver le principe adapté à la situation par une modification ou une suppression de celui-ci. La critique de principes est l'occasion pour éliminer les grandeurs optionnelles. Un autre cas de figure permettant la sortie du conflit est de ne pas approfondir l'argumentation et chercher un compromis où toutes les grandeurs des parties sont équivalentes. La sortie du régime de dispute par le compromis permet alors aux impliqués de sortir gagnants par un ajustement de leurs grandeurs.

Le présent chapitre traite de l'évolution de l'engagement dans l'espace public. Les observations faites à partir de différentes lectures montrent dans un premier temps un certain scepticisme vis-à-vis de l'existence d'une frontière précise entre les différentes figures militantes et notamment de faire une distinction entre l'ancien et le nouvel engagement. En effet, l'engagement apparaît plutôt comme une notion interdépendante de l'espace public. La transformation de ce dernier et les caractéristiques de nos sociétés contemporaines comme l'individualisme et l'individuation influencent le comportement militant des individus. Par conséquent, la dynamique de l'engagement change sous ces particularités sociales et se catégorise en différentes modèles. Le passage de l'engagement militant à celui distancié à travers de nouvelles mobilisations accueillantes de ce militantisme métamorphosé, s'exprime surtout par le désir d'affirmation d'une identité personnelle qui refuse de s'effacer derrière un collectif. L'évolution de l'engagement ne s'assimile pas forcément à un phénomène générationnel, même si une certaine forme peut être plus présente dans une catégorie sociale. Les différentes figures de cas coexistent depuis de nombreuses années et continuent à se démultiplier. Le glissement vers des nouvelles formes d'engagement s'explique par le souhait des militants de s'investir dans des mobilisations appropriées à leurs besoins personnels. Ainsi, le militant affranchi ne veut plus déléguer ses responsabilités et obligations. Son engagement correspond à de nouvelles formes de mobilisations qui cherchent par leur grandeur pragmatique des solutions visibles. La nature urgente, efficace et radicale de ces actions collectives est une de causes responsables de leur multiplication. L'expansion de l'espace public en est une autre et rend audible la voix de la société civile. Ainsi, les actions « ici et maintenant » rentrent souvent dans une logique de mobilisation qui expose la sphère privée à celle publique. Ce type d'engagement affranchi laisse une marge de manœuvre aux actions militantes qui peuvent être orientées vers l'intérêt privé. Il s'en suit alors une confrontation qui oppose les militants aux autorités sur la conception du bien commun. Dans cette perspective contestataire, la défense de l'intérêt privé stigmatise le militant affranchi. La possibilité pour lui de sortir du périmètre de

sa condition critiquée est d'apporter plus de légitimité à un engagement singulier par une montée en généralité de ses actions.

4. Énonciation des hypothèses

À partir des analyses réalisées sur plusieurs décennies par le professeur Ion ainsi que par les autres auteurs qui viennent le compléter, présentées dans le chapitre 3, nous avons pu constater qu'il y a une évolution de l'engagement des individus dans l'espace public. Le professeur Ion identifie, à partir des observations faites sur les comportements militants, des caractéristiques propres aux différents types d'engagements. L'engagement militant, durable et demandeur de sacrifices, le considère dans ses analyses ultérieures un engagement affilié de par les nouveaux traits constatés. Ses observations montrent que l'engagement distancié permet une affirmation de l'identité personnelle dans des structures différentes que celles qui encadre l'engagement militant et avec des objectifs chercheurs d'une action pragmatique.

D'autres auteurs considèrent cette distinction un peu trop rapide et rigide et parlent plutôt d'une adaptation de l'engagement aux transformations sociétares. C'est le cas de l'auteur Lilian Mathieu qui confirme malgré certaines réticences, l'existence de nouveaux traits militants et ce, grâce aux observations faites à partir de différentes mobilisations. La métamorphose vient principalement d'une nouvelle forme d'expression constatée au sein des mobilisations qui demande une implication personnelle des individus plus importante et sollicite leur capital culturel.

Les sociologues Bruno Frère et Marc Jacquemain restent aussi prudents sur la délimitation entre les formes d'engagement sur la ligne temporelle. Pour eux, il ne peut pas y avoir de frontière entre un ancien et un nouvel engagement parce qu'il ne s'agit pas d'un rapport de domination entre les deux mais de la possibilité d'exister simultanément.

Léa Sébastien aborde l'engagement au sein des mobilisations de type *Nimby* comme une opportunité d'enrichissement pour les militants à travers l'acquisition de quatre capitaux de Putman. Cet engagement serait alors la traduction d'un désir d'affirmation de l'identité personnelle des individus. Ces derniers forment une collectivité porteuse d'intérêts privés dans l'espace public.

Les nombreuses analyses attestent l'existence dans le temps de différents profils militants. L'engagement contemporain connaît des caractéristiques nouvelles propres à une société en évolution. La variété de mobilisations confirme une mutation de l'investissement chez les individus. Il y a un nombre important de mobilisations axées sur des objectifs précis et orientées vers des résultats mesurables qui répondent à une certaine urgence locale. Les citoyens veulent prendre leurs responsabilités et orienter la société par l'affirmation de ces situations ponctuelles.

Parallèlement, l'évolution vers une individuation de la société permet la création de ces nouvelles associations comme milieu d'affirmation et investissement personnel.

Dans le cadre de l'analyse quantitative, l'énonciation des hypothèses a été réalisée à travers ces concepts exposés dans la problématique concernant l'évolution de l'engagement. Elles sont construites avec l'objectif de mieux comprendre l'engagement des citoyens et dont la mission est de les confirmer ou infirmer par une analyse de terrain d'une mobilisation locale hainuyère. L'objectif serait d'observer l'engagement de membres à travers la forme d'organisation et de communication au sein de leur collectivité.

Hypothèse une : les nouvelles mobilisations de par leur nature urgente, efficace et radicale et leur manière de s'organiser et de communiquer, modifient/fragmentent l'engagement de masse donnant naissance à l'engagement ponctuel.

À partir du moment où il y a de plus en plus de mobilisations citoyennes, on pourrait croire que l'engagement politique se renforce et se développe du fait de cet engagement croissant d'une partie de la population. Cependant, il semblerait que l'engagement moderne « slow and soft » pour des missions ponctuelles et succinctes permettrait de multiplier les formes d'investissement chez le même individu qui a la possibilité d'une adhésion plus autonome.

Hypothèse deux : la situation de désaccord dans un conflit environnemental est une occasion de globaliser les intérêts locaux et de rendre visible une problématique du bien commun.

La question qui se pose dans un projet local de mobilisation est de savoir si l'aménagement du territoire et l'impact des nouvelles industries sur l'environnement provoquent des réactions des citoyens parce qu'ils sont concernés directement ou parce qu'ils sont des sympathisants d'une certaine idéologie favorable à la protection environnementale porteuse d'une vision globale du bien commun. Les personnes ne sont pas moins politiques, elles sont néanmoins plus proches et développent une volonté d'enracinement de leurs mobilisations dans des questions dont elles peuvent voir la solution. Le penchant de l'engagement moderne vers l'action de terrain et les résultats mesurables, serait-il aussi un mariage forcé entre l'immédiat et lointain, entre le local et le global ? Ce ne sont pas des traits incompatibles justement parce que les valeurs et les actions s'influencent réciproquement.

5. « La Nature sans Friture », une réalité de terrain

Ce travail portant sur la mobilisation et l'engagement, la principale source d'informations vient des militants identifiés empiriquement comme riverains. Ils sont en effet les seuls en mesure d'expliquer leurs actions et décisions et la cause de leur comportement. L'enquête de terrain que j'ai réalisée a pour objectif de déterminer: comment les individus se mobilisent-ils et ils forment-ils une structure capable de porter dans l'espace public un nouvel acteur ?

Toutefois, cette mobilisation ne prend pas forme indépendamment de son contexte. Elle est plutôt la conséquence de multiples enjeux d'ordre climatique, environnemental, politique, économique, sécuritaire, paysagiste, social. Ces enjeux témoignent de l'existence d'une partie et cette partie implique l'existence de joueurs. Pour comprendre comment la mobilisation s'est faite au niveau local et quelles sont les possibilités de généralisation, il faut connaître tous les joueurs impliqués dans la partie. Les participations n'ont pas toutes le même poids décisionnel mais il faut les connaître toutes pour savoir expliquer leur rôle respectif et leur influence sur la mobilisation.

5.1 Arbre décisionnel des acteurs impliqués dans une affaire aux enjeux multiples

Comme susmentionné, le travail s'intéresse aux citoyens-riverains. Pour expliquer leurs actions collectives, il est important de présenter une sorte d'arbre des décisions de cette affaire pour savoir introduire d'autres acteurs administratifs et politiques. En effet, il y a six acteurs importants dans cette affaire aux intérêts distincts d'ordre économique, administratif, politique et civil : l'entreprise CL Warneton SA, la Région Wallonne, l'IDEA, l'Administration communale de Frameries, les représentants politiques et le comité de riverains « La Nature sans Friture ». Autour d'eux gravitent d'autres acteurs utiles pour élucider l'affaire tels que les experts. Mais le premier cercle formé par les six acteurs principaux est celui le plus pertinent ici.

Le point de départ est donné par l'entreprise CL Warneton SA qui a une demande, un projet. C'est par rapport à ce projet que les autres acteurs vont se former et se structurer. CL Warneton (dont le responsable est J. Clarebout) est un acteur économique avec un important chiffre d'affaires, spécialisé dans la production et transformation des pommes de terre avec la finalité d'obtenir des produits surgelés destinés à la grande distribution ainsi qu'aux entreprises. Son objectif stratégique est de trouver des espaces pour le stockage et la production de ses produits. L'investissement financier très important permettrait la création de nombreux emplois à temps

plein, non seulement pour assurer le fonctionnement de l'entreprise, mais aussi pour la construction de ses sites.

En effet, l'entreprise débute avec une unité de production de pommes de terre à Neuves-Église en 1988 et 20 ans plus tard, elle en ouvre une deuxième à Warneton. Pendant ce temps, d'autres unités de logistique et stockage ouvrent à Diksmuide, Comines ou encore à Warneton. Concernant le développement économique, le groupe assure l'achat de la production de pommes de terre de 2000 agriculteurs, travaille en sous-traitance avec 250 entreprises. En 30 ans d'activité il a permis la création d'approximativement 1600 emplois. Suite à un important investissement financier et à sa demande faite en 2015 auprès de l'IDEA, l'entreprise ouvre en 2016 des hangars de stockage de pommes de terre fraîches sur le site de Frameries, activité qui permet la création de huit emplois à temps plein. L'espace de Frameries est un investissement stratégique permettant le stockage des productions locales avant de les envoyer pour obtenir des produits finis vers les sites de production de Neuve-Église et de Warneton. En 2017, l'entreprise a pour ambition d'obtenir des autorités un permis pour l'extension de son site de Frameries d'abord par la construction d'un nouveau congélateur. À plus long terme, elle prévoit de transformer cet espace en un nouveau point de production. Cette perspective économique demande un important investissement financier de l'ordre de plusieurs millions d'euros et permettrait la création de 300 nouveaux emplois à temps plein. Le choix du site de Frameries n'est pas anodin. Le groupe opte pour cet espace pour sa situation géographique stratégique proche des agriculteurs régionaux et des éventuels collaborateurs intéressés ainsi que la connexion avec les grands axes routiers.

J'ai trouvé important pour le sujet analysé de mentionner que le site internet de l'entreprise Clarebout la présente comme une entreprise familiale, soucieuse de l'environnement qui oriente son système de production dans une démarche cohérente de consommation d'eau ainsi que des matières premières et d'énergie naturelle. Elle se montre attentive également aux relations avec les riverains et affiche à cet égard sur son site internet une adresse mail et un numéro de téléphone mis à disposition pour répondre aux éventuelles questions et réclamations. Les bonnes relations de voisinage sont justifiées également par l'implication dans les actions locales et le soutien apporté aux événements comme des courses à pieds organisées dans la région de Warneton ou alors par la générosité d'offrir du matériel informatique à l'école communale.

Le premier acteur décisionnel important dans cette affaire est le Service Public de Wallonie. Cette administration publique est destinée à répondre aux demandes des citoyens, des entreprises et des associations et d'apporter ses évaluations et critiques au niveau du

Gouvernement Wallon. Le SPW est tenu de respecter les politiques sectorielles adoptées par le Gouvernement Wallon. L'administration se compose de huit entités dont le SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie. Les tâches administratives de ce secteur concernent l'urbanisme et de l'aménagement de territoire et notamment l'application « des plans de secteurs, la gestion du paysage ou encore le réaménagement de sites (...) ». Le service supervise également « les plans communaux d'aménagement, les règlements communaux d'urbanisme et les commissions consultatives d'aménagement du territoire et de la mobilité ». L'administration régionale exerce la « tutelle de légalité sur les permis d'urbanisme et de lotir, ainsi que les certificats de patrimoines et d'urbanisme délivrés par les communes » (SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie, para. 2). Par exemple, le Fonctionnaire Délégué du SPW est compétent pour octroyer les permis d'environnement de classe un, deux et trois qui permettent d'exploiter des activités à éventuel caractère polluant avec un certain impact environnemental et sanitaire. Si le projet implique également un permis d'urbanisme, les deux permis se regroupent en une demande de permis unique. Une autre compétence exclusive du SPW en matière de permis d'environnement est celle de traiter les recours introduits par d'autres administrations ou citoyens contre les permis accordés. Concernant la réglementation sectorielle du territoire, le site de l'information géographique wallonne mentionne que la Région Wallonne est couverte par 23 plans de secteurs, adoptés entre 1977 et 1987 avec l'objectif d'assurer une répartition harmonieuse entre zones urbanisables et non urbanisables. Les zones urbanisables doivent trouver un équilibre entre les espaces habitables et ceux destinés aux activités économiques. Le plan de secteur contient donc des données spatiales déterminées et fournies par le Codt (Code du développement territorial) mais aussi des informations concernant l'intérêt paysager et esthétique. Le plan de secteur Mons-Borinage couvrant Frameries est arrêté par la Région Wallonne en date du 9 novembre 1983 sur l'avis de la Commission consultative wallonne d'Aménagement du Territoire.

Un autre acteur décisionnel important impliqué dans cette affaire est L'Intercommunale de Développement Économique et d'Aménagement du Cœur du Hainaut. L'agence IDEA regroupe 27 communes du Cœur du Hainaut, dont celle de Frameries. Depuis sa création en 1956, ses missions connaissent une certaine évolution. À la base axée sur les problèmes d'inondations auxquelles les autorités boraines étaient confrontées, ses attributions s'enrichissent dans les années 1970. La solidarité des villes et communes permet de donner une nouvelle vocation à l'intercommunale à savoir celle de lutter contre la précarité économique et sociale régionale par la mise en place de zonings.

Désormais, les missions de l'intercommunale sont diverses et touchent à différents secteurs d'intérêt général. Parmi ces domaines, ceux qui sont en rapport avec le présent travail concernent premièrement le développement économique notamment par « l'accueil des investisseurs, l'aide à l'implantation » ainsi que « l'aménagement du territoire par la mise en œuvre des zones d'activité économique » (IDEA, Nos missions). Ces deux missions témoignent d'une assistance à deux publics distincts. D'une part, les entreprises soutenues dans les projets d'implantation et d'autre part, les communes accompagnées dans l'aménagement du territoire. La mission de base de l'intercommunale à savoir de lutter contre les inondations et d'épurer les eaux usées répond aux demandes d'un troisième public formé par les citoyens. L'IDEA est l'organisme, agréé par la Région Wallonne, tenu d'équiper les terrains en stations d'assainissement des eaux.

L'agence gère environ 50 parcs d'activités économiques dont celui de Frameries qui a la particularité d'être divisé en deux espaces : le parc industriel de Frameries destiné aux sociétés « qui pour des raisons urbanistiques, environnementales et de bon voisinage, doivent être isolées des zones résidentielles » et le parc d'activité Frameries Crachet destiné aux petites entreprises artisanales ou des petites industries (IDEA, Les parcs d'activité économique, Frameries). C'est dans ce deuxième espace que se trouve implantée l'entreprise CL Warneton SA spécialisée dans le stockage et le prétraitement de pommes de terre avec une capacité de huit employés.

L'administration communale de Frameries est le quatrième acteur présent dans cette affaire et le service public le plus proche du citoyen. Parmi les services communaux proposés aux framerisais, ceux de l'environnement et de l'urbanisme sont directement liés à la présente analyse. Le service environnement accorde des permis d'urbanisme des classes numéro un, deux et trois et assure la gestion des réclamations, plaintes et demandes des citoyens en matière d'environnement. Le service urbanisme gère les demandes de permis d'urbanisme et d'urbanisation. Toutefois, le rôle de l'administration pour accorder les permis n'est pas entier. Elle réceptionne les dossiers et les transmet au Fonctionnaire Délégué du SPW, qui en collaboration avec l'administration communale, analyse la recevabilité des dossiers et par après organise les enquêtes publiques. Durant cette période, la commune reçoit les remarques de riverains sur les projets et le Collège Communal se prononce également à ce sujet. Tous les avis sont transmis au Fonctionnaire Délégué qui décide de l'octroi du permis. La décision est ensuite transmise à l'administration communale qui est tenue d'informer par une campagne d'affichage

les habitants de la commune. Un recours soumis à des délais stricts peut être introduit tant par la commune que par les riverains via des procédures différentes.

Les représentants politiques sont une catégorie à part entière dans cette affaire. D'une part, l'IDEA est une administration politisée de par sa composition des organes dirigeants : l'Assemblée Générale ou le Conseil d'Administration à son tour composé par le Bureau exécutif, le Comité de Rémunération ou le Comité d'audit sont formés par des représentants politiques, échevins, conseillers ou bourgmestres des communes associées. Parmi ces élus, il est important de signaler la présence de personnages politiques secondaires pour la présente analyse mais qui gravitent et influencent le cercle primaire autour duquel se nucléé la mobilisation de riverains « La Nature sans Friture ».

Parmi ces acteurs, George-Louis Bouchez est un acteur régional phare. Membre du Conseil d'Administration de l'IDEA, président du Pass (Parc d'aventures scientifiques) à Frameries en 2019, préoccupé par le développement durable et les problématiques environnementales, actuel président du Mouvement Réformateur, il se voit sollicité à plusieurs reprises dans cette affaire par les membres du comité.

D'autre part, la vie politique de la commune de Frameries se déroule sous la couleur socialiste à l'image du Collège Communal présidé par le Bourgmestre Jean-Marc Dupont et Julien Donfut président du CPAS de Frameries et membre du Parti Socialiste. Un autre élu politique local vivement actif dans cette affaire est le conseiller communal de Frameries et député régional Manu Di Sabato qui s'intéresse à cette affaire et veut la rendre plus légitime par sa parole de représentant politique.

Catherine Fonck, cheffe du groupe du parti cdh, députée fédérale et habitante de Noirchain, commune située à proximité de Frameries, est également sollicitée en tant qu'élue politique à défendre la cause de riverains et porter leurs demandes par le biais des interpellations au niveau régional.

5.2 La complexité du projet d'extension de l'usine CL Warneton

En 2018, l'entreprise CL Warneton a introduit auprès de l'IDEA une demande pour développer un congélateur avec également l'intention de construire une usine de production de frites surgelées. En janvier 2019 débute la période d'affichage du projet par l'administration communale mais une erreur de date est constatée et cette campagne d'information doit être réorganisée. À partir du moment où les riverains découvrent plus dans la presse que par l'affichage communal, l'existence du nouveau projet d'extension de l'usine CL Warneton, ils

prennent connaissance du projet, se mobilisent et deviennent un acteur officiel en janvier 2019 sous la forme d'un groupe de riverains « Les amis du Crachet » pour ensuite changer de nom en février 2019 est devenir « La Nature sans Friture ». Les détails de ce projet économique prometteur, les riverains les découvrent d'abord via internet à travers les publications des vidéos postées sur YouTube par les riverains de Warneton et Neuve-Église où l'usine dispose de deux lignes de production. Ainsi, les riverains frameresois forment un collectif et visitent Warneton pour constater par eux-mêmes l'impact et les proportions de l'usine. Ils se mobilisent ainsi sur des projets d'opposition initiés par ceux de Warneton et Neuve-Église qui se sont également constitués en associations mais dont les actions n'ont pas réussi à empêcher l'implantation des usines. Par après, les relations entre les riverains de Warneton et ceux de Frameries se sont détériorées à cause du licenciement d'un travailleur sur le site de Warneton pour espionnage industriel.

La réalité de ce projet doit être assumée et expliquée par les trois sphères présentées, à savoir l'économique, la politique et l'administrative, au moment où ils informent et demandent l'avis des riverains sur ce projet d'extension de l'usine CL Warneton. La compatibilité entre une structure industrielle importante et les habitations proches de ce périmètre fait polémique. En effet, le caractère industriel de la zone n'est pas définitif et l'IDEA a accordé au cours des années des dérogations en fonctions de demandes économiques pour des terrains plus petits. L'entreprise Clarebout a présenté son projet en 2015 dans des conditions favorables d'acceptation avec l'impasse économique régionale provoquée par la fermeture de l'entreprise Doosan et la perte d'approximativement 300 emplois. À l'époque, la Wallonie est dans le besoin et une industrie et un investisseur comme le projet CL Warneton est une opportunité pour redynamiser l'économie. Toutefois, le projet initial ne prévoyait pas de lancer une ligne de production dans le zoning mais juste de placer de hangars pour le stockage de pommes de terre. L'idée de lancer une ligne de production en 2019 est soutenue par le même argument de la création d'emplois durables nécessitant des formations et un investissement important.

5.2.1 La transparence de l'information

La réunion d'information au public a eu lieu le 29 janvier 2019 à Frameries et portait sur l'avant-projet d'implantation d'une usine de production ainsi que d'un congélateur de 30 mètres de haut avec un dépôt de 8000 litres d'ammoniac sur le site de l'entreprise CL Warneton. Elle regroupe plusieurs acteurs notamment le bourgmestre de la commune de Frameries, des représentants du bureau *Wiels & Partners* porteurs du projet pour le groupe Clarebout, le bureau d'étude *CSD Ingénieurs* concernant l'étude d'incidence sur l'environnement, de

l'intercommunale IDEA et les riverains mobilisés en masse. La question qui génère le débat à ce stade est l'implantation géographique exacte de l'usine de production sur le site, à savoir entre le zoning industriel et le zoning du Crachet où deux hangars existent déjà : La Région Wallonne a accordé le permis unique de classe deux pour la construction et l'exploitation d'un hangar en 2016 et 2017. Le projet présenté lors de cette réunion expose l'implantation de l'usine dans le zoning du Crachet officiellement réservé pour les petites entreprises avec une activité artisanale alors que CL Warneton SA est une entreprise de type industriel. Par conséquent, l'entreprise devrait implanter l'usine dans le zoning industriel du site. Mais cela générerait une deuxième difficulté à sa demande. Celle de la définition de zoning industriel donnée par IDEA qui implique que l'espace affecté à l'usine doit être isolé de toute habitation et zone résidentielle. La définition est problématique puisque l'usine se situerait apparemment à moins de 50 mètres de la première habitation.

Au moment de cette réunion, l'étude d'incidence environnementale est en cours et par après, en fonction des conditions émises, l'entreprise pouvait demander son permis unique délivré par le SPW. Comme présenté auparavant, l'administration communale de Frameries n'est pas compétente pour ce type de permis mais elle joue plutôt un rôle intermédiaire.

Les préoccupations administratives et celles citoyennes exprimées lors de cette réunion n'ont pas les mêmes objectifs. La commune ne veut pas créer un débat ou générer une certaine hostilité mais veut encourager l'analyse de la proposition de projet et faire les éventuelles remarques et surtout les argumenter. Par contre, l'objectif citoyen est d'obtenir des « précisions claires ». L'utilisation de ce pléonasse a pour but de renforcer les inquiétudes des riverains. Au-delà de ces précisions, comme l'impose tout contrat, les riverains espéraient obtenir des engagements de la part des acteurs impliqués afin que chaque partie assume ses responsabilités. À noter que le procès-verbal de cette réunion stipule la présence de la police dans les couloirs du lieu de rencontre ce qui donne naissance à une certaine animosité.

Certains citoyens se montrent méfiants à la date de présentation de ce projet, après les élections communales et donnent de la crédibilité à la théorie de la conspiration. D'autres se retournent contre leur administration communale avec deux reproches : le premier concerne un manque d'information par courrier postal de ce projet alors que l'étude d'incidence sur l'environnement impose une certaine transparence. Cette dernière est justifiée par les autorités communales via les panneaux obligatoires à des endroits précis permettant d'informer les citoyens de ce projet. Le deuxième reproche fait à l'administration communale concerne l'acquisition par les citoyens des terrains et biens immobiliers à proximité d'une zone

industrielle. Certes, ils l'ont fait en connaissance de cause de ce positionnement mais le zoning était initialement destiné aux petites entreprises artisanales et non pas aux grosses industries. Certains témoignages ajoutent même une confirmation officieuse de la part de la commune à l'époque de leur achat respectif : aucune projection dans un avenir proche ou lointain d'une éventuelle usine de production.

L'intercommunale affiche une position soucieuse de l'environnement et des conditions de vie des riverains. Au moment de la réunion, CL Warneton disposait déjà de deux hangars pour le stockage de pommes de terre sur une vaste surface qui lui a été accordée en 2015. Par ce fait, seul un droit de préférence est accordé par l'IDEA à l'entreprise afin de lui laisser la possibilité de réaliser une étude d'incidence environnementale et de prendre en compte les revendications riveraines.

5.2.2 La position de l'administration communale de Frameries

Dans ce combat, la mobilisation n'est pas soutenue initialement par l'administration communale voyant l'opposition limitée à un impact de proximité rendu visible et ressenti juste par les riverains. Le Collège Communal présidé par le bourgmestre, Monsieur Jean-Marc Dupont avec sa mission d'intérêt général avait pour préoccupation de redynamiser économiquement la région mais après la rencontre avec le comité de riverains, il change de position. A partir de mars 2018, il accorde la priorité aux conditions de vie de ses habitants. Par la suite, le Conseil Communal vote à l'unanimité pour la révision du Plan de secteur de zone industrielle en zone mixte.

Ainsi, l'administration communale introduit un recours contre la construction et l'exploitation de cette usine. Ce recours est refusé par le Service Public Wallonie. Cependant, un arrêté ministériel émanant de la Ministre en charge de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire suspend le permis de construction et d'exploitation du congélateur pour motif qu'une demande couvrant l'intégralité du site aurait dû être introduite et soumise à une étude d'incidence environnementale. Par conséquent, le Fonctionnaire Délégué du SPW compétent en matière d'urbanisme, territoire et logement, a ordonné l'arrêt des travaux concernant la construction de la ligne de production et a imposé par ailleurs des travaux de sécurisation du site en donnant des échéances précises. Suite à ces nouvelles mesures prise par l'arrêté ministériel, l'entreprise CL Warneton a introduit une requête en référé et a parallèlement demandé un permis unique pour la construction et l'exploitation de la ligne de production. La décision de juin 2019 permettait à l'entreprise de poursuivre les travaux, l'erreur de date

présente dans la campagne d'affichage ne donnant pas la possibilité d'un réaffichage et par conséquent pas de nouveau délai pour l'introduction d'un recours. La décision prise par arrêt ministériel ne serait plus d'application et une nouvelle procédure en justice a été ouverte au Conseil d'État : un recours en annulation de l'arrêt ministériel.

En juillet et août 2019, l'administration communale de Frameries et le Fonctionnaire délégué du SPW suivent la procédure pour la demande de permis unique et, suite à plusieurs échanges de documents manquants, la demande est considérée complète et recevable. Ainsi, l'enquête publique concernant la régularisation de l'exploitation du congélateur était ouverte pour quinze jours.

5.2.3 Enjeux et préoccupations riveraines

Les demandes et les inquiétudes des riverains exprimées lors de cette réunion et par après dans l'espace public via les réseaux sociaux ou les médias, sont diverses. La principale préoccupation est la protection environnementale. Elle suscite des questions concernant les différentes formes de pollution. La pollution sonore est liée à la fréquence de passage des camions et des tracteurs équipés de remorques qui provoquent une atmosphère poussiéreuse. Cette préoccupation riveraine doit être prise en charge par la DGO de la Région Wallonne afin de savoir si l'axiale R5 lors de sa construction était prévue pour un passage journalier de 300 camions.

Un autre type de pollution est celle liée à l'évacuation des eaux usées de l'entreprise. La pollution des eaux ainsi que les éventuelles inondations sont une compétence de l'IDEA. L'intercommunale est en effet censée assurer une station d'égouttage à cet égard mais celle existante n'ayant pas la capacité suffisante pour les prévisions faites par l'étude d'incidence environnementale, la question est de savoir où cette eau sera déversée ? Cette problématique est encore plus inquiétante d'autant plus que sur une partie des terrains à proximité de cette zone industrielle, il y a interdiction de déverser les eaux dans le sol à cause des mines.

La pollution olfactive suite à des rejets dans l'air de CO₂ ou d'autres matières grasses est également problématique. Cela provoque un certain dépôt de graisses sur les voitures et les vitres. Cette pollution entraîne une dégradation de la santé des riverains et de leurs biens. L'attention est attirée également sur la pollution lumineuse nocturne, nocive pour les chauves-souris présentes sur le site *Natura* situé à proximité du site industriel.

Une autre préoccupation riveraine concerne l'origine de ces pommes de terre dont les informations imprécises laissent de la marge d'interprétation. Leur provenance pourrait être

polonaise et pas nécessairement régionale d'où non seulement une moindre rentabilité pour les agriculteurs locaux mais aussi une pollution due au transport. Cette inquiétude est multipliée par l'impact de pesticides utilisés pour la culture de ces produits.

Ces tracas des riverains pour la protection de leur environnement sont certes locaux mais directement connectés à ceux globaux, inquiets de l'avenir et pour lequel les entreprises doivent adapter leur activité économique. Parce qu'il y a un enjeu local également économique, la région ayant besoin de la création des emplois. Mais l'argument ne se suffit pas à lui seul et demande des précisions concernant le type d'emplois. Les citoyens veulent connaître le type de contrats proposés, de longue ou courte durée ainsi que la priorité d'embauchement accordée aux belges ou aux français (la frontière est à quelques kilomètres). Tous types de pollution confondus causés par l'entreprise pourraient bouleverser le quotidien de tous ainsi qu'une dévalorisation de leurs biens immobiliers.

6. L'engagement au sein du groupe « La Nature sans Friture »

L'idée de mesurer l'engagement au sein du groupe semble difficilement réalisable. D'abord parce qu'il n'y a pas de point de comparaison avec un autre groupe et aussi par manque d'une échelle précise. L'engagement peut être formel ou informel. Et dans le deuxième cas il se base plus sur le ressenti des membres et leur actions collectives. Comme vu dans le chapitre 3, les éléments de définition à base de l'engagement sont multiples et varient selon les enjeux et les structures. Pour mener à bien ce travail, j'ai démarré l'analyse de terrain à partir de composantes des hypothèses. L'enquête empirique s'appuie d'une part sur l'activité virtuelle du groupe « La Nature sans Friture » à partir de leur page *Facebook* et d'autre part, elle présente les résultats d'un questionnaire en ligne adressé à l'ensemble de membres du groupe.

6.1 L'activité virtuelle du groupe

Le groupe de riverains peut virtuellement être trouvé à partir d'une simple recherche sur l'application *Facebook*. L'accès au contenu est limité et impose l'acceptation comme membre par l'administrateur du groupe. Ce groupe virtuel compte 2403 membres au total et affiche sur une période de six mois 70 publications en moyenne par mois. Comme c'est un groupe fermé, c'est intéressant aussi de se demander à qui il s'adresse. Un groupe fermé a une visibilité externe réduite sans accès à l'information échangée.

En effet, toutes les publications sont centralisées autour du principe de l'information continue afin de maintenir la mobilisation active et l'esprit de solidarité très vif. Toutefois, la nature des informations est vaste. D'une part, il y a une distinction entre les publications dont les textes sont rédigés par les membres du groupe et celles qui sont transférées. D'autre part, les publications n'apportent pas le même poids en matière d'action effective. C'est pourquoi, à partir de ces différences, j'ai réalisé deux classements. L'analyse effectuée à partir de la page *Facebook* du groupe couvre une période de six mois de septembre 2019 à février 2020.

6.1.1 La nature des publications

Le premier tableau sépare les publications appelées personnelles, à savoir des messages construits par les membres avec un texte propre et parfois des photos ou des textes philosophiques cités, et les publications transférées comme les partages de liens comme les articles de presse et les vidéos, le transfert des événements qui font diffuser à une plus large échelle une information déjà existante.

Type de publication / Mois	Septembre 2019	Octobre 2019	Novembre 2019	Décembre 2019	Janvier 2020	Février 2020	Total	Moyenne
Publications personnelles	105	40	24	21	7	32	229	38,6
Publications transférées	47	35	30	24	13	33	182	30,33
Total publications	152	75	54	45	20	65	411	68,5

À partir de ce tableau, nous constatons que, sur les six mois d'activité virtuelle, la page du groupe comptabilise 411 publications. Selon les informations récoltées et présentées dans ce tableau, les publications personnelles sont en moyenne plus nombreuses que celles transférées. Certaines périodes, comme celle du mois de septembre 2019, sont particulièrement riches en échange d'information interactive. Les posts de transfert d'informations se réfèrent surtout à des articles de presse de *La Dernière Heure*, *La Province*, *Sudinfo*, *Reporterre* mais aussi des reportages de *TéléMB*, *RTL* ou la *RTBF*. Tous ces médias présentent le sujet via des angles différents. *Reporterre* et la *RTBF* et dans une certaine mesure *La Province*, accentuent plus l'incidence de ce type d'industrie sur la santé, l'environnement et l'agriculture locale, tandis que les autres se focalisent plus sur les actions des riverains, les interpellations réalisées, les rencontres avec les politiques ou les incidents liés à l'usine comme les accidents de camions transporteurs ou les accidents de travail à l'intérieur de l'entreprise.

La moyenne de publications personnelles fait remarquer dans un premier temps que l'organisation du groupe permet à chaque membre de s'exprimer librement et d'affirmer ses idées. Le fonctionnement interne favorise la communication spontanée et laisse la possibilité aux membres de parler en leur nom propre sans se perdre derrière les leaders du groupe. Les membres endossent leur rôle de riverain désireux d'assumer les responsabilités et les obligations liées. Cette nouvelle identité donnée par l'adhésion au groupe plonge les membres dans un appétit gourmand de répondre de soi qui les pousse à être critiques à l'égard de toute décision et/ou tournure de l'évolution du projet.

6.1.2 Les objectifs de publications

Comme susmentionné, toutes les informations n'amènent pas aux mêmes objectifs. Certaines sont destinées à obtenir des résultats précis, fonctionnent comme des rappels ou veulent mettre en évidence une intervention en particulier et d'autres encore s'encadrent dans un registre idéologique. Les informations récoltées m'ont permis de dresser un deuxième tableau indicatif de l'activité collective.

Objectif /Mois	Septembre 2019	Octobre 2019	Novembre 2019	Décembre 2019	Janvier 2020	Février 2020	Total
Appel à la mobilisation effective	64	9	3	5		9	90 (22%)
Compte rendu situation	42	37	32	28	8	36	183 (44%)
Intervention représentants politiques	7	3	7	1	0	5	23 (0,06%)
Appel à de valeurs environnementales	39	26	12	11	12	15	115 (28%)
Total	152	75	54	45	20	65	411

Dans ce tableau, les publications sont divisées entre quatre catégories pertinentes pour ce travail. Le but de ce classement est de savoir dans quel type d'action collective s'inscrit le groupe. À partir de ces données, il est possible de constater qu'une grande majorité de publications (44 %), centralisent les informations autour d'un résumé de la situation. Il s'agit d'un rappel sur les actions et les interventions effectives du comité qui se déroulent parfois dans un contexte tendu. Le dialogue non productif concerne souvent les rencontres avec l'IDEA et le positionnement de l'intercommunale dans cette affaire pas toujours très rassurant pour les riverains. Dans la même ambiance épineuse et de logique de combat se déroule également l'intervention de « La Nature sans Friture » du 15 décembre 2019 pour bloquer l'activité illégale du frigo de l'entreprise dont l'exploitation se faisait sans permis.

Il y aussi des interventions plus symboliques pour marquer l'objectif de ce combat et la détermination du groupe, comme celle organisée lors du Conseil Communal de Frameries en

novembre 2019. En effet, à travers cette action, les riverains accompagnés de Saint Nicolas sollicitent une fois de plus les autorités communales lors de la séance du Conseil Communal pour les soutenir auprès du Service Public de Wallonie. À nouveau, l'événement est partagé sur la page *Facebook* avec la date de l'action suivi de plusieurs messages de rappel pour une mobilisation de masse. Dans ce contexte, les citoyens inscrivent leurs revendications dans une approche métaphorique liée à la tournée de Saint Nicolas, souvent débordée, qui va tenter d'obtenir avec et pour eux, des réponses. À ce titre, le groupe « La Nature sans Friture », a déposé une lettre reprenant ses revendications à l'attention du conseiller communal et député wallon Manu Disabato engagé à porter les inquiétudes des riverains à un niveau supérieur. L'appel et les interventions des représentants politiques sont vus comme des opérations coup de poing, censées faire basculer la situation. Sur la page *Facebook*, ces informations apparaissent soit par le partage d'articles publiés dans la presse ou par des textes personnels concernant leurs déceptions et inquiétudes. Par conséquent, ces publications concernent le suivi des actions. Les membres informent sur ce qu'ils ont perdu, gagné, sur les attentes de leurs actions. Ils présentent les témoignages des avocats, les décisions prises en justice ou d'autres experts intervenants. Une autre opération mobilisant beaucoup de créativité stratégique concerne le détournement des affiches publicitaires de la campagne de recrutement lancée par l'entreprise. Les membres du comité caricaturèrent ces affiches pour apporter un message plus juste au sein de leur groupe et pour renforcer leur solidarité. À cet égard, il y a aussi une opération de sensibilisation auprès des commerçants ayant accepté ces publicités. Le but de cette action était de les inciter à les retirer.

Le groupe s'informe également sur les projets d'extension de l'entreprise en France, sur le positionnement du responsable de l'entreprise dans le top des milliardaires belges, sur l'activité des frigos de l'entreprise sans permis d'exploitation ou sur la conformité des installations afin de dénoncer un comportement préoccupé principalement par des enjeux économiques et dans une moindre mesure par l'aspect environnemental et écologique.

Dans cette catégorie d'informations regroupées autour de l'évolution de la situation, se trouvent également un important nombre de messages personnels d'encouragement dans la continuité de ce combat et de remerciements mutuels pour les nombreuses participations.

À la deuxième place se trouvent, avec un pourcentage de 28 %, les publications idéologiques. Cette catégorie intègre en effet principalement des informations partagées, publiées via les médias sous forme des reportages ou d'articles de presse. Ils donnent les pistes pour un changement de système économique qui se trouve dans l'impasse et proposent le remplacement

des industries agricoles par des productions alimentaires locales. L'avenir, c'est de remplacer l'agriculture industrialisée par une plus artisanale à qui il faut donner les moyens pour arriver car beaucoup d'agriculteurs belges se trouvent dans la situation de sous-louer les terrains français pour les cultures de pommes de terre. Ainsi, le groupe adhère à cette vision de la petite industrie d'alimentation locale, artisanale et saine, remplie de belles personnes. Cette perspective dépasse toutefois le périmètre local. Ce sont des enjeux politique, climatique et de santé, débattus au niveau national et international. Les riverains, à leur niveau, veulent apporter une contribution réelle et concrète. Par ailleurs, ils s'impliquent dans les événements organisés autour de l'urgence climatique et participent à des rassemblements de ce type.

À travers ces publications de la deuxième catégorie, les riverains affichent une constante inquiétude pour la santé des individus et tirent la sonnette d'alarme par leurs posts sur l'impact des pesticides présents dans les pommes de terre sur la santé des individus. À cet égard, ils font référence aux résultats scientifiques, officiellement prouvés, entre les pesticides et certaines maladies comme celle de Parkinson ou les effets sur la santé des enfants. Les polluants contaminant les sols et les conséquences néfastes de rejet d'eaux usées sont au centre de leur tourment.

Une solidarité extérieure au groupe est manifestée par d'autres associations se trouvant dans des situations similaires et devant faire face à des industries polluantes ou des intercommunales non-coopérantes. C'est le cas de « Deûlémont Environnement », association très active sur la page *Facebook* de « La Nature sans Friture », qui apporte des informations concernant les projets d'extension de Clarebout à Dunkerque et l'octroi ou le refus de certains permis. Ainsi, le groupe constate qu'il n'est pas le seul à se battre contre les géants du mondialisme. Il se voit même sollicité pour signer les pétitions d'autres associations engagées dans des combats similaires. À Ronquières, une pétition a par exemple été lancée contre une usine à cochons. À Ghlin, une demande de la part d'habitants pour éviter l'installation de produits dangereux dans leur commune, a été faite. En plus de ces pétitions, les informations apportées s'articulent autour de la dangerosité de ces usines qui utilisent des produits toxiques à l'origine d'un nombre important d'incendies.

Leur combat est vu comme un symbole citoyen de lutte contre le pouvoir et l'argent afin d'obtenir un environnement avec des conditions de vie saines et apaisantes. Et pour cela, il y a une recherche constante d'outils permettant de les soutenir comme par exemple le plan communal de développement de la nature présentée par l'échevine Écolo Catherine Marneffe à Mons. Cette bataille concerne finalement non seulement la commune de Frameries mais vise

une région entière plus propre et moins industrialisée au-delà du besoin de créer de nouveaux emplois.

Les publications techniques qui relèvent de la mobilisation effective, donnant des précisions sur les rendez-vous, les lieux, l'accès, les heures représentent 22%. Parmi celles-ci, il y a des mobilisations qui amènent à des levées de fonds nécessaires aux frais d'avocat. Un exemple de ce type est le Concert de la Chorale St. Paul organisé pour soutenir le groupe « La Nature sans Friture ». La page *Facebook*, présente l'affiche de l'évènement avec un message impératif pour retenir et bloquer la date. Ensuite une dizaine de messages sont postés afin de rappeler aux membres de réserver leurs places, de les acheter et les moyens pour le faire. Parmi ceux-ci se glissent des messages d'appel à la contribution des sponsors et à tout public intéressé de découvrir ce combat. Enfin, les missions des membres sont différentes. À partir d'un nouveau message de sollicitation, chacun contribue en fonction de ses talents culinaires à la réalisation d'un buffet intégrant quiches et autres cakes salés. La vente de cette petite restauration est prévue également à la récolte des fonds. Ce type d'évènement est aussi une forme de mobilisation mais le but est d'inciter les membres à participer à des actions qui permettront de financer les actions ultérieures.

Dans les publications techniques se trouvent également les actions de terrain et de l'urgence. Par exemple, la mobilisation prévue pour arrêter l'exploitation illégale du frigo de l'usine Clarebout. A cet égard, un message court et concis avec la date de l'intervention est posté. L'encouragement pour motiver les membres à la participation passe par la météo agréable et ensoleillée avec image à l'appui ainsi qu'à travers un texte. Ce dernier permet de réveiller une fois de plus l'esprit combatif des membres faisant appel à leur implication et aux actes de participation. La protestation est une initiative destinée à faire bouger la situation et à attirer l'attention sur l'illégalité de l'activité industrielle.

La campagne publicitaire de recrutement réalisée par l'entreprise en collaboration avec une agence Interim pour engager douze personnes au sein du frigo de Frameries, provoque une importante mobilisation du groupe de riverains. Pour les membres du comité, cette campagne est surdimensionnée au regard du nombre d'emplois créés. Une publicité bien impressionnante a été mise en place avec des affiches, des pancartes, des dessous de verres, de la publicité sur les réseaux sociaux ainsi que la présence de l'entreprise au salon de l'emploi. Le groupe dénonce derrière cet important déploiement publicitaire, une stratégie pour améliorer l'image de l'entreprise sur le marché. Il s'agit, selon eux, d'écarter la concurrence et de conquérir le public extérieur ainsi que de fidéliser son personnel. Ainsi, les riverains affichent un

scepticisme assumé au sujet des moyens utilisés pour la création de ce petit nombre d'emplois. Une question apparaît alors sur les projets d'avenir de l'entreprise. Par cette nouvelle mobilisation, les riverains organisent une campagne d'information et de sensibilisation de la population locale ayant accepté les publicités afin de dévoiler la vraie image de l'entreprise. Ils diffusent les témoignages négatifs des ouvriers sur les conditions difficiles de travail, les conséquences néfastes de l'activité industrielle, les analyses effectuées par les experts et le non-respect des riverains. Il s'agit d'une action collective anti-publicitaire destinée à apporter de la transparence, à éveiller les moralités citoyennes et à mettre en évidence l'absurdité de ce projet sur le site de Frameries. Une fois de plus, le but de cet appel est de laisser de côté l'égoïsme financier lié aux bénéfices des emplois. Le message est de s'unir et d'agir contre la malhonnêteté et de mettre fin à cette stratégie de monter les citoyens les uns contre les autres. De nombreux posts informent les membres du groupe sur le positionnement des affiches et leur demandent de lister les endroits où l'entreprise affiche sa propagande. Tous les riverains engagés sont sollicités pour des interventions spontanées. Des messages ultérieurs remercient les commerçants de les avoir retirées et ils les remercient également pour leur confiance et leur solidarité.

La campagne anti-publicitaire est soutenue par d'autres actions collectives complémentaires et légales. Les citoyens envisagent de juxtaposer les affiches de « La Nature sans Friture » « NON à une usine à frites à Frameries » à ceux de la campagne de l'entreprise. L'asbl « Faites-le autrement », impliquée dans le développement durable, soutient également cette cause et ce, via des reportages photos et autres actions militantes comme l'organisation d'événements culturels autour du combat des riverains framerisois.

Enfin, l'opération est complétée par l'encouragement adressé aux membres de porter plainte auprès du comité d'éthique de la publicité contre la publicité mensongère et l'affichage sauvage de l'entreprise ainsi que les pratiques improbables dont l'objectif est de monter la population contre le comité de riverains. Tous les membres sont donc stimulés par des messages répétitifs de rappel de la part d'un des administrateurs du groupe à compléter le formulaire mis en ligne et à apporter leur contribution personnelle à l'édifice de cette action. L'appel à la solidarité, ce n'est pas un encouragement à des animosités pour détruire ses affiches mais une mobilisation au nom de la justice, capable d'apporter les informations manquantes de ce projet inadapté pour la région.

La mobilisation effective peut également prendre la forme d'une réunion citoyenne. À cet égard, un message est posté avec l'objectif de la rencontre et les détails du rendez-vous. Le lieu,

habituellement mis à disposition par l'administration communale de Frameries est la salle du Conseil Communal. J'ai pu constater que l'heure choisie est souvent tardive, vers 19h, en semaine. Cette observation me permet d'affirmer que les administrateurs sont à la recherche d'une participation la plus large possible et ne veulent pas contraindre les membres dans l'organisation de leur week-end. Ce type de réunion a principalement pour but de planifier le programme pour les mois à venir et de faire un retour sur les engagements et les accords avec les différents acteurs. Elles commencent et se finalisent par des remerciements dynamiques pour la participation active de chacun.

Une mobilisation effective importante d'approximativement cinq cent personnes est celle organisée en collaboration avec l'asbl « Faites-le autrement » et avec l'administration communale de Frameries pour dénoncer l'absurdité du projet. L'événement est annoncé par un message-affiche et se trouve présenté comme une grande mobilisation et une opération « lourde » chargée en divertissement et information, adaptée aux grands et aux petits et destinée aussi à satisfaire les papilles des plus sages. L'annonce de l'événement est suivie par d'autres messages-invitations destinés à fixer la date ainsi que par des photos des répétitions donnant un avant-goût de cette mobilisation. Il s'agit d'un projet de théâtre action, une journée d'échange ouverte à tout public où les enjeux du combat ont été présentés par une mise en scène humoristique mais également saisissante de la situation. Cet événement a mobilisé beaucoup d'énergie pour assurer l'installation et le démontage des chapiteaux, pour le fonctionnement du bar. Des volontaires se sont occupés des jeux pour les enfants, de la vente de badges ou encore pour organiser une tombola. Une autre partie des participants se sont organisés en troupes d'intervention : « troupe vaisselle, troupe cuistots, troupe pâtisseries, troupe aide-buffet » (as cited in page *Facebook*, post 5 septembre 2019). L'investissement personnel de chaque membre était essentiel dans cette action destinée à informer, travailler et discuter. À partir de ces observations, j'ai pu constater que cette mobilisation couvre un aspect plus complet de l'action collective qui est lié à l'harmonie de l'événement et à son reflet créateur de liens constants d'amitié. Beaucoup de photos sont échangées entre les membres sur les préparatifs de la journée et l'avancement des travaux. Par après, de nombreux messages soulignent le succès de cette magnifique organisation et unité citoyenne. La bonne humeur contagieuse renforce les valeurs des riverains dans leur combat contre les grosses industries.

La quatrième catégorie de ce classement intègre des publications partagées par les membres *Facebook* concernant les interventions de représentants politiques. Il s'agit souvent d'articles de presse qui font le point sur le positionnement de certains élus ainsi que sur leur intervention

auprès de ministres dans l'affaire Clarebout. Mais, parallèlement à ce moyen de diffuser d'information, les politiques eux-mêmes, membres de ce groupe, publient des messages. C'est le cas de madame la députée fédérale, Catherine Fonck qui fait appel aux autorités de chaque niveau de pouvoir d'assumer leurs compétences et d'arrêter le jeu de ping-pong dans la prise de décision. Cet appel aux administrations ne s'arrête pas à une simple prise en compte de leurs responsabilités mais doit intégrer la réalité des riverains et leurs demandes. À cet égard, elle affirme clairement sa position pour l'adoption d'une modification du plan de secteur de zone industrielle en zone mixte.

Le député régional, Manu Disabato apporte également un soutien actif en qualité de membre du groupe *Facebook*, « La Nature sans Friture ». Il transmet des informations sous forme de vidéos ou d'articles de presse, sur ses propres interventions auprès du ministre Borsus concernant l'inertie procédurale. Ses recherches administratives lui permettent de transmettre au groupe des renseignements sur les compétences de la commune concernant son pouvoir pour arrêter l'exploitation illégale du frigo de l'entreprise. Il joue à plusieurs reprises le relai vers d'autres élus afin de diffuser une information montée en collaboration avec les citoyens concernés et d'obtenir un support politique. À ce sujet, Georges-Louis Bouchez, en qualité de membre du Conseil d'Administration de l'IDEA et président du MR est également sollicité par les riverains pour interpellier le ministre compétent sur l'avancement de la procédure.

Par ailleurs, l'ancien ministre Carlo Di Antonio intervient sur la page du groupe avec des conseils basés sur le code de l'environnement en mesure de permettre l'arrêt de cette exploitation illégale et dirige les membres vers la nouvelle ministre. La ministre Céline Tellier ayant la compétence pour l'aménagement du territoire envoie la police de l'environnement pour arrêter l'exploitation du frigo. Ces données concernant les interventions des élus sont à mon sens des messages porteurs d'une légitimité supérieure, capable de convaincre le monde politique et de propager l'information dans l'espace public à une échelle plus large.

Au terme de ces deux classements, selon la nature et les objectifs des publications, nous pouvons constater un certain lien entre les deux à partir d'un croisement de données. D'une part, les membres favorisent les publications personnelles, signe d'un investissement personnel et de l'affirmation de la singularité de chaque individu. Ces données se vérifient par la moyenne la plus importante du deuxième classement qui concerne les publications relatives aux interventions effectives du groupe censées apporter un changement radical de la situation. Le croisement de ces informations laisse affirmer qu'à partir de données virtuelles, la principale préoccupation du groupe est la contribution personnelle de chacun à apporter un maximum de

visibilité à leurs actions et de faire entendre leur voix dans un espace public le plus large possible.

6.1.3 La nature des actions collectives

Les deux premiers classements montrent que le contenu de la communication virtuelle du groupe se compose dans une petite majorité des publications personnelles de membres autour d'un compte rendu sur leurs actions collectives prévues à l'agenda. La mise en relation de ces deux répertoires, indique un investissement personnel actif de membres dans une recherche constante d'une organisation efficace et mesurable. Ce résultat, pertinent, pour l'analyse de cette action collective pragmatique, a dirigé mon intérêt vers les termes utilisés par les administrateurs du groupe pour maintenir vif l'engagement de membres. À cet égard, j'ai réalisé une troisième classification de termes fréquemment utilisés dans le but d'animer le collectif et le mobiliser. Cette typologie ne prend pas en considération une durée déterminée mais observe la déclinaison des événements organisés en trois catégories :

- « réunion citoyenne »,
- « rassemblement »,
- « mobilisation ».

Le choix d'analyser ces notions ne tient pas compte de l'auteur du message l'ayant intégré dans sa publication mais du sens donné par les membres à leurs activités collectives.

« La réunion citoyenne » est une association de deux termes utilisés d'une part pour la rencontre basique des membres, organisée avec la mission de faire un bilan du programme passé et préparer celui de la rentrée. Le même nom est donné aux rencontres organisées en amont de certains événements-actions comme le concert de la Chorale Saint-Paul. Dans ce contexte, la réunion a pour but de répartir les missions entre les différents postes afin d'assurer une organisation optimale.

À cet égard, ce langage est également employé pour les réunions techniques organisées pour construire une argumentation précise des demandes riveraines telle que la modification du plan de secteur. Par ailleurs, au sein même du groupe, les membres ont différentes compétences techniques. Certains sont avocats, ingénieurs, architectes, hommes de métiers, animateurs etc. Par rapport à leurs connaissances et talents respectifs, les réunions deviennent thématiques et le comité de riverains se subdivise en :

- groupe technique pour les connaissances expertes,
- groupe écologie et environnement pour ce qui a trait aux valeurs idéologiques,
- groupe actions pour l'organisation des événements et la distribution des affiches,
- groupe communication qui gère les sorties dans la presse, les appels aux politiques et leurs interventions
- groupe droit pour la gestion des aspects juridiques et les contacts avec les avocats.

Ces données concernant l'utilisation de la notion de « réunion citoyenne », me permettent de conclure que, dans la logique collective du groupe, la réunion a pour but principal une répartition concrète de tâches et un investissement personnel requérant toutes les capacités et les compétences de chacun. Ces talents personnels gratuits sont nécessaires à la préparation des actions collectives destinées à informer, sensibiliser et mobiliser la population pour éviter les catastrophes écologiques et environnementales. La communication se passe par un échange constructif de questions et remarques expertes utilisées par après dans les courriers de réponse.

« Le rassemblement » est une notion utilisée par les membres du groupe pour désigner « des actions choc et percutantes » (as cited in page *Facebook*, post 23 avril 2020). Les messages sont plus radicaux et demandent aux membres de choisir leur position respective, active ou passive. En effet, le groupe compte environ 2400 membres et l'adhésion au groupe signifie une affiliation virtuelle à la cause défendue. Il y a toutefois un important décalage entre le nombre de personnes actives virtuellement et celles s'investissant réellement. Cet écart s'explique par plusieurs motifs. Certains individus sont désireux de connaître l'évolution du combat en gardant l'anonymat pour de raisons professionnels et sans une participation effective. D'autres apportent plus une participation financière pour les actions en justice. Enfin, une autre catégorie est formée par des individus de terrain, très impliqués, des militants actifs.

Les auteurs de ces messages de stimulation pour les événements de rassemblement, sont souvent les sept administrateurs du groupe. Ils essaient de diffuser les nombreux échanges numériques au-delà de leur périmètre virtuel. Pour porter ces revendications, ils encouragent la présence effective même de courte durée : parfois, 10 minutes sont suffisantes. L'observation de ces messages de rassemblements laisse comprendre qu'il s'agit des actions officielles qui doivent apporter de la visibilité au groupe. Ils sont organisés devant les autorités et administrations pour des interventions publiques. Ainsi, les riverains se réunissent pour ce genre d'événement sur la place de différentes communes avant les séances du Conseil Communal de Mons, de Quévy, Frameries, de celle du Conseil d'administration de l'IDEA ou

encore au Pass avant une rencontre prévue avec Elio Di Rupo. Les membres sont appelés à manifester leur engagement et à sortir de leur confort quotidien. Le but de ce type d'événement est de réunir en un seul acte engagement et participation. La mission des organisateurs de réunir un nombre important des individus reste compliquée mais leur détermination se montre assez tenace via les messages de rappel. L'utilisation de la notion de rassemblement pour certaines actions collectives est par conséquent un argument de solutions pragmatiques apportées par la société civile en réponse au monde politique. Ainsi on peut constater que les rassemblements sont aussi porteurs d'une signification temporelle. Les riverains doivent agir pour éviter des conséquences difficilement réparables.

« La mobilisation » est un terme à multiples significations et cette définition diversifiée se vérifie également dans les messages postés par les membres du groupe. Le terme est utilisé pour les événements publics ayant pour objectif de monter en généralité une action locale. Les riverains veulent que les messages se réfèrent à des événements comme les manifestations devant l'immeuble de l'IDEA, la distribution des affiches ou le repérage de publicités Clarebout lors de sa campagne de recrutement. Les événements spectacles, dans un contexte beaucoup plus convivial sont également signalés par des messages faisant appel au terme de mobilisation. À partir de l'observation de ces messages, la mobilisation peut avoir un sens philosophique. La notion est d'ailleurs reprise dans les messages et désigne le collectif, l'unité. La mobilisation a permis l'existence de ce groupe et a dévié l'état de la situation. Une décision politique peut être influencée par la voix mobilisée de citoyens, d'où l'importance de la garder active. Le terme est souvent associé aux actions constructives permettant la continuité du combat. « Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite! »! (as cited in Facebook, post Florence Defourny 19 septembre 2019) La mobilisation signifie la pérennité même du combat.

Ce classement permet de comprendre qu'il y a une spécificité dans l'utilisation des trois notions : « réunion citoyenne », « rassemblement » et « mobilisation ». Ils désignent tous des moments où les membres se réunissent à des endroits prédéfinis mais les objectifs de leur action sont différents. Les « réunions » sont des moments plus techniques liés à l'activité du groupe. Les « rassemblements » sont des moments forts de militantisme et presque demandeurs d'efforts d'investissement personnel. Quant à la « mobilisation », la notion est liée à des moments plus réfléchis permettant des actions stratégiques.

Les trois termes se trouvent mélangés dans les lots des premiers deux classements concernant la nature et les objectifs des publications. Par exemple, les actions organisées pour la levée de fonds mentionnent un « rassemblement » citoyen. Ce terme est également utilisé pour la conférence d'Elio di Rupo durant sa campagne électorale de mai 2019. La « mobilisation » est utilisée pour des actions directes auprès des représentants politiques ou autres autorités administratives mais également pour les interventions de terrain de lutte contre les affiches publicitaires de l'entreprise. Les termes de « réunions citoyennes » restent la manière d'exprimer des événements organisés essentiellement avec l'objectif de faire un bilan de la situation et prévoir l'agenda du comité.

6.1.4 Les paroles fortes des publications

Après avoir peaufiné les publications de la page *Facebook* qui est parallèlement une analyse sur les faits, du concret, mais aussi et surtout sur le ressenti des membres, je me suis intéressée aux messages des sept administrateurs du groupe. En leaders actifs et membres du comité d'administration, il faut noter la présence de sept membres : Florence Defourny, Jean-François Adam, Sandy Rousseau, Nathalie Tredizan, Pierre Delvoix, Brigitte Pelynx, Bérangère Huygen.

Leurs messages sont souvent personnels, d'une taille variable et s'adressent aux participants faisant parfois appel à des valeurs humaines et sociales. Via des textes encourageants, ils font un rappel constant de leur mission difficile et de la méthode d'avancer vers la victoire qui est la manifestation dans l'espace public. Les riverains sont appelés à garder leur engagement et à ne pas satisfaire l'espoir de certains intervenants dans cette affaire de voir la mobilisation se disperser. Leur combat est assimilé à une course à obstacles où les participants savaient depuis le début que la victoire serait difficile. La réussite des actions vient de l'unité du groupe constamment rappelée par les administrateurs. La force du groupe est mise en avant face à un monde politique pas très réceptif. D'où cette détermination d'affirmer un collectif soudé prêt à apporter la justice avec le but de réparer les erreurs déterminées par les préférences de certains pour le pouvoir et l'argent. La légalité des actions est également soulignée dans les messages des leaders, par un comportement poli et courtois, dans un climat sympathique, contraire à celui affiché par les autorités. Mais la nature des messages reste protestataire avec des slogans à l'affiche permettant de garder vif l'investissement personnel des membres. Le groupe veut faire entendre sa voix et croit en une victoire qui n'est pas seulement la sienne mais celle pour un avenir meilleur et une région plus propre. La force affirmée du groupe tient à plusieurs paramètres fonctionnels : « la ténacité, la communication, la complicité et la persévérance » (as cited in Facebook, post Florence Defourny 31 décembre 2019). Ces caractéristiques sont censées inspirer ce combat tourné contre l'argent, la pollution et la malhonnêteté jusqu'à l'obtention de la victoire. Mais au-delà de la mission de défendre cette situation d'injustice, des liens forts se sont formés au sein du groupe, entre des personnalités complémentaires assurant un fonctionnement efficace du groupe, le tout dans une ambiance de convivialité. Les moments de combat sont des moments de partage, agréables et annonceurs de relations pérennes, représentatives d'un important gain pour chaque membre.

6.2 Questionnaire et observations critiques

Pour recueillir les données quantitatives nécessaires à l'examen des hypothèses émises, j'ai utilisé comme instrument d'observation indirecte le questionnaire. J'ai adressé cet instrument de mesure à l'ensemble des membres de la page *Facebook* du groupe « La Nature sans Friture ». J'ai mis en relation les réponses obtenues avec les éléments des hypothèses formulées avec l'objectif d'analyser la nature et la perspective de l'engagement au sein du groupe.

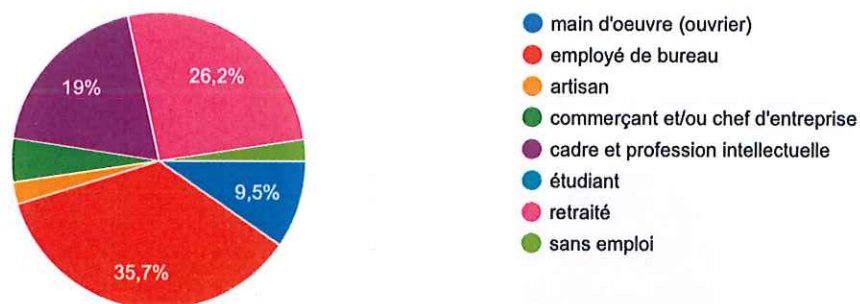
Le questionnaire a été administré dans des conditions identiques, à l'ensemble du groupe, via une publication personnelle sur leur page respective. Il a été réalisé à partir des observations faites sur l'activité virtuelle de leur page *Facebook*. Je l'ai soumis d'abord à l'acceptation des membres du comité du groupe. En effet, j'ai eu un contact direct avec un des administrateurs qui a transféré le questionnaire aux sept autres membres. Ensuite, j'ai eu des remarques constructives de la part de l'administrateur au sujet de certaines questions, échange qui m'a permis de l'adapter à la réalité du groupe. Après avoir actualisé le questionnaire, je l'ai publié avec un message de présentation sur le travail de recherche réalisé sur la page *Facebook* du groupe. Le questionnaire transmis en ligne, combinait une majorité de questions fermées permettant une anticipation des réponses et certaines questions ouvertes pour obtenir de réponses plus nuancées. Il a été ouvert sur une période de dix jours et demande environ deux-trois minutes pour être rempli. J'ai trouvé pertinent de mentionner que le deuxième jour après la publication du questionnaire j'ai obtenu l'ensemble de 42 réponses utilisés pour l'analyse et de nombreuses remarques sur le contenu du questionnaire. En effet, certains membres trouvent le questionnaire bien élaboré et d'autres pas assez nuancé et tranchant. Ces remarques m'ont permis de faire le constat qu'ils espèrent un impact de sensibilisation de la population plus catégorique.

L'objectif de ce questionnaire est de faire une observation et une interprétation des résultats obtenus et d'établir des liens entre les variables des hypothèses afin de les rejeter ou les valider.

Ainsi, les membres ont été invités à répondre de la manière la plus spontanée possible et les réponses ont été traitées anonymement. Le questionnaire intègre 20 questions et reprend deux volets. Un volet concernant les références identitaires se limitant aux caractéristiques comme le sexe, la profession et le rayon de leur domicile par rapport au site industriel où se trouve l'entreprise CL Warneton. L'autre volet reprenant les questions sur leur participation associative et leur engagement au sein du groupe.

L'analyse du professeur Ion explique que l'engagement distancié n'est pas associé à une certaine catégorie socio-professionnelle. Mais ce type d'engagement propre aux mobilisations axées sur des activités momentanées permet un militantisme plus souple caractérisé entre autres par la possibilité laissée aux membres d'affirmer leur identité personnelle. Il permet donc une valorisation des compétences personnelles. Par rapport à cette observation, j'ai essayé d'identifier au sein du groupe la catégorie socio-professionnelle dominante afin de savoir ce qui la caractérise. Les réponses obtenues suite à la distribution du questionnaire montrent une majorité d'employés de bureau suivi d'assez près par les personnes retraités. Cette observation pourrait laisser comprendre que l'activité au sein du groupe nécessite des compétences spécifiques soit chez des individus appartenant à un milieu administratif habitué aux procédures des autorités soit chez les retraités ayant la possibilité de consacrer plus de leur vie privée aux actions collectives. L'engagement au sein de ce type de mobilisation ne réduit donc pas les membres à leur classe sociale mais leur donne la possibilité de l'affirmer.

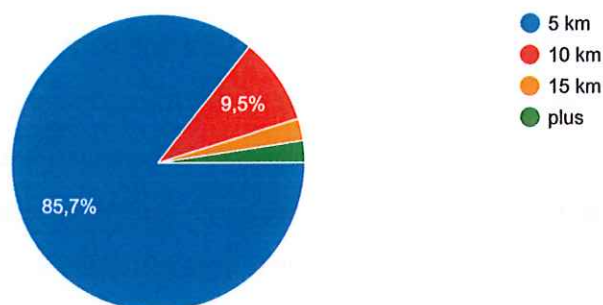
Profession
42 réponses



Il s'agit principalement de riverains dont le domicile se trouve dans un rayon de 5 km par rapport au site industriel de Frameries où l'entreprise se trouve. L'aspect binaire de cette information est qu'elle mélange deux composantes: d'une part, il y a une cause mobilisatrice d'injustice contre les grandes industries. Mais d'autre part, les membres du groupe ayant répondu sont principalement les « victimes » même de la cause. Cette observation prudente pourrait laisser comprendre que les riverains seraient conduits par leurs propres intérêts. La situation serait alors une opposition locale s'encadrant dans le phénomène *Nimby* où le seul objectif des membres est de protéger leur environnement de proximité.

Région d'origine. Votre domicile se trouve par rapport au site industriel de Frameries dans un rayon de:

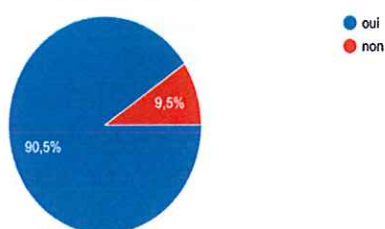
42 réponses



Un autre graphique obtenu à partir du questionnaire, montre que les membres du groupe virtuel de la page *Facebook* sont également les membres réels. Le fonctionnement du groupe se base principalement sur une méthode de communication spontanée et simultanée à l'avancement du combat. L'usage de *Facebook* comme réseau de socialisation permet aux membres de rester en permanence en contact et de créer des liens forts constructifs d'une dépendance sociale.

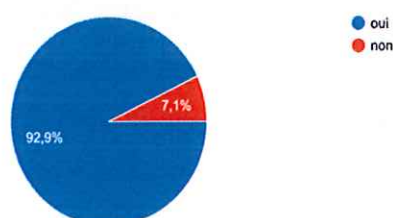
1. Êtes-vous un membre du groupe "La Nature sans Friture"?

42 réponses



2. En qualité de membre du groupe "La Nature sans Friture" vous intégrez également le groupe virtuel de la page Facebook?

42 réponses



6.3 Une mobilisation interprétée

La méthode pour tester la première hypothèse s'appuie sur une mise en relation de deux variables. En effet, pour savoir si les nouvelles mobilisations, par leur nature urgente, efficace et radicale et leur manière de s'organiser et de communiquer, modifient/fragmentent l'engagement de masse donnant naissance à l'engagement ponctuel, j'ai voulu voir si une relation existe entre le fonctionnement du groupe et la manière dont les membres vivent l'engagement en son sein.

Les observations faites à partir de l'échange virtuel du groupe et de leur historique, montrent qu'on retrouve dans les caractéristiques du groupe « La Nature sans Friture », les trois traits du nouvel engagement distancié « ici et maintenant ». L'urgence se trouve dans la manière de constitution du groupe qui est une réplique urgente à un projet qui divise les opinions. Les « défavorisés » non spécialement économiquement, des actions « ici et maintenant » décrites par le professeur Ion, sont les riverains qui essaient d'apporter une transparence à la situation exceptionnelle dans laquelle ils se trouvent et une reconnaissance des injustices vécues. L'action collective vise un retournement de la situation par la politique des petits pas. Les nombreuses interventions se concentrent à obtenir des résultats immédiats, même provisoires, destinés à bloquer l'avancement du projet. Le troisième trait de l'engagement distancié, la radicalité, se retrouve également à travers les interventions « coups de poing » auprès des administrations.

À partir de cette mobilisation urgente, efficace et radicale mais par la nature des objectifs poursuivis oscillant entre un phénomène *Nimby* et une préoccupation citoyenne d'intérêt général, je me suis intéressée à sa manière de fonctionner. J'ai constaté que la communication au sein du groupe recherche un contact permanent entre les membres. Par conséquent, pour tester l'hypothèse, j'ai croisé d'une part les réponses des membres sur leur manière de s'organiser et d'autre part sur comment ils vivent l'engagement au sein de leur groupe.

Ainsi, à partir des réponses obtenues, j'ai examiné si une éventuelle dépendance existe entre les réponses en appliquant la formule des *khi carrés*. Les observations sont faites chez les mêmes sujets et les données prennent en considération le sens donné à deux notions différentes : organisation et engagement.

J'ai d'abord transformé ces résultats en données numériques afin de pouvoir les traiter. Ainsi à la question 17 « En quoi le fonctionnement du groupe permet-t-il d'avoir des actions efficaces ? » 35 personnes pensent que la communication continue permet au groupe d'avoir des actions efficaces et 7 considèrent que ce sont les opérations coups de poing auprès des

autorités qui assurent leur succès. Pour la question 15, « Que permet, prioritairement, l'engagement au sein du groupe *La Nature sans Friture* ? », 21 membres considèrent que l'engagement au sein du groupe permet prioritairement d'atteindre de résultats mesurables, 8 le considèrent comme un moyen pour la réalisation concrète des objectifs, 8 pensent que l'engagement est plutôt synonyme d'investissement personnel et 5 le voient comme une pratique d'obtenir une efficacité immédiate même restreinte. Ces données sont reprises de manière croisée dans le tableau ci-après.

Organisation/ Engagement	L'engagement ponctuel permet des résultats mesurables	L'engagement ponctuel permet la réalisation des objectifs	L'engagement ponctuel permet l'investissement personnel	L'engagement ponctuel permet une efficacité immédiate	Total
L'organisation basée sur la communication	18	6	6	5	35
L'organisation basée sur les opérations coups de poing	3	2	2	0	7
L'organisation basée sur les événements festifs	0	0	0	0	0
Total	21	8	8	5	42

À partir de ces données, j'ai calculé les effectifs théoriques et les khi-carrés partiels afin de comparer le résultat au *khi-carré* total. Cette opération m'a permis donc, de tester l'hypothèse qu'une nouvelle mobilisation de type urgent, radical et efficace donne par sa manière de s'organiser et de communiquer naissance à un engagement ponctuel, défini par de résultats mesurables, la réalisation des objectifs, un investissement personnel et une efficacité immédiate. Le résultat obtenu confirme que les deux variables ne sont pas liées et ne valide pas la première hypothèse. Pourtant, l'élaboration est basée sur l'observation de la communication au sein du groupe via leur page *Facebook*. L'activité et le fonctionnement du groupe se centralise autour d'une communication permanente pour assurer un encouragement continu des

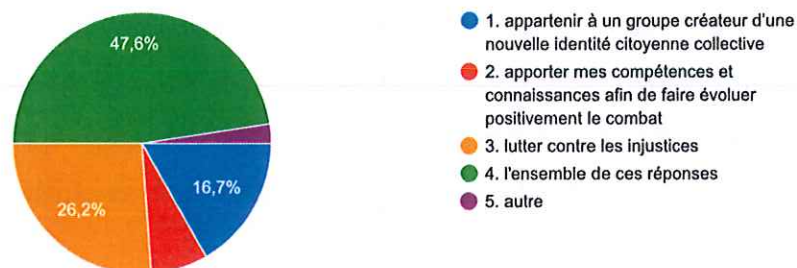
membres et par conséquent l'unité et la pérennité du groupe. La singularité de ce fonctionnement, comme mentionné auparavant, vient d'une surinformation des membres sur leurs propres interventions et actions afin d'apporter une motivation vive aux participants. En effet, la multiplication des messages résumant l'état de la situation favorise un lien permanent entre les membres autour d'une information qui les sollicite. Cette manière de communiquer favorise non seulement une mobilisation forte mais laisse ainsi à chaque participant la possibilité d'apporter sa contribution personnelle en assumant ses affirmations sans se cacher derrière les leaders.

Toutefois, le fonctionnement du groupe ne se réduit pas à une communication virtuelle et s'accompagne d'une organisation plus formelle via des réunions régulières qui regroupent en moyenne 200 participants autour des 7 administrateurs du groupe. Ces réunions ont lieu principalement à proximité des lieux de résidence des membres, dans la salle de réunion du Conseil Communal à Frameries. Le moment choisi n'est pas sans importance. Les administrateurs optent pour des réunions en semaine et en soirée afin d'assurer une participation maximale sans bouleverser les vies privées de membres. L'organisation se montre par conséquent prudente d'une intrusion dans les sphères personnelles des individus.

Cette manière de fonctionner et de s'organiser propre à une petite mobilisation locale est implicitement source d'un engagement en pleine évolution. Le *nous* créateur de la nouvelle identité citoyenne collective est au premier abord celui de « riverains défavorisés ». Le groupe donne la possibilité à chaque identité individuelle de s'affirmer et de former une identité collective. Une attente essentielle des membres est l'efficacité mesurable et la faisabilité des objectifs. L'objectif poursuivi détermine les riverains à se grouper et lutter contre les injustices. La mobilisation locale est plus accessible et juste pour traiter d'une problématique isolée qu'une organisation plus englobante. Le *nous* fédérateur regroupe les membres autour d'une lutte contre les injustices.

10. En quoi l'attachement au groupe "La Nature sans Fritures" vous est-il bénéfique? Cochez une seule variante.

42 réponses

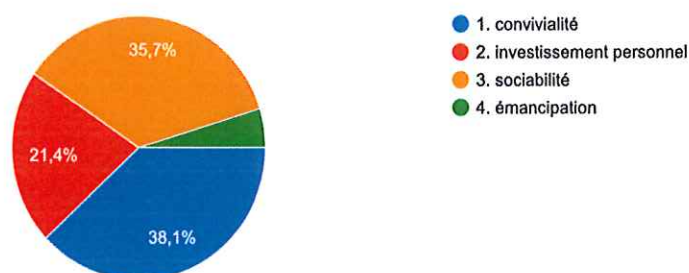


L'analyse de la communication réalisée sur la page *Facebook* du groupe m'a permis d'observer que l'engagement au sein du groupe est également l'opportunité pour les membres de construire une position sociale complémentaire. « Les réunions citoyennes » permettent d'affirmer les compétences personnelles ou des connaissances spécialisées au sein de ce nouvel espace public. Elles deviennent progressivement thématiques et mettent en contact les experts avec le reste de la société civile. Il s'agit, comme le professeur Ion l'expliquait d'une articulation entre le *je* singulier et le *nous* collectif, qui permet la construction d'une nouvelle identité commune. Cette dernière est le résultat d'une collaboration entre les nombreux membres qui proposent leurs services.

L'engagement au sein du groupe est également synonyme d'affects. La mobilisation des membres est aussi le résultat d'une flamme individuelle provoquée par une situation exceptionnelle. L'enthousiasme unificateur n'est pas le seul sentiment ressenti par les membres. Une grande majorité retient principalement de ses activités collectives une incroyable convivialité, de belles rencontres et beaucoup d'enthousiasme, de cohésion et de détermination. La mobilisation leur permet de trouver une sociabilité autour d'une cause fédératrice.

9. Comment décrieriez-vous les rencontres du groupe? Cochez maximum une caractéristique.

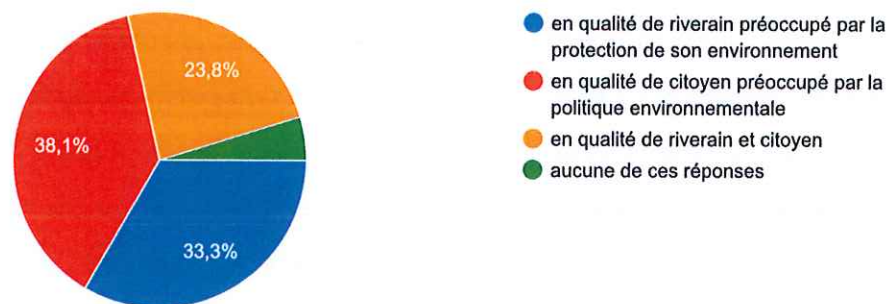
42 réponses



Les membres du groupe sont représentants d'un engagement en pleine évolution. Leur réaction contestataire est aussi une opportunité pour ces citoyens en tant qu'individus de se construire une nouvelle identité, celle de citoyen engagé. Il y a certes à ce niveau un mélange de l'espace personnel et l'espace public. Ce qui mobilise au départ les individus pour se manifester dans l'espace public, ce sont leurs affects. Les passions étant normalement exclues de l'espace public, les individus doivent assurer la légitimité de leur groupe en qualité de riverains. Toutefois, cette dernière qualification ne s'avère pas suffisante pour justifier et généraliser une action locale. Les riverains s'orientent alors vers des actions de soutien d'autres associations et intègrent des manifestations leur permettant une exposition publique plus large. Par conséquent, il y a une expansion de leur engagement à celui de citoyen engagé. Ce processus intentionnel utilisé pour apporter légitimité à leurs actions, demande-t-il un militantisme non réversible ?

5. En quoi l'implantation de l'usine à Frites Clarebout vous concerne ?

42 réponses



Une petite majorité des membres du groupe (38,1%) s'estime concernée par la problématique de l'implantation de l'usine à frites Clarebout en qualité de citoyen préoccupé par la politique environnementale. Et on peut constater que 23,8% se voient impliqués en qualité à la fois de riverain et citoyen. Cette observation est intéressante pour tester la deuxième hypothèse qui présuppose qu'une situation de désaccord dans un conflit environnemental est une occasion pour globaliser les intérêts locaux et rendre visible une problématique du bien commun.

Nous avons pu constater dans l'analyse de la nature des actions collectives au niveau du chapitre 6.1.3, que les « mobilisations » s'intègrent dans une stratégie de visibilité avec une conséquence immédiate auprès de l'ensemble de la population. La distribution des affiches « Non à une usine à frites à Frameries », la fabrication et la distribution de badges portant le

même logo, les nombreuses apparitions dans les médias locaux et nationaux, la sensibilisation de la population par une campagne verbale anti-publicitaire de l'entreprise ainsi que l'organisation d'événements festifs sont toutes actions pacifiques désireuses d'une attention particulière. Nous pourrions interpréter cette recherche de soutien de la part d'autres citoyens comme une tactique pour diriger les négociations avec les autorités politiques en faveur des objectifs du groupe. L'association entretient des actions réciproques avec les représentants politiques, peu importe les couleurs politiques affichées. Ces derniers les informent sur les mesures prises et des éventuelles possibilités qui s'ouvrent à eux. Les différentes interpellations des élus et autorités via des « rassemblements » sont destinées à apporter la visibilité nécessaire à une situation qui réclame des interventions politiques plus rapides. Il ne s'agit donc pas d'un désir d'esquiver les politiques mais d'une ambition à tirer la sonnette d'alarme sur un problème local à fort intérêt général.

Pour le questionnement de cette deuxième hypothèse, le point de départ qui m'a semblé pertinent c'est son origine spatiale. La particularité de l'engagement observé au sein de l'association vient de sa cause mobilisatrice d'opposition. Cela implique que le groupe devrait se dissoudre après avoir réalisé sa mission. Toutefois, les objectifs de publication repris au niveau du chapitre 6.1.2 montrent que les membres du groupe accordent la deuxième place de leurs échanges communicationnels à une perspective plus idéologique de la situation visant un changement du système économique. Ils affirment leur position favorable à une production locale soucieuse de la santé d'individus et une constante inquiétude au sujet des effets néfastes des polluants et des pesticides utilisés dans les récoltes de pommes de terre. Ces valeurs qui les mobilisent pour la protection de l'environnement et la santé des individus, ils essayent de les légitimer par des résultats scientifiques sortis de différents médias. Il en résulte une moralité citoyenne qui le fait sortir d'un éventuel périmètre du phénomène *Nimby*.

Comme Jobert l'indiquait dans l'analyse de 1998, les citoyens n'acceptent plus de se trouver face à un projet décidé. Leurs idéaux démocratiques les poussent à se mobiliser de manière à ce que leurs intérêts privés soient pris en compte pour défendre leur environnement proche. Leur combat est vu par 64% des membres ayant répondu au questionnaire comme un symbole citoyen de lutte contre les injustices créées par le pouvoir et l'argent avec l'objectif d'obtenir un environnement et des conditions de vie saines et apaisantes. Et pour cela, il y a une recherche constante d'outils permettant de les soutenir. C'est le cas du plan communal de développement de la nature présenté par l'échevine Ecolo Catherine Marneffe à Mons. Les membres du groupe

veulent étendre cette bataille non seulement au périmètre de la commune de Frameries mais vise une région entière qu'ils espèrent plus propre et moins industrialisée.

Comme nous avons pu le constater via le graphique de la question 9, la particularité de l'engagement au sein du groupe vient de l'importante place accordée aux affects et notamment à la convivialité et à la sociabilité. Pour faire entendre sa voix, le groupe essaye de transmettre son enthousiasme à travers une diffusion de l'information et une sensibilisation de la population par des événements festifs organisés à l'attention de tout public. L'intéressement aux enjeux de leur combat et le recrutement de nouveaux militants se passent à l'occasion de ces moments conviviaux organisés à l'attention du public. Par la même occasion, le groupe de riverains se constitue aussi les moyens financiers nécessaires aux actions en justice. La procédure de récolte de fonds se fait soit via des appels sur la page *Facebook* à des dons, des sponsors ou alors par les ventes de produits artisanaux et autres gadgets réalisés lors de ces événements festifs. Le souhait est d'intégrer la problématique de lutte contre les géants industriels dans une vision plus globale de la société.

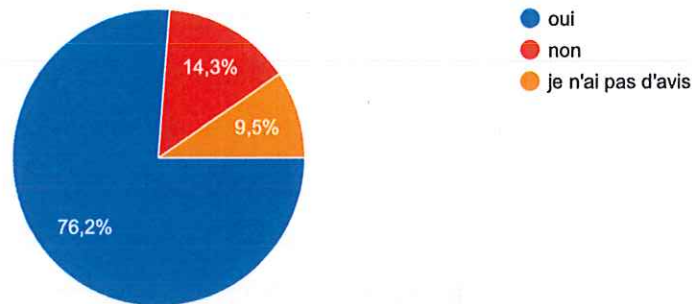
L'expansion de leur action est encore plus apparente par les événements festifs organisés autour de la cause défendue et aussi à travers les relations avec les autres associations de défense environnementales comme « Deûlémont environnement » de France. La mise en contact avec d'autres associations mobilisées sur des enjeux similaires élargit ce combat à une population plus diversifiée permettant de créer un réseau autour d'une philosophie de vie différente. A la question ouverte n° 14 « *Quels sont les types de projets sur lesquels vous pourriez continuer à vous mobiliser?* » les réponses des membres montrent deux préoccupations : un environnement respectueux des conditions de vie des citoyens et lutter contre les injustices.

J'ai trouvé important de signaler que *le positif* des actions collectives du groupe vise un retour à l'état précédent de la situation, c'est-à-dire au projet initial de l'entreprise d'implanter seulement les hangars de stockage. *Le positif* ne signifie pas dans la vision collective une évolution mais plutôt une régression de la situation locale ainsi que régionale vers une agriculture moins industrialisée. Il ne s'agit pas d'une régression économique mais d'un retour à d'autres valeurs.

De toutes ces observations et analyses, il ressort que l'engagement au sein du groupe « La Nature sans Friture » a la particularité d'être un engagement social et juridique. Il permet au groupe de créer un important capital social par les différentes mises en relation avec les autres associations et représentants politiques.

8. Être porteur de ses propres revendications vous a-t-il permis de vous auto-instruire dans les procédures administratives?

42 réponses



Ce capital social est enrichi par la nécessité des membres de s'auto instruire dans les procédures administratives et de se mettre en lien avec toute une série d'experts comme par exemple les avocats et les ingénieurs ayant les compétences professionnelles nécessaires pour faire avancer le combat.

La particularité juridique de leur engagement peut être observée à travers l'implication du groupe dans le suivi de la procédure de recours en justice de l'administration communale de Frameries contre le Service Public Wallonie et aussi par un suivi régulier de la requête introduite par l'entreprise CL Warneton contre l'arrêt ministériel ordonnant l'arrêt de travaux de la ligne de production. L'implication permet aux membres de participer et d'influencer les décisions prises à différents niveaux. A partir de ces ressources judiciaires mais aussi de celles sociales et savantes les membres se forment un certain capital politique leur permettant de mieux définir la frontière entre les intérêts privé et général.

L'observation des interactions au sein de la mobilisation « La Nature sans Friture » fait ressortir que la notion de bien commun définie par les autorités s'oppose à la vision des membres du groupe. En effet, comme présenté dans la partie théorique, la conception du bien commun est liée à plusieurs représentations. Celle de membres du groupe est attachée à l'environnement non appropriable par les humains à cause de son immensité. L'intérêt général, étant une notion englobante du bien commun qui lui se réfère plus à un principe de fonctionnement dans la société, doit répondre aux besoins de tous. Cela ne signifie pas que l'environnement est un bien commun mais que les membres essayent de construire ensemble une vision de cet environnement et de la légiférer par les autorités.

Il s'agit certes, d'une situation initiale d'opposition mais la légitimité du projet peut trouver des justifications pour toutes les parties impliquées. L'intercommunale IDEA cherche à redynamiser économiquement la région. Le Service Public Wallonie est l'administration compétente pour accorder les permis d'urbanisme et d'environnement et exerce la tutelle sur l'administration communale de Frameries. Cette dernière est l'autorité la plus proche du citoyen et se trouve partagée entre le besoin de créer des emplois et de soutenir ses citoyens-riverains. Les élus politiques doivent être à l'écoute de leur électorat et veulent simultanément prendre les bonnes décisions pour les investissements économiques régionaux. L'activité de l'entreprise CL Warneton vise un élargissement de son chiffre d'affaires et par la même occasion de créer des nouveaux emplois. Finalement, le groupe de riverains affiche une préoccupation affirmée des conditions de vie dans leur environnement de proximité. Cette constatation rejoint la perspective de Boltanski qui étudie la question de la légitimité d'un objet conflictuel. Cette légitimité n'implique pas forcément que l'opposition de certaines ou toutes les parties, signifie qu'une d'entre elles n'est pas admissible. C'est le cas de l'analyse actuelle. La situation de désaccord née entre les intérêts respectifs des riverains et de l'entreprise s'entend aux autres acteurs intervenants qui justifient leurs positions dans les décisions prises.

Le dispositif d'analyse pour équilibrer les arguments de chaque partie est donné par le moment essentiel de la dispute en justice, à savoir l'épreuve. Nous pouvons constater que le groupe « La Nature sans Friture » se retrouve régulièrement dans cette situation d'épreuve ou il faut défendre sa position face aux autres parties impliquées. Pour assurer leur défense, les membres se réfèrent aux manquements des autorités liés à des principes de vie commune. Il s'agit d'un part d'une procédure locale relative à un projet qui leur est défavorable et pourrait entraîner la dévalorisation de leurs biens et la dégradation de leur environnement de proximité. Mais au moment de l'épreuve, quand ils interpellent les autorités par les nombreux rassemblements, ils font référence à ces principes de vie généraux intégrant l'environnement et la pollution de tout type.

Boltanski explique que, pour sortir de cette situation de conflit, il faut examiner la situation et faire une distribution égale entre les parties. Cette répartition n'est pas réduite à un calcul matériel. Il ne s'agit pas pour les riverains d'obtenir une compensation matérielle afin de laisser leur lutte s'évaporer. Il faut prendre en considération tous les éléments composants de la situation en incluant le bien commun non appropriable.

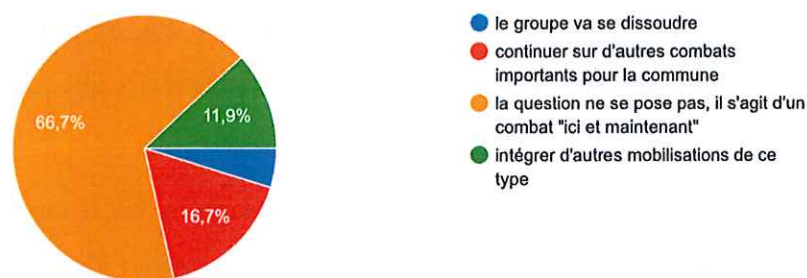
Nous pouvons constater que les revendications des parties intervenantes, suite à l'absence d'un accord, s'attachent à différents registres d'action. En effet, ces registres d'action, appelés

« cités » par Boltanski sont régulés par des principes propres. Ainsi, les autorités administratives telles que l'Administration communale de Frameries et le Service Public Wallonie sont réglementées par le bien commun ou la renonciation aux intérêts privés dans la « cité civique ». Ce sont des administrations proches du citoyen qui doivent assurer l'intérêt général. L'intercommunale IDEA et l'entreprise CL Wareneton fonctionnent dans la « cité industrielle » avec un autre principe régulateur qui est l'efficacité. Les deux acteurs adaptent leur fonctionnement aux demandes économiques. La position des élus politiques se justifie par la popularité qui régule les relations dans la « cité de l'opinion » et la nécessité d'entretenir leur électorat. Et finalement, le groupe de riverains justifie ses revendications dans la « cité domestique » où le principe de référence est la familiarité et la tradition. Les riverains sont attachés à leur « grandeur » riveraine et aux conditions de vie que ce statut leur offre. La situation de dispute en justice vient alors du fait que chaque partie intervenante fait référence à son principe de fonctionnement qu'il veut rendre légitime dans la cité d'appartenance de son adversaire. L'accord dépend de la possibilité que chaque partie a d'apporter des arguments justifiant sa position, à condition que ces arguments ne soient pas liés à sa propre cité mais à celle de l'adversaire.

Pour sortir de cette situation de désaccord, le groupe de citoyens fait référence au principe d'équivalence de leur propre cité, celui de protéger leur environnement de proximité. Ainsi ils s'affirment impliqués dans un combat « ici et maintenant ».

13. Si le groupe "La Nature sans Friture" perd le combat, qu'est ce que vous allez faire?

42 réponses



Toutefois, à partir du moment où ils essaient de justifier leurs revendications, ils s'attachent à d'autres principes supérieurs d'autres cités, comme celui du bien commun. Ou alors ils essaient de redéfinir le principe d'efficacité qui régule la cité industrielle. En effet, le groupe essaie de sortir du périmètre du phénomène *Nimby* et d'apporter une montée en généralité à leur

combat par des interventions censées leur permettre un attachement à des valeurs relatives aux conditions de vie plus englobantes. La sensibilisation de la population régionale, le soutien apporté à d'autres associations similaires ou la recherche de soutien des autorités administratives et politiques sont des activités collectives ayant pour objectif de réunir un maximum d'acteurs autour du bien commun tel défini dans la cité domestique de riverains.

Au terme de cette analyse, nous pouvons affirmer que le militantisme au sein du groupe « La Nature sans Friture » laisse la possibilité d'affirmer un engagement aux traits de celui distancié, devenu par après affranchi, mais ne s'encadre pas entièrement dans leur modèle. Il y a le constat d'un glissement de cet engagement souple et pragmatique vers un engagement à orientation juridique et sociale. D'abord, la mobilisation veut rendre visible par un regard rétrospectif une situation locale vécue comme une injustice. Par conséquent, le militant riverain veut exprimer ses idées et participer aux décisions qui le concernent. Pour cela, il réunit et met à disposition de son groupe ses compétences et connaissances personnelles afin de faire avancer le combat. La particularité de cette action d'opposition vient du fonctionnement du groupe qui met au centre de sa préoccupation la convivialité et la solidarité. Les relations humaines et la possibilité de créer des liens solides entre les membres est une valeur déterminante de l'unité collective. L'engagement est alors créateur de liens et de sociabilité. Il laisse la possibilité aux riverains de se construire une identité sociale complémentaire qui leur est bénéfique.

7. Conclusion

Comme indiqué dans la méthodologie, la question de départ de ce travail a connu une certaine évolution. Au début de la recherche j'ai essayé de trouver des liens entre les nouvelles mobilisations et la fragmentation de partis politiques. S'agissant de deux registres différents, une reformulation de la question de recherche s'imposait. Je l'ai réorienté en m'axant principalement sur les aspirations de ces nouvelles mobilisations des personnes dans la société actuelle. L'appartenance collective au sein de ces multiples mobilisations se négocie et se construit, étant la cause et la conséquence de cette montée d'individuation. En tenant compte de ces paramètres, j'ai fixé la recherche sur les particularités des nouvelles mobilisations. En effet, l'intérêt de ce travail n'était pas de trouver une éventuelle causalité entre les mobilisations de plus en plus nombreuses et les partis politiques traditionnels affaiblis mais de découvrir comment la structure et manière de fonctionner des nouvelles mobilisations modifient l'engagement des individus.

L'analyse réalisée dans ce travail montre une émancipation de l'engagement militant assoiffée de sacrifices et de l'effacement de l'identité personnelle derrière un *nous* collectif. Les nouvelles mobilisations laissent la possibilité aux membres de s'affirmer dans leur singularité.

Le groupe « La Nature sans Friture », mobilisation préjugée d'opposition, pourrait appartenir au phénomène *Nimby*. L'action collective est axée sur la défense de l'intérêt privé et se limite à la sphère locale. Malgré cette délimitation, les membres utilisent des registres d'intérêts environnementaux et écologiques "supérieurs" dans la recherche d'une expansion de leurs actions. Le collectif est ouvert aux médias et à la sphère politique car ces relations lui permettent de prendre de l'ampleur. Leur discours, orienté écologiquement nocif, est approprié et entendu par la société actuelle. Toutefois si l'action collective se limite à une opposition locale, leur engagement essaye de porter dans l'espace public des revendications qui ne sont pas uniquement synonymes de l'intérêt privé. Les membres portent leur sphère privée dans la sphère publique et l'intersection deux espaces créent un engagement binaire.

L'organisation des nouvelles actions collectives ne cherche pas à encadrer les militants. Les membres se laissent portés par leur envies et idées. La mobilisation est pour eux une opportunité de s'enrichir en qualité de citoyen. Ils peuvent s'auto-instruire sur les procédures administratives, acquérir un capital social, savant et politique qui leur permettent de compléter leur identité. Ces représentants de la société civile ne sont pas une écluse entre les espaces public et politique mais les porte-paroles d'un certain nombre de citoyens qui traduisent leurs

revendications. Ainsi, les membres de ces nouvelles mobilisations, partisans des amendements politiques, promeuvent une démocratie participative qui ne donne pas un pouvoir direct sur la décision politique mais lie les autorités aux avis des citoyens.

La communication au sein de nouvelles mobilisations s'accorde avec la société moderne marquée par le changement et l'évolution. Elles utilisent des techniques de communication représentatives de nouvelles technologies, adaptées aux besoins spécifiques de leurs membres d'avoir une information continuée avec un temps de réaction rapide. Évidemment la question qui se pose est de savoir si l'engagement entretenu par ce genre d'organisation basée sur les réseaux sociaux répond mieux aux militants et en quelle mesure ce type de communication arrive à tenir éveillé leur engagement. Les réseaux sociaux sont des armes pacifiques caractérisés par une certaine dualité. D'une part, la transparence et la proximité qu'elles offrent donne l'illusion d'avoir accès à une réalité différente et de contribuer à une meilleure organisation politique. Mais d'autre part, ce monde virtuel présente des désillusions parce que les ressources sont parfois utilisées pour renforcer les politiques en place ou sont dirigées pour décrédibiliser d'autres formations. La communication sur le réseau social *Facebook* est similaire à un marché d'offre des idées ou tout le monde à la possibilité de s'exprimer. Les nouveaux militants sont attirés par cette opportunité sur le marché cognitif. Les membres veulent répondre de leurs actes, assumer leurs obligations et responsabilités, sans se sentir enfermés par une organisation rigide et contraignante.

8. Bibliographie

ATTAC France. (2001). James Tobin, la taxe Tobin et ATTAC. Retrived February 19, 2020 from <https://france.attac.org/actus-et-medias/salle-de-presse/articles/james-tobin-la-taxe-tobin-et-attac>.

ATTAC France. RALLET, D. (2019). Non le « Minimum de pension » à mille euros n'est pas une révolution sociale. Retrived February 19, 2020 from <https://france.attac.org/se-mobiliser/reforme-des-retraites/desintox-sur-les-retraites/article/non-le-minimum-de-pension-a-mille-euros-n-est-pas-une-revolution-sociale>.

BABELIO, n.d. Biographie & Informations. (n.d.). Source: <http://www.scienceshumaines.com>. Retrived February 24, 2020 from <https://www.babelio.com/auteur/Jacques-Ion/46843>.

BABELIO, n.d. Biofraphie & Informations. (n.d.). Source : <http://www.editions-retz.com>. Retrived February 24, 2020 from <https://www.babelio.com/auteur/Roger-Sue/71193>.

BLONDEAU, C. SEVIN, J.-C. (2004). « Entretien avec Luc Boltanski, une sociologie toujours mise à l'épreuve ». *ethnographiques.org*, Numéro 5 - avril 2004. Retrived February 14, 2020 from <https://www.ethnographiques.org/2004/Blondeau-Sevin>.

BOIDIN, B. (2015) « Pierre Dardot, Christian Laval, 2014, Commun. Essai sur la révolution au XX^e siècle. Paris, La Découverte, 593 pages ». Développement durable et territoires [En ligne]. Vol, 6 n°1. Mars 2015, mis en ligne le 31 mars 2015. Retrived February 24, 2020 from: <http://journals.openedition.org/developpementdurable/10838>.

CARREL, M. NEVEU, C. , & ION, J. (eds). (2009). Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilités citoyennes dans la ville. Paris, France : L'Harmattan, coll. "Logiques Politiques".

CATHELINEAU, J.-C. (2017). « Entretien avec Jacques Ion. L'engagement des jeunes ». *La revue lacanienne*, 18(1), pp. 177-184. doi:10.3917/lrl.171.0177.

CHOMSKY, N. (2013). Le bien commun. Montréal, Canada : Les Éditions Écosociété (Original work published 1998).

CLAREBOUT FROZEN PATATOS PRODUCTS. (n.d). Source : www.clarebout.com.
Retrieved February 24, 2020 from <https://www.clarebout.com/fr>.

CROCHÉ, S. (2018). Support PowerPoint, Théorisation en sciences politiques. UCLouvain FUCaM Mons, Belgique.

D'ANGELO, S. (2017). Support PowerPoint, Sociologie politique. UCLouvain FUCaM Mons, Belgique.

DARDOT, L. LAVAL, C. (2014,2015). Commun. Paris, France : Editions La Découverte.

DURADIN, C. (1990). Le système Ceausescu. Utopie totalitaire et nationalisme insulaire. In: Vingtième Siècle, revue d'histoire, n°25, janvier-mars 1990, (pp.85-96). Dossier : le Brésil au pluriel. DOI : <https://doi.org/10.3406/xxs.1990.2226>.

FRANCE CULTURE. Biographie de Léa Sébastien. (n.d.). Source : www.franceculture.fr.
Retrieved February 20, 2020 from <https://www.franceculture.fr/personne-lea-sebastien>.

FRERE, B. JACQUEMAIN, M. (2013). Conclusion / Quoi de neuf sous le soleil de l'engagement ? Dans : Bruno Frère éd., Résister au quotidien, (pp. 241-256). Paris: Presses de Sciences Po.

ION, J. BELBAHRI, A.K. CHARVOLIN, F. FRANGUIADAKIS, S. HAMOUCHE, A. RAVON, B., & RAYMOND, R. (2001). L'engagement au pluriel, Saint-Étienne, France : Publications de l'Université de Saint-Étienne.

ION, J. FRANGUIADAKIS, S. VIOT, P. (2005). Militer aujourd'hui. Paris, France : Editions autrement.

ION, J. (1997). I - L'engagement militant. Dans: J. Ion, La fin des Militants, (pp. 19-33). Éditions de l'Atelier (programme ReLIRE).

ION, J. (1997). V - L'engagement distancié. Dans : J. Ion, La fin des Militants, (pp. 79-97). Éditions de l'Atelier (programme ReLIRE).

ION, J. (1997). Individuation et engagement public. Dans : J. Ion, La fin des Militants, (pp. 99-109). Éditions de l'Atelier (programme ReLIRE).

INTERCOMMUNALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (IDEA). (n.d.). Source : www.idea.be. Retrived February 24, 2020 from <https://www.idea.be/fr/l-idea/les-missions.html>.

INTERCOMMUNALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (IDEA). (n.d.). Source : www.idea.be. Retrived February 24, 2020, from <https://www.idea.be/fr/amenagement-territoire/conception-des-zones-d-activite-economiques.html>.

INTERCOMMUNALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (IDEA). (n.d.). Source : www.idea.be. Retrived February 24, 2020 from <https://www.idea.be/fr/zoning/11/frameries/50.html>.

FANIEL, J. GOBIN, C., & PATERNOTTE, D. (2017) Les mouvements sociaux en Belgique, entre pilarisation et dépilarisation. Les @nalyses du CRISP en ligne. Retrived February 24, 2020 from http://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/analyses/2017-12-06_ACL-Faniel_J_Gobin_C_Paternotte_D-2017-Beep-Les_mouvements_sociaux_en_Belgique_entre_pilarisation_et_depilarisation.pdf.

FARHAT, N. (2017). Syllabus, Régimes politiques comparés. UCLouvain FUCaM Mons. Belgique.

JACQUEMAIN, M. (2001). Les cités et les mondes : le modèle de la justification chez Boltanski et Thevenot. Université de Liège, Belgique.

JOBERT, A. (1998). L'aménagement en politique. Ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général. *Politix*, 42(2), 67-92. DOI : 10.3406/polix.1998.1725.

JOLY, P. MARRIS, C. (2003). La participation contre la mobilisation : Une analyse comparée du débat sur les OGM en France et au Royaume-Uni. *Revue internationale de politique comparée*, vol. 10(2), 195-206. DOI : 10.3917/ripc.102.0195.

OXFAM, magasins du monde. (2019). Campagnes : Derrière le code barre. Les meilleurs prix au mépris des conditions de vie. Retrived February 19, 2020 from <https://www.oxfammagasinsdumonde.be/campagnes/derriere-le-code-barre/>.

MARTINAIS, E. (2015). Le conflit comme mode de participation. Les habitants contestataires de la politique de prévention des risques industriels. *Participations*, 13(3), 89-117. DOI : 10.3917/parti.013.0089.

MATHIEU, L. (2013). Chapitre 8 / Un militantisme qui n'a de « nouveau » que le nom. Dans : Bruno Frère éd., *Résister au quotidien* (pp. 223-240). Paris: Presses de Sciences Po.

MOENS, F. (2016). Support PowerPoint, Méthodes de recherche en sciences sociales. UCLouvain FUCaM Mons, Belgique.

MOENS, F. (2017). Support PowerPoint, Médias et Politique. UCLouvain FUCaM Mons, Belgique.

PITSEYS, J. (2018). Support PowerPoint, Démocratie et action publique. UCLouvain FUCaM Mons, Belgique.

RIHOUX, B. MOLITOR, M. (1997). Les nouveaux mouvements sociaux en Belgique francophone: l'unité dans la diversité ?. (pp.59-78). Recherches sociologiques. Université catholique de Louvain. Belgique.

RUI, S. (2009). 2^{ème} Partie : Dispositifs et mobilisations, Quand l'individu (se) débat avec le citoyen, Langages de l'engagement et effets de la participation institutionnalisée. Dans : J.Ion, Les intermittences de la démocratie, formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville, (pp. 77-87). Editions L'Harmatan.

REGION WALLONNE. (n.d.). Source www.wallonie.be. Retrived March 24, 2020 from <https://geoportail.wallonie.be>.

REGION WALLONNE. (n.d.). Source www.wallonie.be. Retrived March 24, 2020 from <https://wallex.wallonie.be/contents/acts/2/2253/1.html?doc=1105&rev=1080-671>.

REPORTERRE LE QUOTIDIEN DE L'ECOLOGIE. (2019). Source: www.reporterre.net. Retrived February 24, 2020 from <https://reporterre.net/En-Belgique-une-enorme-usine-a-frites-menace-la-sante-et-l-environnement>.

SAUVÈTRE, P. (2014). « Le commun contre l'Etat néolibéral ». La vie des idées, 21 novembre 2014. Retrived February 14, 2020 from [Le https://laviedesidees.fr/Le-commun-contre-l-Etat-neoliberal.html](https://laviedesidees.fr/Le-commun-contre-l-Etat-neoliberal.html).

SEBASTIEN, L. (2013). Le nimby est mort. Vive la résistance éclairée : le cas de l'opposition à un projet de décharge, Essonne, France. Sociologies pratiques, 27(2), 145-165. DOI : 10.3917/sopr.027.0143.

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE. (n.d.). Source : www.wallonie.be. Retrived February 24, 2020 from <https://spw.wallonie.be/guide/guide-services/16158>.

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE. (n.d.). Source : www.wallonie.be. Retrived February 24, 2020 from <https://spw.wallonie.be/missions>.

SINIGAGLIA, J. (2006). « Jacques ION, Spyros FRANGUIADAKIS, Pascal VIOT, Militier aujourd'hui », Questions de communication [En ligne], 9/2006. Retrived February 24, 2020 from: <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7987>.

STARCK, P. (2005). Un nouveau mouvement social ?. *VST - Vie sociale et traitements*, n° 85(1), 84-93. DOI : 10.3917/vst.085.0084.

SUE, R. (2003). Chapitre 6. La voix de la société civile. Dans : , R. Sue, *La société civile face au pouvoir* (pp. 81-106). Paris: Presses de Sciences Po. Retrived February 24, 2020 from <https://www.cairn.info/la-societe-civile-face-au-pouvoir--9782724608860-page-81.htm>

SUE, R. (2003). Chapitre 7. Renverser la politique. Dans : , R. Sue, *La société civile face au pouvoir* (pp. 107-119). Paris: Presses de Sciences Po. Retrived February 24, 2020 from <https://www.cairn.info/la-societe-civile-face-au-pouvoir--9782724608860-page-107.htm>

VERCAUTEREN, P. (2016). Syllabus, Sciences politiques. UCLouvain FUCaM Mons, Belgique.

Annexe(s)

Rubrique 1 sur 2

La Nature sans Friture



Questionnaire dans le cadre d'un Master II Sciences Politiques sur le sujet de l'engagement. Le questionnaire prend environ 2 minutes et les résultats de l'enquête vous seront communiqués dans les mois suivants. Je vous remercie chaleureusement de participer à ma recherche et d'en croire à son utilité.

Après la section 1 Accéder à la page 2 (Références identitaires) ▼

Rubrique 2 sur 2

Références identitaires



Description

Profession *

- ☐ main d'oeuvre (ouvrier)
- ☐ employé de bureau
- ☐ artisan
- ☐ commerçant et/ou chef d'entreprise
- ☐ cadre et profession intellectuelle
- ☐ étudiant
- ☐ retraité
- ☐ sans emploi

Sexe *

☐ homme

☐ femme



Région d'origine. Votre domicile se trouve par rapport au site industriel de Frameries dans un rayon de: *

☐ 5 km

☐ 10 km

☐ 15 km

☐ plus

Questions

Description (facultative)



1. Êtes-vous un membre du groupe "La Nature sans Friture"? *

☐ oui

☐ non

2. En qualité de membre du groupe "La Nature sans Friture" vous intégrez également le groupe virtuel de la page Facebook? *

☐ oui

☐ non

3. Votre participation au groupe de riverains "La Nature sans Friture" est-elle une première expérience associative? *

☐ oui

☐ non

4. A quelle fréquence participez-vous aux réunions du groupe sur la période d'un mois? *

☐ le plus souvent possible

☐ souvent

☐ toutes les réunions

☐ jamais

5. En quoi l'implantation de l'usine à Frites Clarebout vous concerne ?

☐ en qualité de riverain préoccupé par la protection de son environnement

☐ en qualité de citoyen préoccupé par la politique environnementale

☐ en qualité de riverain et citoyen

☐ aucune de ces réponses

6. Le groupe "La Nature sans Friture" est-il une réponse donnée par des citoyens à des manquements de la part des autorités officielles? *

☐ oui

☐ non

☐ je n'ai pas d'avis

7.A La participation à la mobilisation produit pour vous : *

- ☐ de l'enthousiasme
- ☐ de la frustration
- ☐ un sentiment de participation
- ☐ un sentiment de justice

7.B Que reprenez-vous de ces activités collectives? *

Réponse courte

8. Être porteur de ses propres revendications vous a-t-il permis de vous auto-instruire dans les procédures administratives? *

- ☐ oui
- ☐ non
- ☐ je n'ai pas d'avis

9. Comment décrieriez-vous les rencontres du groupe? Cochez maximum une caractéristique. *

- ☐ 1. convivialité
- ☐ 2. investissement personnel
- ☐ 3. sociabilité
- ☐ 4. émancipation

10. En quoi l'attachement au groupe "La Nature sans Friture" vous est-il bénéfique? Cochez une *
seule variante.

- ☐ 1. appartenir à un groupe créateur d'une nouvelle identité citoyenne collective
- ☐ 2. apporter mes compétences et connaissances afin de faire évoluer positivement le combat
- ☐ 3. lutter contre les injustices
- ☐ 4. l'ensemble de ces réponses
- ☐ 5. autre

11. Les objectifs du groupe ont-ils changé en cours de cette dernière année? *

- ☐ oui
- ☐ non
- ☐ je ne sais pas

12. Estimez-vous avoir atteint les objectifs de départ du groupe? *

- ☐ oui
- ☐ non
- ☐ je ne sais pas

13. Si le groupe "La Nature sans Friture" perd le combat, qu'est ce que vous allez faire? *

- ☐ le groupe va se dissoudre
- ☐ continuer sur d'autres combats importants pour la commune
- ☐ la question ne se pose pas, il s'agit d'un combat "ici et maintenant"
- ☐ intégrer d'autres mobilisations de ce type



14. Quels sont les types de projets sur lesquels vous pourriez continuer à vous mobiliser? *

Réponse courte

15. Que vous permet, prioritairement, l'engagement au sein du groupe "La Nature sans Friture"? *

- ☐ 1. l'investissement personnel
- ☐ 2. la réalisation concrète des objectifs
- ☐ 3. d'atteindre de résultats mesurables
- ☐ 4. d'obtenir une efficacité immédiate même restreinte

16. Quelle est d'après vous la force du groupe "La Nature sans Friture"? Cochez une seule variante. *

- ☐ 1. unité
- ☐ 2. détermination
- ☐ 3. solidarité
- ☐ 4. persévérance
- ☐ 5. ténacité
- ☐ 6. complicité

17. En quoi le fonctionnement du groupe permet-t-il d'avoir des actions efficaces? Cochez une seule variante. *

- ☐ 1. une communication continue (réunions, contacts politiques, médias et associations, échanges actifs de...
- ☐ 2. une organisation des activités festives et visibles
- ☐ 3. des opérations coups de poing auprès des autorités

18. En tant que membre du groupe "La Nature sans Friture", vous trouvez qu'une association locale donne naissance à un engagement:

*

- ☐ 1. souple (permettant de combiner vie privée, professionnelle et engagement associatif)
- ☐ 2. entier (demandeur de sacrifices personnelles)

:::

19. Pensez-vous en tant qu'association de riverains pouvoir se constituer en groupe politique et rentrer une liste pour la commune de Frameries?

*

- ☐ oui
- ☐ non
- ☐ je ne sais pas

20. Votre expérience associative au sein du groupe "La Nature sans Friture", vous permet aujourd'hui d'être:

*

- ☐ je suis plus individualiste
- ☐ je suis moins individualiste
- ☐ je suis plus engagé
- ☐ je suis moins engagé

En vous remerciant de votre participation que j'espère nombreuse!

Description (facultative)

